

# LA CHINE EN AFRIQUE : INTÉRÊTS ET PRATIQUES

Essai d'analyse du mode de fonctionnement d'un système

Programme Afrique subsaharienne

**Valérie NIQUET**

**Sylvain TOUATI**



L'Institut français des relations internationales (Ifri) est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales.

Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et économiques, chercheurs et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne à Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans cette étude  
n'engagent que la responsabilité des auteurs.*

Cette étude ne prend en compte que les éléments antérieurs à 2010.

Droits exclusivement réservés – © Ifri, 2011

ISBN : 978-2-86592-969-6

ISSN : 1962-610X

**Ifri**

27 rue de la Procession  
75740 Paris Cedex 15 – France  
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00  
Email: [ifri@ifri.org](mailto:ifri@ifri.org)

**Ifri-Bruxelles**

Rue Marie-Thérèse, 21  
1000 Bruxelles – Belgique  
Tél. : +32 (0)2 238 51 10  
Email: [info.bruxelles@ifri.org](mailto:info.bruxelles@ifri.org)

Site Internet : [Ifri.org](http://Ifri.org)

# Sommaire

---

<b>METHODOLOGIE .....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>LA DIMENSION ECONOMIQUE DE L'ACTION DE LA CHINE EN AFRIQUE .....</b>	<b>9</b>
<b>Du côté chinois : des besoins considérables et une stratégie de « going out » pour combler certaines lacunes.....</b>	<b>9</b>
<b>Les secteurs privilégiés par Pékin.....</b>	<b>11</b>
<b>L'Afrique en tant que nouveau marché .....</b>	<b>21</b>
<b>L'Afrique comme soupape sociale .....</b>	<b>23</b>
<b>LES ENJEUX STRATEGIQUES.....</b>	<b>27</b>
<b>La mise en œuvre d'un modèle chinois concurrent, ou comment résister aux normes internationales .....</b>	<b>27</b>
<b>L'Afrique comme vecteur d'affirmation de la puissance chinoise ...</b>	<b>29</b>
<b>LES INSTRUMENTS DE L'ACTION DE LA CHINE EN AFRIQUE.....</b>	<b>33</b>
<b>Un discours séduisant : coopération Sud-Sud et anticolonialisme.....</b>	<b>33</b>
<b>L'aide chinoise au développement .....</b>	<b>36</b>
<b>La formation des élites africaines en Chine .....</b>	<b>49</b>
<b>LA SPECIFICITE DU SYSTEME POLITIQUE CHINOIS ET LE SOUTIEN AUX REGIMES AFRICAINS .....</b>	<b>51</b>
<b>La Chine comme recours.....</b>	<b>51</b>
<b>L'action militaire de la Chine en Afrique : entre soutien et force de nuisance .....</b>	<b>52</b>
<b>LE MODELE D'IMPLANTATION DES INTERETS CHINOIS EN AFRIQUE .....</b>	<b>56</b>
<b>Un modèle d'implantation ouvert et diversifié.....</b>	<b>56</b>
<b>Les différents acteurs.....</b>	<b>57</b>
<b>Les critères d'attribution des marchés par les grandes agences d'aide internationales.....</b>	<b>61</b>

<b>LA PERCEPTION DE LA CHINE EN AFRIQUE .....</b>	<b>64</b>
<b>Une vision positive .....</b>	<b>64</b>
<b>L'émergence d'une attitude plus critique.....</b>	<b>68</b>
<b>LES LIMITES DE L'ACTION DE LA CHINE EN AFRIQUE .....</b>	<b>74</b>
<b>Les conséquences de la crise financière et économique     sur la stratégie africaine de la Chine .....</b>	<b>74</b>
<b>L'avenir du modèle chinois .....</b>	<b>77</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>82</b>
<b>ACRONYMES/ABREVIATIONS.....</b>	<b>87</b>
<b>ANNEXE 1 : INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR DANS DIFFERENTS PAYS AFRICAINS .....</b>	<b>90</b>
<b>Nigeria.....</b>	<b>90</b>
<b>Angola.....</b>	<b>91</b>
<b>Éthiopie.....</b>	<b>92</b>
<b>Soudan.....</b>	<b>93</b>
<b>ANNEXE 2 : ETUDES DE CAS .....</b>	<b>94</b>
<b>La Chine et l'Angola .....</b>	<b>94</b>
<b>Les accords de coopération sino-congolais de 2007 .....</b>	<b>100</b>

# Méthodologie

---

Devant la montée des critiques des pays occidentaux et des agences multilatérales concernant l'opacité des investissements, des prêts et des aides au développement chinois, Pékin a décidé de se rapprocher des agences internationales telles que le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ou certains ateliers de la Banque mondiale (*Public-Private Infrastructure Facility*). Des chiffres plus fiables deviennent donc disponibles, même si un important travail de recueil et d'analyse des données demeure indispensable<sup>1</sup>. C'est à ce prix aussi que la République Populaire de Chine (RPC) pourra asseoir la crédibilité de sa politique africaine.

Que ce soit du côté chinois ou du côté africain, il est difficile d'avoir accès aux grands contrats signés impliquant les États<sup>2</sup> et de faire le tri entre les effets d'annonce et la réalité du terrain. Il est encore plus ardu de comptabiliser les échanges commerciaux et l'action de milliers d'acteurs africains et chinois, particulièrement présents dans le commerce informel, lequel représente une très grande part des économies africaines.

Pour pallier ces difficultés méthodologiques, en prenant les cas d'études de la République Démocratique du Congo et de l'Angola, nous avons essayé d'observer l'état des relations sino-

---

<sup>1</sup> L'accès à des statistiques fiables a été l'une des difficultés de cette étude. Les statistiques issues des administrations africaines sont peu fiables. Les chiffres du commerce sino-africain ont souvent pour origine les statistiques publiées par la République populaire de Chine. Le nombre d'États africains inclus dans les statistiques pour l'« Afrique » n'est pas toujours précisé. Sauf avis contraire, les chiffres concernent l'ensemble du continent africain (Maghreb et Machrek inclus). Ce même flou méthodologique se retrouve en ce qui concerne les statistiques concernant la Chine elle-même, où la base de calcul demeure souvent très imprécise.

<sup>2</sup> J.-R. Chaponnière et R. Jozan, « Introduction thématique », *Afrique contemporaine*, vol. 228, n° 4, 2008, p. 24 : « Les statistiques sont complexes et, une fois décortiquées, dévoilent difficilement ce qu'elles recouvrent. » M. Beuret et S. Michel, « La Chine a-t-elle un plan pour l'Afrique », *Afrique contemporaine*, vol. 228, n° 4, 2008, p. 51, note de bas de page 10 : « Pour qui enquête sur le terrain, l'imbrication des intérêts publics et privés chinois constitue une source de problèmes infinis : rétention d'information, désinformation, intimidation ou simple mutisme des interlocuteurs ; dénomination changeante des entreprises chinoises (bien souvent des filiales de plus grandes entités qui s'emboîtent comme des poupées gigognes) sans parler de leur comptabilité en chiffres chinois. »

africaines dans deux pays, symboles de l'implantation chinoise, aux trajectoires très différentes. L'Angola, premier fournisseur de la Chine en pétrole, a été le pays-prototype de la mise en place du système chinois de prêts « infrastructures contre matières premières ». La République Démocratique du Congo a bénéficié de l'accord le plus important de ce type.

# Introduction

---

En moins d'une quinzaine d'années, la Chine s'est élevée au rang de « puissance africaine »<sup>3</sup> de premier rang en couvrant un large éventail de domaines : économiques, politiques, diplomatiques et militaires. Durant cette période, la Chine est devenue le second partenaire économique du continent africain (Afrique du nord incluse). Les voyages de dignitaires chinois en Afrique se sont multipliés, accompagnés de leurs lots de partenariats de développement, de signatures de contrats, dont certains ont impressionné par leur ampleur et leur nature. De leur côté, les dirigeants africains ont pris leurs habitudes en Chine, que ce soit lors de voyages individuels<sup>4</sup> ou lors des grandes réunions organisées par le Forum de coopération sino-africain (FCSA) qui se tiennent alternativement en Chine ou sur le continent africain<sup>5</sup>. La présence militaire chinoise, longtemps discrète, s'est accrue au travers de partenariats bilatéraux conclus avec des pays comme le Soudan ou le Zimbabwe, mais également de façon multilatérale, avec la participation de troupes chinoises aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies ou encore l'envoi de navires de guerre pour participer à la sécurisation du Golfe d'Aden, maillon sensible d'une route maritime stratégique. La corrélation entre tous ces facteurs dans un laps de temps relativement bref (une décennie) met en évidence la mise en place d'une stratégie africaine de la Chine. Cependant, il serait abusif de croire que les succès de cette offensive chinoise en Afrique ne seraient que le résultat d'un plan concerté, parfaitement centralisé et rationnel. Au contraire, ces succès viennent sans doute de la conjugaison particulièrement dynamique d'efforts individuels et collectifs portés par une même confiance dans l'intérêt que représentent le continent africain et ses opportunités pour la Chine.

---

<sup>3</sup> A. Kernen et B. Vulliet, « Les petits commerçants et entrepreneurs chinois au Mali et au Sénégal », *Sociétés politiques comparées*, n° 5, mai 2008.

<sup>4</sup> En juin 2008, Robert Mugabe, président du Zimbabwe aurait acheté une villa d'une valeur de 4 millions de dollars à Hong Kong : J. Swaine et M. Sheridan, « Found: Robert Mugabe's Secret Bolthole in the Far East », *Timesonline*, 15 février 2009, <<http://www.timesonline.co.uk/tol/news/world/article5734148.ece>>. De son vivant, Omar Bongo aurait visité la Chine 11 fois. : « Le vice-président chinois pleure le décès du président gabonais Bongo », *Cri.cn*, 12 juin 2009, <<http://french.cri.cn/781/2009/06/12/81s193941.htm>>.

<sup>5</sup> Pékin en 2000, Addis Abeba en 2003, Pékin en 2006, Charm el-Cheikh en novembre 2009.

Les raisons qui expliquent la réussite des entreprises chinoises en Afrique sont donc multiples : soutien puissant de l'État chinois, bonne adaptation structurelle des entreprises chinoises, très grand pragmatisme économique, absence de conditionnalités et enfin, possibilités accrues en matière de marges et de prises de risque. Pour la Chine et ses entreprises, l'objectif est avant tout de prendre pied dans les pays africains et d'y remporter des parts de marché.

Le discours officiel chinois sur les relations sino-africaines met en avant également l'ancienneté de celles-ci et l'expérience commune de l'oppression coloniale, ce qui permet de créer un sentiment d'intérêt commun qui contraste avec les anciennes métropoles occidentales. Le président Hu Jintao peut ainsi déclarer en février 2009, lors de son passage en Tanzanie : « Chaque fois que je viens, c'est comme si je rentrais à la maison »<sup>6</sup>. Cette stratégie est ancienne car elle date de l'époque des indépendances africaines. Ainsi, en 1965, le Premier ministre Zhou Enlai déclarait dans le même pays : « Mes collègues et moi-même ne nous sentons pas dans un pays étranger. Les relations entre nos pays datent de 900 ans »<sup>7</sup>. L'Histoire constitue donc une ressource politique pour les autorités chinoises. Ces relations historiques d'amitié entre la Chine et l'Afrique, qui fonderaient les relations sud-sud et un partenariat gagnant-gagnant, sont souvent opposées dans la rhétorique officielle à la nature néoimpérialiste des rapports entre l'Afrique et les ex-puissances coloniales.

L'intérêt contemporain de la Chine pour l'Afrique remonte à 1949. La Chine accompagnait alors le continent africain au moment des mouvements de libération et des indépendances. La conférence de Bandung de 1955<sup>8</sup> a permis d'amorcer un dialogue sino-africain sur des enjeux politiques et diplomatiques vitaux pour Pékin, tels que le mouvement des non-alignés, la reconnaissance de la République Populaire de Chine et la revendication du siège au Conseil de sécurité des Nations Unies tenu par Taïwan de 1949 à 1971. On observe que l'ensemble des éléments de « l'offensive » chinoise des années 1990-2000 y a germé : diplomatie, aide au développement, coopération militaire, relations économiques basées sur les exportations africaines de matières premières et les importations de quelques produits manufacturés à bas coût.

La Chine exploite également le souvenir de son soutien aux mouvements de libération. Les « cinq principes de la coexistence

---

<sup>6</sup> S. Raine, *China's African Challenges*, Londres, International Institute for Strategic Studies/Routledge, 2009, p.14.

<sup>7</sup> I. Taylor, *China and Africa: Engagement and Compromise*, Oxford et New York, Routledge, 2006, p.16 citant une dépêche de l'agence de presse New China News Agency, 5 juin 1965.

<sup>8</sup> La conférence s'est tenue du 18 au 24 avril 1955 en Indonésie, les délégations présentes étaient principalement afro-asiatiques, incluant côté africain : Égypte, Libye, Éthiopie, Ghana, Libéria, Soudan.



pacifique<sup>9</sup> » édictés à l'époque constituent encore aujourd'hui la base de la politique étrangère de Pékin et ont présidé à la formalisation de sa politique africaine. En 1963-1964, le séjour de Zhou Enlai a marqué les esprits en période de guerre froide, alors que le continent africain constituait le front de diverses rivalités internationales. Zhou Enlai énonça huit principes pour la politique africaine de la Chine<sup>10</sup>. Ceux-ci constituent toujours les éléments de langage utilisés par la diplomatie chinoise. Cette visite dans une dizaine de pays<sup>11</sup> a donné un coup de fouet à la présence chinoise. Dans la liste des pays visités lors de ce premier voyage, on trouve déjà un certain nombre de pays clés de la présence chinoise du début du XXI<sup>e</sup> siècle, tels que l'Égypte ou la Tanzanie.

Mais en dépit de ces discours, les relations économiques entre la Chine et l'Afrique ont suivi un modèle d'échanges Nord-Sud qui n'a pas fondamentalement évolué. La Chine exportait des produits manufacturés (bicyclette « Pigeon », vêtements, etc.) et importait des matières premières. La réelle différence réside dans le poids du pétrole dans les échanges, très inférieur à son niveau d'aujourd'hui, du fait de l'autosuffisance chinoise jusqu'en 1993. On retrouve dès les années 1970 des importations significatives de minerais tels que le cobalt ou le cuivre. Ces impératifs en termes d'approvisionnement en matières premières – notamment dans le cas du cuivre –, ont largement contribué à redéfinir l'approche diplomatique chinoise dans la région, en particulier dans le cas du Zaïre<sup>12</sup>. Mais comme le souligne Jean-Raphaël Chaponnière<sup>13</sup>, alors

---

<sup>9</sup> Le respect de la souveraineté et l'intégrité territoriale, la non-agression, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États, l'égalité et les bénéfices mutuels.

<sup>10</sup> « 1. L'aide chinoise est fondée sur un principe d'égalité et de bénéfices mutuels. 2. La Chine respecte strictement la souveraineté des États et ne pose aucune conditionnalité à son aide. 3. La Chine fournit dans la mesure du possible des prêts sans intérêt. 4. L'objectif de la coopération chinoise est l'autosuffisance et l'indépendance économique. 5. La Chine soutient des projets demandant peu de capital, mais servant à l'accumulation du capital. 6. La Chine fournit des équipements de la meilleure technologie. 7. La Chine forme les experts sur place jusqu'à ce que ces derniers maîtrisent totalement la technologie. 8. Les experts chinois envoyés sur place jouissent des mêmes conditions de travail que les experts du pays. » D'après A. Kernén, *op. cit.* p.27. Les références sont le ministère chinois des Affaires étrangères, 2000, « Premier Zhou Enlai's Three Tours of Asian and African Countries », <[www.fmprc.gov.cn/eng/ziliao/3602/3604/t18001.htm](http://www.fmprc.gov.cn/eng/ziliao/3602/3604/t18001.htm)> ; ministère chinois du Commerce, 2002, « Functions of the Department of Foreign Aid », <<http://yws.mofcom.gov.cn/aarticle/gywm/200203/2002300002746.html>> ; République populaire de Chine, *China's African Policy*, 12 janvier 2006, <[www.gov.cn/misc/2006-01/12/content\\_156490.htm](http://www.gov.cn/misc/2006-01/12/content_156490.htm)>.

<sup>11</sup> Égypte, Algérie, Maroc, Tunisie, Ghana, Mali, Guinée, Soudan, Éthiopie et Somalie

<sup>12</sup> J.-R. Chaponnière et R. Jozan, *op. cit.*

<sup>13</sup> *Ibid.*

que la Chine demeurait fermée au monde extérieur, le poids des échanges sino-africains dans le commerce chinois au cours des années 1960 représentait proportionnellement le double de celui de 2005, respectivement de 6 % et de 3 %.

L'intérêt chinois pour l'Afrique s'est encore renforcé au milieu des années 1960, après la rupture des liens de la Chine avec l'URSS. Le poids du conflit sino-soviétique joua un rôle important pour Pékin dans la mise en place de soutiens diplomatiques, d'aides au développement ou d'aides militaires dans de nombreux conflits africains des années 1970-1980. Sans envoyer de troupes sur le terrain, la Chine s'engagea dans un certain nombre de conflits, plaçant des jalons précieux sur lesquels s'appuie encore aujourd'hui sa stratégie africaine.

Le projet phare de ces années demeure la construction du chemin de fer entre la Zambie et la Tanzanie : le Tan-Zam. Ce projet est le plus impressionnant par son ampleur : 1 860 kilomètres, 18 tunnels et 47 ponts. Cette ligne a permis le désenclavement de la Zambie, notamment pour une plus grande facilité d'écoulement du cuivre. Si la référence à ce grand projet est toujours mentionnée, la Chine a également multiplié à l'époque les « dons » pour la construction de routes, ponts, stades ou palais présidentiels, posant les fondements de ce que serait sa future politique d'aide au développement.

Ces pratiques seront en effet reprises lors de l'expansion chinoise de la dernière décennie alors que l'économie chinoise en pleine croissance offre désormais à Pékin de nouveaux moyens d'action. L'approche Sud-Sud de la coopération qui a permis à la RPC de marquer sa singularité vis-à-vis de l'URSS lui permet aujourd'hui de se démarquer du prétendu « impérialisme » occidental. Ainsi, la Chine peut aujourd'hui mobiliser une véritable profondeur historique et idéologique pour étayer une stratégie d'implantation en Afrique particulièrement efficace.

La question taïwanaise a constitué le second grand enjeu de l'offensive chinoise en Afrique jusqu'au milieu des années 1990. La Chine a toujours maintenu une certaine pression sur les soutiens africains de Taïwan. Avec le regain d'intérêt pour le continent dans les années 1990, l'offensive diplomatique s'est accélérée, appuyée par des arguments économiques beaucoup plus conséquents. Le Sénégal, le Tchad et le Malawi sont les derniers pays en date à avoir reconnu la RPC. Taïpeh n'a rien pu faire face au géant chinois qui impose comme préalable à tout investissement ou collaboration diplomatique le retrait de toute relation diplomatique avec Taïwan.

La Chine peut donc arguer de la longévité de ses rapports avec le continent pour marquer des points face à la contre-offensive politique, diplomatique, économique et idéologique lancée par les pays occidentaux ces dernières années.

# La dimension économique de l'action de la Chine en Afrique

---

L'intérêt de la Chine pour l'Afrique repose pour une large part sur le constat et la prise en compte d'une complémentarité économique. La Chine a un grand besoin de matières premières pour faire tourner son économie mais est également en quête de nouveaux marchés pour ses produits manufacturés, dans un modèle de croissance fortement tiré par les exportations. Reflet de cette complémentarité, en 2008, la Chine importait 30 % de son pétrole du continent africain, et le volume des échanges avec l'Afrique avait dépassé la barre des 100 milliards de dollars en avance sur les prévisions annoncées par les autorités chinoises lors du sommet sino-africain de Pékin en 2006<sup>14</sup>. D'après le ministre du commerce chinois, Chen Deming, cet objectif a en effet été dépassé en 2008 avec des échanges d'une valeur de 106,8 milliards de dollars<sup>15</sup>. L'approche chinoise a donc porté ses fruits puisqu'en un peu plus d'une décennie, la Chine s'est imposée comme le partenaire privilégié de nombreux pays africains. L'Afrique, exportatrice nette de matières premières depuis des siècles, pourrait accroître encore sa production dans ce secteur avec le développement d'importantes infrastructures énergétiques et de transport.

L'action et les succès de la Chine en Afrique sont donc particulièrement significatifs dans un certain nombre de secteurs économiques clefs, l'énergie, les matières premières, l'agriculture et l'agroalimentaire, le BTP et les services.

## ***Du côté chinois : des besoins considérables et une stratégie de « going out » pour combler certaines lacunes***

Sous la direction de Deng Xiaoping, Pékin a inauguré en 1979 sa politique de réformes et d'ouverture. Depuis le début des années

---

<sup>14</sup> Un des objectifs annoncés lors de ce sommet était d'atteindre des flux commerciaux sino-africains d'une valeur de 100 milliards de dollars en 2010.

<sup>15</sup> « Sino-African trade passes \$100 bln mark in 2008 », *Xinhua*, 27 janvier 2009.

1990, le pays a connu une croissance à deux chiffres particulièrement gourmande en énergie et en matières premières (minières et agricoles). En outre, ce phénomène est renforcé par la concentration de la production. Ainsi, la province du Guangdong, source à elle seule de plus de 30 % du PNB chinois, a connu une croissance annuelle longtemps proche de 15 %, fondée sur les investissements étrangers et l'exportation. Ce type de croissance est d'autant plus consommateur en énergie et en matières premières qu'il s'est longtemps caractérisé par le peu d'attention porté à l'efficacité énergétique et aux enjeux environnementaux. Si les autorités chinoises, lors du sommet de Copenhague, et à la faveur de la crise économique, ont mis en avant la nécessité de promouvoir un nouveau modèle de développement, la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie pourrait s'avérer difficile<sup>16</sup>. Pour des raisons de stabilisation sociale et politique, la Chine est en effet condamnée à une croissance rapide et aux solutions de court terme. La dépendance vis-à-vis de l'extérieur en matière d'approvisionnement énergétique et en matières premières devrait donc se poursuivre, si ce n'est s'amplifier, comme le suggère une stratégie de relance adoptée à l'hiver 2008, fondée sur l'accès massif au crédit et l'encouragement aux investissements dans le domaine des infrastructures<sup>17</sup>.

La RPC importe donc aujourd'hui plus de 50 % de ses besoins pétroliers. Par ailleurs, elle conserve une vision très « sécuritaire » de cette dépendance énergétique, perçue comme une source potentielle de vulnérabilité aux pressions extérieures, notamment en provenance des États-Unis. Pékin demeure donc persuadé que des investissements et des partenariats privilégiés mis en place avec des pays d'autant plus « amis » qu'ils sont dépendants du soutien chinois – économique ou politique – est le meilleur moyen de garantir les approvisionnements de la RPC. C'est donc sur la base de ces besoins économiques croissants et de cette analyse stratégique que l'Afrique est devenue le partenaire privilégié de Pékin. C'est pour répondre à ces besoins qu'une stratégie concertée de « going out » a été mise en place par les autorités.

Avant même que les effets de la crise économique globale ne se fassent sentir à la fin de l'année 2008, la Chine souffrait d'une faille structurelle. Selon une étude publiée par l'Académie chinoise des sciences sociales, les inégalités entre les villes et les campagnes, lorsqu'on inclut les avantages sociaux quasiment totalement absents dans les zones rurales, s'élèvent de 1 à 6. L'indice Gini, qui mesure les inégalités est en Chine deux fois plus élevé qu'en Inde,

---

<sup>16</sup> Les responsables économiques et politiques de la province du Guangdong sont très réticents devant toute menace pesant sur ce modèle de développement qui serait imposé par Pékin. Entretien, province bureau du commerce extérieur et autorités provinciales, Canton, juillet 2009.

<sup>17</sup> Le « bon » chiffre de la croissance au mois de mai 2009, de 7,8 %, est composé pour plus de 6 % par les investissements dans les infrastructures.

atteignant en 2008 le niveau record de 0,48<sup>18</sup>. La Chine, dans un contexte tendu, a donc un grand « besoin de croissance » auquel la stratégie africaine répond en partie.

La Chine fait face à une très forte pression démographique, en dépit de la politique de l'enfant unique toujours d'actualité. Cette pression est particulièrement forte dans les zones rurales, où vivent encore plus de 700 millions de personnes, et encourage l'émigration, interne ou externe. Cette émigration se dirige vers la frange côtière - la plus développée en Chine - et les grandes villes ; le monde occidental, mais également l'Afrique, qui fait figure, aux yeux de nombreux candidats chinois à l'immigration, de vaste champ d'opportunités. S'il est difficile de parler de stratégie concertée d'encouragement à l'émigration de la part des autorités chinoises, notamment en direction de l'Afrique, il est certain que cette « soupape sociale » est prise en compte dans la stratégie gouvernementale chinoise.

Les limites du développement chinois et de l'augmentation du niveau de vie, alors que le revenu moyen en Chine, qui atteint à peine l'équivalent de 3 000 dollars par an, place la RPC au 107<sup>e</sup> rang mondial, pèsent sur l'émergence d'un véritable marché intérieur en dépit de la volonté proclamée des autorités. Le taux d'épargne particulièrement élevé - plus de 40 % du PIB -, en raison de l'absence de garanties sociales pour faire face aux aléas de l'existence, vient encore un peu plus ponctionner ce marché intérieur. La crise que traverse aujourd'hui la Chine vient accentuer ce phénomène. Pékin est donc à la recherche de nouveaux marchés extérieurs, qui viennent compléter, si ce n'est remplacer, les grands marchés européens et asiatiques aujourd'hui en phase de repli. À ce titre, l'Amérique latine, la CEI, l'Europe centrale, mais également l'Afrique, constituent des marchés potentiels, au-delà de leur importance stratégique en tant que fournisseurs de matières premières.

## ***Les secteurs privilégiés par Pékin***

### **L'énergie**

En 1993, la Chine est devenue importatrice nette de pétrole. À cette occasion, le gouvernement chinois a décidé de repenser sa stratégie internationale dans le but d'assurer son approvisionnement énergétique, élément capital pour maintenir son rythme de développement. En 2003, la Chine est devenue le second consommateur mondial de pétrole et en 2006, le troisième importateur net derrière les États-Unis

---

<sup>18</sup> Plus le chiffre s'approche de 0,50, plus le niveau d'inégalité est important. Ce taux est de 0,28 pour l'Inde, pays perçu à l'international comme beaucoup plus inégalitaire que la Chine.

et le Japon<sup>19</sup>. Depuis 1993<sup>20</sup>, le gouvernement de Pékin a clairement mené une politique énergétique internationale globale afin de minimiser sa dépendance vis-à-vis du pétrole du Moyen-Orient.

Le marché de l'énergie pétrolière a longtemps été tenu par moins d'une dizaine de grandes « *majors* » occidentales. Pour s'imposer sur la scène internationale, les entreprises pétrolières chinoises, telles que la *China National Petroleum Corporation* (CNPC), la *China Petroleum and Chemical Corporation* (SINOPEC) ou encore la *China National Offshore Oil Corporation* (CNOOC) ont été parmi les premières à bénéficier de la stratégie de « *going out* » édictée par le Comité central du Parti Communiste. Pour diversifier leurs marchés d'approvisionnement, celles-ci ont dû viser des marchés nouveaux ou non saturés. Le gouvernement chinois s'est donc focalisé sur certaines zones géographiques perçues comme favorables au développement d'une politique de diversification des approvisionnements : Asie Centrale, Russie et Afrique<sup>21</sup>.

Jusqu'en 1992, la Chine ne se fournissait en pétrole africain qu'auprès de l'Angola. En 1995, la CNPC s'est implantée au Soudan. La Chine a investi plus de 10 milliards de dollars dans le secteur pétrolier en Afrique entre 2001 à 2007 et a signé des accords d'exploitation ou de forage avec l'Angola, le Tchad la RDC, la Côte d'Ivoire, la Guinée Équatoriale, l'Éthiopie, le Gabon, le Kenya, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, Sao Tome et Principe et bien entendu le Soudan. C'est d'ailleurs le modèle soudanais qui peut faire rêver nombre d'États africains puisque c'est véritablement la Chine qui a construit l'industrie pétrolière soudanaise. La nature du régime chinois et ses critères d'évaluation économique permettent en effet aux compagnies chinoises de tenter des forages et des recherches sans garantie de réussite, acceptant d'aller là où les *majors* sont absentes par choix. Arrivées en retard par rapport aux grandes compagnies occidentales, les entreprises chinoises ont réussi à exploiter des situations de niches mais ont aussi su jouer sur les tensions internationales, notamment dans le cas du Soudan.

En 2000, les importations chinoises en hydrocarbures africains avaient doublé par rapport à leur niveau de 1993, atteignant 17 millions de tonnes, soit l'équivalent de 340 000 b/j. La moitié de ce volume provenait d'Angola, résultant de la découverte de gisements offshore dans l'enclave de Cabinda. En 2008, 16 % des importations de la Chine provenaient d'Angola. Dans le même temps, le montant

---

<sup>19</sup> ICG, *op. cit.*, p. 1, se référant aux données disponibles en août 2006 sur le site du département de l'Énergie des États-Unis, <[www.eia.doe.gov/emeu/cabs/China/Background.html](http://www.eia.doe.gov/emeu/cabs/China/Background.html)>.

<sup>20</sup> ICG, *op. cit.*, p. 10 et Chung-lian Jiang, « La Chine, le pétrole et l'Afrique », article du 28 novembre 2004 sur <[www.geopolitis.net](http://www.geopolitis.net)>.

<sup>21</sup> D'après le *BP Statistical Review of World Energy* de juin 2008, l'Afrique subsaharienne produit 7,1 % du pétrole mondial. Ses réserves sont principalement situées dans le golfe de Guinée.



des achats chinois d'hydrocarbures auprès de l'Égypte avait été multiplié par trois en l'espace d'une année, passant de 34 millions de dollars en 1999, à 102 millions en 2000. Cependant, en dépit de ces progrès chinois, un récent rapport de l'institut britannique Chatham House montre que les *majors* occidentales maintiennent le contrôle de l'exploitation pétrolière en Angola et au Nigeria, principaux producteurs de pétrole au sud du Sahara<sup>22</sup> mettant ainsi en évidence un jeu triangulaire ou multipolaire de la part des États africains exportateurs.

Devant la saturation du marché, on observe également une stratégie chinoise d'investissement dans le capital des groupes pétroliers. En janvier 2006, la CNOOC a racheté à la compagnie nigériane South Atlantic Petroleum Ltd 45 % du champ pétrolier d'Akpo field (ou *Oil Mining Lease* [OML] 130) pour 2,27 milliards de dollars. En mars de la même année, elle a acheté 35 % des parts d'un autre champ nigérian, *Oil Prospective Lease* (OPL) 229, pour 60 millions de dollars. En Angola, la SINOPEC et l'opérateur national Sonangol ont créé une joint-venture, Sonangol-Sinopec International (SSI) qui a récupéré des droits sur trois blocs (15, 17, 28)<sup>23</sup>. En juin 2009, la SINOPEC rachetait le suisse Addax, présent au Nigeria, Gabon et Cameroun, pour 7,24 milliards de dollars. À l'automne 2009, le *Financial Times* annonçait que la CNOOC était en négociation avec l'État nigérian pour l'achat de 16 licences représentant un ensemble 6,5 milliards de barils de pétrole à un prix qui pourrait atteindre 30 milliards de dollars<sup>24</sup>.

Par ailleurs, alors que jusqu'ici les compagnies chinoises semblaient se cantonner à des zones géographiques précises, on observe aujourd'hui une concurrence accrue entre elles. En juillet 2009, en Angola, lors de négociations pour obtenir 20 % des parts du bloc 32, tenu par l'entreprise américaine Marathon Oil, on assista à deux offres chinoises : l'une commune de la SINOPEC et la CNOOC et une offre de la CNPC<sup>25</sup>. Allant dans le sens d'une « marketisation » de la stratégie des entreprises chinoises, une étude de l'International Crisis Group en 2008 montre que si les entreprises pétrolières chinoises produisent de plus en plus de barils sur le

---

<sup>22</sup> A. Vines, L. Wong, M. Weimer et I. Campos, *Thirst for African Oil, Asian National Oil Companies in Nigeria and Angola*, Chatham House, août 2009.

<sup>23</sup> L. Corkin, « China's strategic infrastructural investments in Africa », *China's New Role in Africa and the South: A Search for a New Perspective*, Nairobi, Oxford et Bangkok, Fahamu and Focus on the Global South, 2008, p. 134 – 156.

<sup>24</sup> T. Burgis, « China seeks big stake in Nigerian Oil », *Financial Times*, 28 septembre 2009,

[www.ft.com/cms/s/0/9d714f96-ac60-11de-a754-00144feabdc0.html](http://www.ft.com/cms/s/0/9d714f96-ac60-11de-a754-00144feabdc0.html).

<sup>25</sup> L'offre de la SINOPEC et la CNOOC l'emporta avec une offre de 1,3 milliard de dollars. Les parts du bloc 32 sont désormais réparties ainsi : Total (30 %), SINOPEC/CNOOC (20 %), Sonangol (20 %), Exxon Mobil (15 %), Marathon Oil (10 %) et Galp (5 %).

continent africain, elles ont tendance à les vendre sur le marché international et non pas à les envoyer directement en Chine<sup>26</sup>.

Ainsi, moins de la moitié de la production à l'international des entreprises pétrolières chinoises est vendue en Chine. Pour expliquer ce phénomène, il est important de noter que le prix des hydrocarbures demeure contrôlé par l'État chinois, ce qui rend le marché chinois moins intéressant pour la revente malgré les compensations payées par Pékin à ses compagnies pétrolières<sup>27</sup>. Celles-ci sont devenues très puissantes et, si elles restent un bras armé de l'État chinois sur les marchés pétroliers, elles ont développé des politiques commerciales basées sur le profit<sup>28</sup>. Toutefois, on peut penser que dans une circonstance de crise stratégique ou économique grave, le marché national se verrait privilégié.

### Les matières premières

La RPC est également à la recherche des matières premières qui nourrissent sa fulgurante croissance industrielle, du bois d'œuvre aux métaux non ferreux. La Chine est le premier consommateur de bois d'œuvre. Elle représente également 30 % de la demande mondiale de zinc, 27 % de celle du fer et de l'acier, 25 % de celle du plomb, 23 % de celle de l'aluminium et 22 % de celle du cuivre. La Chine est également un très gros consommateur de nickel, d'étain, de coton et de caoutchouc. Elle ressent donc le besoin de renforcer ses liens et sa présence dans des pays riches en ressources naturelles<sup>29</sup>. La RPC est particulièrement dépendante de l'Afrique en la matière. À titre d'exemple, le continent lui fournit 80 % de son cobalt et 40 % de son manganèse. Pékin semble également très intéressé par les ressources en platine, vitales pour l'industrie automobile et les télécommunications. Un accord controversé aurait été signé par l'Export-Import Bank of China (Exim Bank) pour l'exploitation des ressources de platine du Zimbabwe et la RPC s'intéresse également au platine sud-africain. Certains chercheurs vont jusqu'à soupçonner la Chine de tenter d'instaurer un monopole sur l'exploitation du platine<sup>30</sup>. La RPC est également très présente sur le marché de l'uranium ainsi que sur l'ensemble des secteurs dont dépend la poursuite de son développement.

---

<sup>26</sup> International Crisis Group, *op. cit.*

<sup>27</sup> « G7 calls for an end to oil subsidies in India, China », *The Economic Times*, 9 février 2008. Lors des deux années avant la publication de l'article, l'État chinois aurait versé 15 milliards de yuans (2 milliards de dollars) à la seule SINOPEC.

<sup>28</sup> ICG, *op. cit.*, p. 5-6.

<sup>29</sup> R. Behar, « Special Report. China Storms Africa », *Fastcom.com*, 1<sup>er</sup> juin 2008, <[www.fastcompany.com/magazine/126/special-report-china-in-africa.html](http://www.fastcompany.com/magazine/126/special-report-china-in-africa.html)>.

<sup>30</sup> D. Muleya, « Zimbabwe: Storm Brews over China Deal », *Zimbabwe Independent*, 9 juillet 2009.



## Le secteur agroalimentaire

Les terres agricoles, qui commencent à manquer en Chine (20 % de la population mondiale pour 7 % des terres arables) en raison de la désertification et d'une urbanisation non contrôlée, constituent un autre secteur d'intérêt pour la Chine en Afrique. Depuis 2003, la Chine est devenue importatrice nette de produits agricoles. Entre 1998 et 2007, la Chine a multiplié ses importations de produits agricoles par 6, notamment le maïs (multiplié par 70) utilisé pour l'alimentation animale, l'huile de palme (multiplié par 25), le colza, les céréales, le manioc, le blé, le tabac et les fibres textiles.

À ce titre, la Chine s'intéresse tout particulièrement à la production de coton, expédiée en Chine pour y être transformée (la production de textile a triplé entre 1998 et 2007)<sup>31</sup>. Un autre facteur expliquant cet intérêt des entreprises chinoises pour les terres africaines est le développement d'une politique de promotion des biocarburants par le gouvernement chinois pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, chaque année, 12 millions de tonnes de pétrole doivent être remplacées par 2 millions de tonnes de biodiesel et 10 millions de tonnes de bioéthanol. Une grande partie de ces biocarburants doit être importée, d'où l'intérêt d'avoir accès aux terres arables africaines.

Tous ces facteurs expliquent que les autorités centrales chinoises tentent d'établir des stratégies de sécurisation des flux agricoles. Lors de la mise en place de la stratégie chinoise de promotion des entreprises à l'international, certaines productions agricoles ont fait partie des secteurs prioritaires soutenus par l'État, notamment la production de caoutchouc naturel, les huiles végétales, le coton, les productions maraîchères, la coupe et transformation de bois, les élevages et les pêcheries.

Lors du sommet sino-africain de 2006, le gouvernement chinois s'est engagé à réduire les droits de douanes sur un plus grand nombre de produits africains, notamment agricoles. Cette promesse a été élargie à l'occasion des sommets suivants. L'accès au marché chinois garanti à coût réduit, encourage les investissements de multinationales agroalimentaires ou pétrolières chinoises

---

<sup>31</sup> D'après les statistiques du département de l'agriculture américain, lors de la saison 2007-2008, la Chine aurait importé 2,5 millions de tonnes de coton alors que sa production domestique atteignait approximativement 8 millions de tonnes : <[www.fas.usda.gov/psdonline/psdHome.aspx](http://www.fas.usda.gov/psdonline/psdHome.aspx)>. Il est important de noter qu'en 2007, la production manufacturière de textile en Chine représentait une production de 419 milliards de dollars, dont 157 milliards pour l'exportation. In D. Freeman, J. Holslag et S. Weil, *op. cit.*, p. 5. En 2008, une étude du Food and Agriculture Policy Research Institute prévoyait que d'ici 2017-2018, la Chine passerait de 3 millions de tonnes de coton importé à 6,1 millions de tonnes : <[www.fapri.iastate.edu/outlook2008/](http://www.fapri.iastate.edu/outlook2008/)>.

pour l'acquisition de domaines agricoles, comme c'est déjà le cas dans différents pays à travers le monde et notamment en Afrique<sup>32</sup>.

En 2007-2008, lors de la flambée des prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux résultant des mauvaises récoltes dans un certain nombre de pays producteurs clefs, les autorités chinoises ont tout fait pour éviter le développement d'émeutes dans les principales villes chinoises<sup>33</sup>. Face à cette fragilité, au mois d'octobre 2008, un rapport du comité central a mis en avant le besoin d'accroître la coopération internationale en direction des pays producteurs de céréales, notamment grâce au fonds de développement sino-africain, annoncé lors du sommet de 2006 et mis sur pied en 2007<sup>34</sup>.

On peut donc s'attendre à un accroissement des opérations d'entreprises chinoises, soutenues par l'État chinois, dans le secteur agricole africain, que ce soit en termes d'achat de terre, de rachat d'entreprises mais aussi de transfert de technologie. Jusqu'ici les engagements chinois dans le secteur agricole africain se sont effectués dans le cadre de la coopération avec la création des « fermes de l'amitié », gérées par des entreprises d'État sur des espaces généralement inférieurs 1 000 hectares<sup>35</sup>. Des fermes de ce type ont été établies, entre autres, au Cameroun, en Zambie, en Tanzanie et au Zimbabwe<sup>36</sup>. Pékin est également intéressé par les droits de pêche et la pisciculture. Des accords portant sur ce secteur ont été signés au Gabon, en Namibie ou au Kenya<sup>37</sup>.

Cette offensive de la Chine dans le secteur agricole et agroalimentaire en Afrique a été concrétisée par un discours prononcé en

---

<sup>32</sup> Le groupe Yunnan Rubber a ainsi acquis 160 000 hectares de terres au Laos pour installer une plantation de caoutchouc. SINOPEC discute avec le gouvernement indonésien pour un projet de biocarburants d'une valeur de 5 milliards de dollars.

<sup>33</sup> "Chinese Premier Vows to Stabilize Prices", *People's Daily*, 13 novembre 2007 et "President Hu Stresses Stable Food Prices, Supply of Farm Produce", *China Daily*, 10 mars 2008.

<sup>34</sup> "China to Make Unremitting Efforts to Ensure Grain Security: Report", *China Daily*, 20 octobre 2008. Cité par D. Freeman, J. Holslag, S. Weil, *op. cit.*, p. 10.

<sup>35</sup> Aucun projet chinois concernant une superficie de plus de 50 000 hectares n'aurait été observé à ce jour. Cependant, une négociation serait en cours entre la China National Cereals, Oils and Foodstuffs Import and Export Company (COFCO) et l'État mozambicain pour une acquisition de terre majeure concernant un projet de riziculture et de graines de soja. In L. Cotula, S. Vermeulen, R. Leonard et J. Keely, *Land grab or Development Opportunity? Agricultural Investment and International Land Deals in Africa*, FAO/IIED/IFAD, Londres/Rome, 2009, p. 37.

<sup>36</sup> P. Fandio, « Razzia chinoise sur terres camerounaises », *Arte*, 12 septembre 2009, <[www.arte.tv/fr/recherche/2837676.html](http://www.arte.tv/fr/recherche/2837676.html)>.

<sup>37</sup> <[farmlandgrab.org/](http://farmlandgrab.org/)> est un site monté par l'ONG Grain qui répertorie l'ensemble des achats de terre de pays étrangers en Afrique.

2009 par Li Ruogu, directeur de l'Exim Bank. Dans la ville de Chongqing en Chine, où les travailleurs migrants ont été particulièrement touchés par la crise économique globale, Li Ruogu encourageait la migration d'agriculteurs chinois en direction des campagnes africaines et assurait que la banque fournirait un soutien sous forme de prêts pour aider les investissements mais aussi une aide pour écouler les produits<sup>38</sup>. En réaction à cet intérêt grandissant pour les terres africaines, Jacques Diouf, directeur de la FAO, a souligné les risques de dérives néocoloniales de ces politiques de sécurisation de matières premières agricoles, avec le développement de politiques économiques agricoles tournées vers l'exportation, quand les besoins dans les pays africains eux-mêmes demeurent très importants<sup>39</sup>.

### **Le renforcement du secteur des services (télécommunications, banques, tourisme)**

Dans le domaine des services, les investisseurs chinois, qui bénéficient de leur expérience nationale, ont ciblé le secteur des télécommunications, vecteur essentiel de la croissance sur le continent africain. En effet, le développement du réseau de téléphonie mobile et des NTIC représente, en Chine comme dans tout pays en développement, un accélérateur de croissance important. Ce secteur offre une possibilité unique au continent africain de réaliser des infrastructures de communication à moindre coût. La faiblesse du niveau des infrastructures de télécommunications et l'importance des zones géographiques à couvrir nécessitent toutefois de puissants investissements.

Si le secteur des télécommunications a longtemps été maintenu sous le monopole d'entreprises publiques, l'ouverture des marchés a favorisé les investissements des grands opérateurs mondiaux (Orange, le Koweïtien Zain, l'égyptien Orascom, ou l'entreprise marocaine Maroc Telecom détenue à 49 % par Vivendi). Les entreprises chinoises ne sont pas en reste avec l'émergence de la Zhong Xing Telecommunication Equipments Company Limited (ZTE), la multinationale Huawei – issue de l'APL - ou encore China Mobile. Ces entreprises chinoises, dont les financements demeurent opaques, sont très liées aux autorités et aux capacités de financement de l'État chinois.

Dans le secteur bancaire, on observe également les premières percées chinoises en Afrique qui accompagnent la montée en puissance des intérêts chinois sur le continent. Les banques

---

<sup>38</sup> M. Bristow, « China's long march to Africa », *BBC News*, 29 novembre 2007.

<sup>39</sup> « The Race by Food Importing Countries to Secure Farmland Overseas to Improve their Food Security Risks Creating a Neo-Colonial System », cité par D. Freeman, J. Holslag et S. Weil, « China's Foreign Farming Policy: Can Land Provide Security? », *BICCS, Asia Paper*, vol. 3, n° 9, 2008, p. 3.

chinoises, banques d'État au service d'une stratégie définie par le Parti et les autorités centrales, ont des réserves de fonds qui dépassent la plupart de celles des autres banques mondiales. Elles peuvent se permettre des investissements très importants et plus risqués que les autres acteurs du secteur en Afrique. On relève trois banques particulièrement actives :

- L'Industrial and Commercial Bank of China (ICBC), première banque chinoise, elle s'est spécialisée dans le soutien direct aux entreprises. ICBC a annoncé, le jeudi 25 octobre 2007, qu'elle entrait dans le capital de la plus grande banque sud-africaine, la Standard Bank. ICBC a déboursé 5,6 milliards de dollars pour acquérir 20 % de la plus importante banque d'Afrique par ses actifs<sup>40</sup>. Cette opération représente un double record. Il s'agit du plus important investissement réalisé par un groupe étranger en Afrique et également du plus gros investissement d'une banque commerciale chinoise hors de Chine.
- L'Exim Bank (dont l'action peut être comparée à celle du français Coface, mais avec plus de moyens) assure les crédits pour des transactions de commerce extérieur.
- La Banque de Développement de Chine (BDC) va gérer le fonds de développement sino-africain créé par l'État chinois en juin 2007. Le but de ce fonds est de soutenir les investissements d'entreprises privées chinoises. Les autorités chinoises espèrent attirer des capitaux en trois phases pour atteindre un capital de 5 milliards de dollars. La BDC a investi un capital d'un milliard de dollars dans la phase 1 du projet. À la fin 2008, le fonds avait investi 400 millions de dollars dans une vingtaine de projets à travers l'ensemble du continent africain<sup>41</sup>. En mars 2009, le fonds ouvrait sa première antenne régionale à Johannesburg.

Pour répondre au risque de dévaluation de ses réserves de change en dollars dans le cas où les poussées inflationnistes aux États-Unis devaient s'accroître, la RPC est également tentée par une stratégie d'investissements massifs en Afrique et dans d'autres pays émergents. Au sommet sino-africain de Charm-el-Cheikh du mois de

---

<sup>40</sup> M. Berber, « La Chine entre en force dans le secteur bancaire », *Rfi.fr*, 26 octobre 2007, <[www.rfi.fr/actufr/articles/094/article\\_58271.asp](http://www.rfi.fr/actufr/articles/094/article_58271.asp)>.

<sup>41</sup> « Development Fund Strengthens Sino-African partnership », *Tradeinvestafrica.com*, 6 août 2009, <[http://www.tradeinvestafrica.com/feature\\_articles/224685.htm](http://www.tradeinvestafrica.com/feature_articles/224685.htm)>.

novembre 2009, la RPC a ainsi annoncé le déblocage de nouveaux prêts ou dons pour un montant de 10 milliards de dollars.

Dans le secteur des transports, devant la recrudescence des échanges sino-africains, on observe une augmentation du nombre de liaisons aériennes directes entre la Chine et les pays africains. China Southern Airlines, China Eastern Airlines, et Hainan Airlines offrent une liaison directe entre Pékin et Le Caire trois fois par semaine, et entre Pékin et Johannesburg, deux fois par semaine. Il est intéressant de noter que Dubaï est devenu un carrefour aérien très important entre l'Asie et l'Afrique offrant, notamment grâce à sa compagnie Emirates, de nombreuses liaisons entre Dubaï et la Chine et entre Dubaï et un certain nombre de capitales africaines.

Ces liaisons aériennes ouvrent aussi la voie aux touristes chinois. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) estime qu'en 2020, la Chine deviendra la première « source » de touristes dans le monde. En 2006, 16 pays africains avaient obtenu le statut de « pays de destination » auprès des autorités chinoises. Ce précieux sésame permet à ces pays de figurer sur les destinations accessibles au public chinois. De même, dans le domaine de l'hôtellerie, les investisseurs chinois commencent à marquer leur présence. Ainsi, le 11 septembre 2009, la Chine a offert un prêt de 90 millions de dollars au Malawi pour la construction d'un hôtel d'affaires et d'un centre de conférences internationales<sup>42</sup>. La Chine est également la seule à ouvrir un complexe hôtelier en Sierra Leone.

## Le secteur du BTP

Le BTP est sans doute le secteur où la Chine a obtenu le plus de succès majeurs et anciens. La Banque mondiale estime que les besoins de l'Afrique en infrastructures pour rattraper son retard s'élèvent à 38 milliards de dollars d'investissements par an, auxquels s'ajoutent 37 milliards de dollars annuels pour maintenir les infrastructures déjà existantes<sup>43</sup>. À ce titre, la Chine répond à des besoins indéniables de nombre d'États africains. Pékin justifie sa présence massive sur le continent africain par la volonté de contribuer à son développement par la construction infrastructures, définie comme une

---

<sup>42</sup> « Le Malawi et la Chine signent un accord de 90 millions de dollars pour la construction d'un hôtel », *Agence de Presse Africaine (APA)*, 26 août 2009, reprise par le site *Afriqueavenir.org*, <[www.afriqueavenir.org/2009/09/11/le-malawi-et-la-chine-signent-un-accord-de-pret-de-90-millions-usd-pour-la-construction-d%e2%80%99un-hotel/](http://www.afriqueavenir.org/2009/09/11/le-malawi-et-la-chine-signent-un-accord-de-pret-de-90-millions-usd-pour-la-construction-d%e2%80%99un-hotel/)>.

<sup>43</sup> V. Foster, *Overhauling the Engine of Growth: Infrastructure in Africa*, Banque mondiale, draft, septembre 2008, <[siteresources.worldbank.org/INTAFRICA/Resources/AICD\\_exec\\_summ\\_9-30-08a.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTAFRICA/Resources/AICD_exec_summ_9-30-08a.pdf)>.

priorité par l'initiative du Nepad<sup>44</sup>. Le livre blanc de la politique chinoise en Afrique a donc identifié le développement des infrastructures du continent comme un secteur d'action privilégié<sup>45</sup>.

La Chine est devenue l'un des plus gros bailleurs de fonds de ce type de projets<sup>46</sup>. Les entreprises chinoises s'appuient sur leurs propres expériences en Chine, où le secteur de la construction occupe une place majeure dans l'économie et une croissance annuelle supérieure à 20 %<sup>47</sup>.

En Afrique subsaharienne, la Chine investit dans le domaine des transports, de l'hydroélectricité, des réseaux de télécommunications mais également des bâtiments de prestige à très forte visibilité<sup>48</sup>. Les entreprises chinoises sont présentes dans plus de 35 pays, les projets les plus importants se situant aujourd'hui en Angola, au Nigeria, au Soudan, en RDC et en Éthiopie, tous États riches ou potentiellement riches en hydrocarbures et en matières premières avec lesquels la RPC entretient des liens privilégiés.

Jusqu'aux débuts des années 2000<sup>49</sup>, les investissements chinois annuels dans le secteur des infrastructures en Afrique oscillaient autour de 500 millions de dollars. À partir de 2003, on observe des annonces d'investissements dans une fourchette comprise entre 1,3 et 1,7 milliard de dollars. Pour l'ensemble des années 2000-2006, le montant global des projets déjà financés et mis en route sur le terrain se serait élevé à 9,5 milliards de dollars. L'année 2006 a marqué un certain tournant avec la signature d'un grand accord en RDC de 9 milliards de dollars en 2006<sup>50</sup>. En 2007, l'investissement chinois est redescendu à 4,5 milliards.

Les grands accords de coopération sino-africains se traduisent par l'annonce groupée d'un ensemble de plusieurs dizaines de projets d'infrastructures recouvrant le BTP, mais aussi l'énergie, les télécommunications, l'éducation ou l'agriculture. Pris individuelle-

---

<sup>44</sup> Liang Guining, « The Place of Infrastructure in China's Africa Policy », Colloque Ifri, *China in Africa: Assistance, Investments and Political Involvement*, 8 décembre 2008.

<sup>45</sup> République populaire de Chine, *China's African Policy*, 12 janvier 2006 : [www.gov.cn/misc/2006-01/12/content\\_156490.htm](http://www.gov.cn/misc/2006-01/12/content_156490.htm).

<sup>46</sup> Liang Guining, *op.cit.* 2008.

<sup>47</sup> La part des investissements dans les infrastructures représentait plus de 44 % du PIB en 2008.

<sup>48</sup> V. Foster, W. Battlefield, C. Chen et N. Pushak, « Building Bridges: China's Growing Role as Infrastructure Financier for Africa », *The World Bank, Trends and Policy Option*, n° 5, 2008.

<sup>49</sup> V. Foster, W. Butterfield, C. Chen et N. Pushak, *China's Emerging role in Africa: Part of the Changing Landscape of Infrastructure Finance*, Gridlines, note n° 42, octobre 2008.

<sup>50</sup> Le contrat a été annoncé en 2006 mais signé en 2007. Voir le cas d'étude sur la République démocratique du Congo (RDC) dans cette étude pour analyser en détail les effets d'annonce et la réalité sur le terrain de la mise en place de ce type de grand contrat.



ment, ces projets couvrent en grande majorité des sommes inférieures à 50 millions de dollars. Ainsi, jusqu'en 2007, seulement six projets auraient atteint des montants supérieurs à un milliard de dollars<sup>51</sup>.

Si les professionnels du secteur ont pu un temps considérer que les entreprises chinoises allaient se cantonner à des niches, des infrastructures à faible rendement et qu'elles n'auraient pas les capacités de comprendre et s'adapter aux spécificités des marchés africains, force est de constater que c'est loin d'être le cas. Au contraire, ces spécificités ont facilité la démarche des entreprises chinoises : « Cette démarche est facilitée par une réglementation peu contraignante, la faiblesse de la concurrence et l'absence d'opérateurs locaux »<sup>52</sup>.

## **L'Afrique en tant que nouveau marché**

### **Le développement des échanges**

Les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont connu une croissance exponentielle, passant de 2 milliards de dollars en 1999, à 74 milliards de dollars en 2007 et 107 milliards de dollars en 2008. L'inflation des échanges est l'un des caractères qui fascinent les observateurs des relations sino-africaines. Mise à part une possible inflexion de la courbe exponentielle, notamment avec les effets de la crise mondiale de 2008-2009, ces échanges devraient continuer à s'accroître dans les années à venir. Au-delà des échanges commerciaux, les IDE en provenance de Chine ont également connu une croissance remarquable. Le chiffre de 900 entreprises chinoises impliquées sur le continent a été avancé. Si celles-ci sont généralement des entreprises liées à l'État chinois, on observe toutefois un accroissement du nombre d'entreprises de droit privé. En 2007, les entreprises chinoises auraient investi 12 milliards de dollars sur l'ensemble du continent et dans tous les secteurs. Il est important de noter qu'un phénomène de redondance a pu également se produire dans certains secteurs d'activité, conduisant à une concurrence entre les entreprises chinoises elles-mêmes<sup>53</sup>.

---

<sup>51</sup> Liang Guining, *op.cit.*

<sup>52</sup> F. de la Chevalerie et Scarlet Wang, « Les succès du BTP chinois en Afrique annoncent-ils la fin du BTP français ? », *Le Moniteur.fr*, 17 avril 2007,

<<http://www.lemoniteur.fr/139-entreprises-de-btp/article/point-de-vue/523597-les-succes-du-btp-chinois-en-afrique-annoncent-ils-la-fin-du-btp-francais-par-francois-de-la-chevale>>.

<sup>53</sup> Par exemple, dans le secteur du BTP : China State Construction Engineering Corporation (CSCEC) dans le secteur du logement (Algérie), la

Les premières vagues d'investissements semblaient confirmer une approche chinoise centrée sur un objectif de sécurité énergétique et d'approvisionnements en minerais. S'il s'agit clairement de l'une des grandes caractéristiques des échanges et des investissements chinois, ce n'est pas la seule. La gamme de secteurs dans lesquels agissent les entreprises d'État, les investisseurs et les entrepreneurs chinois s'est considérablement élargie. Si l'on effectue la typologie des États les plus favorisés, on trouve une présence plus marquée dans les pays où l'implantation chinoise est ancienne (Zambie, Tanzanie), où un soutien politique chinois assure une protection au pouvoir en place (Soudan, Zimbabwe), ou dans des pays présentant les potentialités économiques les plus intéressantes (Nigeria, Afrique du Sud, Angola, République Démocratique du Congo, Éthiopie). Mais de façon générale, les Chinois acceptent de prendre des risques en Afrique, s'attaquant à de nombreux secteurs à la fois. Ils s'adaptent aux contraintes, et ont réussi à s'implanter en dépit d'une méconnaissance des cultures et traditions locales.

La Chine poursuit également en Afrique une intégration verticale puisqu'elle est devenue l'un des principaux acteurs de la distribution, sur les marchés ou dans des boutiques, de produits souvent exclusivement chinois. Marginaux au début des années 1990, les commerçants chinois en Afrique sont désormais présents dans toutes les grandes villes africaines. Des « chinatowns » se développent avec la présence de dizaines de boutiques dans les mêmes rues (Dakar, Kinshasa, Alger). Au Lesotho, 50 % des supermarchés seraient ainsi tenus par des commerçants chinois<sup>54</sup>. Depuis peu, face à une saturation de certains centres-villes, les nouveaux arrivants chinois poussent leur installation dans les quartiers périphériques, dans les banlieues voire dans des villages.

Les pionniers dans ce domaine ont souvent été le personnel chinois qui avait découvert le continent africain par l'intermédiaire de la coopération. Si la plupart des coopérants (docteurs, infirmiers, ingénieurs, etc.) sont rentrés chez eux à la fin de leur contrat, certains se sont installés sur place. Leurs expériences locales ont généralement permis d'évaluer les secteurs porteurs et leurs chances de succès (médecins et infirmiers en Tanzanie qui ont ensuite essaimé

---

China National Machinery & Equipment Corporation (CMEC), et la China Harbour Engineering Company (CHEC) dans les transports, la China National Water Resources & Hydropower Engineering Corporation (CWHEC) spécialisée dans les constructions de barrages hydrauliques (Congo, Rwanda), la Compagnie nationale chinoise des transports des ponts et chaussées (CNCTPC), Sinohydro et la China Railway Engineering Corporation (CREC) dans les infrastructures routières (RDC). Dans le secteur des matières premières : la CNPC, la SINOPEC (Nigeria, Angola, etc.) et la CNOOC (Sao Tomé, Nigeria, Guinée Équatoriale, etc.), China Nuclear International Uranium Corporation (SinoU), notamment au Niger. Dans le secteur des télécommunications : Huawei Technologies présente dans 39 pays, ZTE Chine, Shanghai Bell, China Telecom.

<sup>54</sup> R. Behar, *op. cit.*



dans le reste de l'Afrique australe). Ces 15 dernières années, l'accroissement des projets d'infrastructures menés par des entreprises chinoises a dopé le nombre potentiel de candidats à l'installation.

On note aujourd'hui l'apparition de nouvelles vagues migratoires de commerçants ne passant pas nécessairement par des contrats de travail au sein de la coopération ou dans des grandes entreprises. Lors d'entretiens auprès de commerçants chinois du grand marché à Kinshasa en juillet 2009, nous avons pu observer que la majorité des installations étaient récentes. Les boutiques étaient tenues par des personnes qui arrivaient directement de Chine, soit pour reprendre un commerce familial déjà installé sur place, mais dont le propriétaire était rentré en RPC, soit pour tenter leur chance. Le choix de l'installation en RDC se faisait par le bouche à oreille (famille, amis), par la lecture d'articles de presse ou sur les conseils d'agence de placements avant le départ<sup>55</sup>.

### **Le commerce parallèle et les produits piratés**

Les données chiffrées sur cet élément particulier sont difficiles à obtenir tant en raison de la nature de ces activités que du fait que les pays subsahariens se caractérisent par une très large part d'économie informelle. Il semble que le continent africain soit à la fois l'un des principaux pays destinataires (médicaments, pièces détachées...) de produits piratés fabriqués en Chine mais également l'une des plaques tournantes du trafic en direction de l'Europe. Ainsi, dans le cas concernant le trafic de cigarettes contrefaites, produites à plus de 80 % en Chine, une partie de l'approvisionnement européen transite par l'Afrique<sup>56</sup>.

## ***L'Afrique comme soupape sociale***

### **Le développement de l'immigration chinoise**

Liée en partie aux échanges, la croissance de la diaspora chinoise sur le continent est désormais un des éléments clés des relations sino-africaines. Les chiffres les plus divers circulent sur un phénomène difficile à quantifier et à analyser à l'échelle du continent. Le chiffre de 700 000 est évoqué<sup>57</sup>. Cette augmentation massive correspond à la réalité de la situation sociale en Chine où, pour beaucoup de paysans ne disposant que de lopins de terre très réduits, l'immigration vers les côtes chinoises, l'Occident ou l'Afrique apparaît

---

<sup>55</sup> Entretiens avec des commerçants chinois dans le grand marché de Kinshasa, juillet 2009.

<sup>56</sup> R. Behar, *op. cit.*

<sup>57</sup> « La Chine devient une nouvelle cible pour Al-Qaida », *Le Figaro*, 16 juillet 2009.

comme la seule solution d'avenir. La souplesse du contrôle à l'arrivée sur le continent africain participe également de son attractivité.

Toutefois, l'évaluation de ce phénomène demeure délicate. D'une part, il n'existe pas de statistiques fiables concernant les migrations chinoises<sup>58</sup>. Toutes les recherches s'intéressant à ce sujet s'accordent à reconnaître que l'indicateur du nombre de visas délivrés par les consulats africains en Chine ou dans les aéroports sous-estime le nombre de migrants chinois. On commence tout juste à disposer de travaux de recherche ou de documentaires sur les parcours de vie des migrants, leurs motivations ou encore leurs conditions de vie. Ces recherches permettront d'avoir une vision plus affinée du phénomène. D'autre part, les chiffres varient si l'on inclut le cas spécifique de l'Afrique du Sud, où se mêle une communauté chinoise installée depuis près de quatre générations à une récente vague migratoire effrénée.

#### Le cas de la diaspora chinoise en Afrique du Sud

Les premières traces de présence chinoise en Afrique du Sud remontent au XVII<sup>e</sup> siècle par l'intermédiaire de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales. Une petite communauté chinoise de quelques dizaines ou centaines de personnes commença à se former. Il faut attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour voir la constitution d'une diaspora chinoise de plusieurs milliers de personnes (1891 : 413 Chinois, 1904 : 2 556, 1946 : 6 340<sup>59</sup>). Il s'agissait pour la plupart de travailleurs indépendants souhaitant faire fortune en Afrique du Sud en occupant des positions de petits commerçants, fermiers ou mineurs. La présence chinoise a subi les aléas des bons vouloirs des régimes coloniaux puis de l'apartheid. Ainsi, suite à la guerre des Boers, le secteur des mines manquait de main-d'œuvre dans la province du Transvaal. Pour répondre à ce manque, une forte migration temporaire fut organisée par les autorités britanniques et les entreprises minières aurifères. En 1904, la *Labour Importation Ordinance* fut publiée par le Conseil législatif du Transvaal, sous contrôle britannique. Elle permettait le recrutement de dizaines de milliers de paysans chinois. Au moins 63 695 Chinois furent recrutés<sup>60</sup> pour être

<sup>58</sup> A. Kernén et B. Vulliet, « Petits commerçant et entrepreneurs chinois au Mali et au Sénégal », *Afrique contemporaine*, n° 228, p. 71.

<sup>59</sup> Les chiffres de ces recensements sont cités par Y. Jung Park, *A Matter of Honour: Being Chinese in South Africa*, Auckland Park, Jacana Medias, 2008, p. 21 et 23.

<sup>60</sup> K. Harris, « Not a Chinaman's Chance: Chinese Labour in South Africa and the United States of America », *Historia*, vol. 52, n° 2, novembre 2006, pp.177-197, ou P. Campbell, « The Transvaal Experiment », in *Chinese Coolie Immigration to Countries within the British Empire*, Londres, Frank Cass, 1971, chapitre 4. Ces deux articles sont cités par S. Raine, *op. cit.* On y apprend ainsi que cette première vague migratoire chinoise fut stoppée

utilisés dans les mines d'or du Witwatersrand entre 1904 et 1907. À cette date, correspondant à la fin de leur contrat de trois années, la quasi-totalité de ces mineurs rentra en Chine. Ils subissaient la réaction raciste des populations blanches d'Afrique du Sud inquiétées par cette arrivée massive de main-d'œuvre bon marché. Une autre raison du non-renouvellement de l'expérience fut la participation des mineurs chinois, avec les travailleurs d'origine des Indes, aux campagnes de résistance passive organisées dans la province du Transvaal par Mahatma Gandhi (1906-1991).

Durant l'apartheid, la communauté chinoise fut touchée par les politiques racistes de l'apartheid. Elle changea plusieurs fois de statut (« non blancs », « groupe à part », « blancs »). En 1953, une loi restrictive en termes de migration empêcha l'arrivée de nouveaux migrants. Il faut attendre les années 1970 pour qu'une nouvelle vague de migration arrive en provenance de Taïwan, profitant des bonnes relations diplomatiques entre les deux pays mais aussi des mesures incitatives lancées par les autorités sud-africaines pour dynamiser l'économie, notamment dans les bantoustans et le secteur textile. Les citoyens originaires de Taïwan bénéficiaient d'un statut de citoyen blanc. Un pic de 30 000 Taïwanais a été atteint dans les années 1990. Cette communauté taïwanaise serait constituée désormais d'environ 6 000 membres du fait de plusieurs éléments : l'Afrique du Sud a reconnu la Chine populaire et coupé ses liens avec Taipei en 1998, les perspectives économiques ont perdu de leur intérêt avec l'évolution du droit des travailleurs noirs, et des produits moins chers importés, notamment chinois, sont venus concurrencer leur marchandise. Depuis le début des années 1990, le nombre de migrants chinois légaux et illégaux ne cesse de croître.

En 1999, la communauté chinoise d'Afrique du Sud est évaluée à 50 000 membres. Un journaliste chinois installé en Afrique du Sud indique qu'entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, 30 à 50 migrants chinois illégaux entraient quotidiennement dans le pays depuis le Lesotho et le Mozambique. En 2004, des officiels chinois rapportent le nombre de 80 000 Chinois présents légalement. En 2008, la communauté chinoise en Afrique du Sud était estimée à 300 000 membres légaux et illégaux<sup>61</sup>. Des tensions sont apparues entre la dernière vague de migrants et la communauté chinoise présente depuis plusieurs générations. Cette dernière supporte mal les campagnes médiatiques dénonçant les activités à la marge menées par les migrants chinois illégaux<sup>62</sup>.

---

par le colonisateur car elle remettait en cause l'équilibre « racial » de la région et créait beaucoup de tensions.

<sup>61</sup> Y. Jung Park, *op. cit.*, p. 1.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p.161-163.

Dans la vague de migration plus récente, qui attire toutes les attentions, un autre élément rend le comptage statistique difficile. Il s'agit de l'organisation des filières migratoires. Il est effectivement malaisé de distinguer migration permanente et migration temporaire<sup>63</sup>. Ainsi, les entreprises chinoises dans le BTP organisent leurs propres filières de recrutement, et ce directement dans leurs provinces d'origine souvent frappées par un important chômage structurel. La multiplication des grands chantiers menés par les entreprises chinoises génère des flux importants de main-d'œuvre en provenance de Chine. La barrière linguistique, un niveau de qualification plus élevé, et parfois même un niveau de rémunération demandé inférieur à celui des autochtones, rendent les ouvriers chinois presque indispensables aux entreprises et entrepreneurs chinois du secteur. Une fois sur place, il est très difficile d'évaluer le taux de retour des ouvriers chinois à la fin du chantier. On peut imaginer qu'une partie des ouvriers est réutilisée sur d'autres chantiers par l'entreprise ayant pris en charge le voyage des migrants. En fonction des possibilités entrepreneuriales du pays d'accueil (dynamisme des acteurs locaux, niches sectorielles), une autre partie des migrants peut décider de s'installer sur place et développer des activités parfois à son propre compte (BTP, activité minière artisanale, commerce, hôtellerie/restauration, agriculture, régie forestière, etc.).

Toutefois, le succès de l'implantation de migrants chinois ne va pas de soi. À Kinshasa, le président de la Chambre de commerce sino-congolaise estime qu'environ 20 % des migrants chinois qui souhaitent s'implanter dans le secteur commercial ne réussissent pas leur intégration économique et retournent en Chine au bout de quelques mois<sup>64</sup>.

---

<sup>63</sup> Y.Jung Park, directeur de recherche à l'université de Johannesburg, les surnomme les « séjourners » : « Les Chinois résidant temporairement en Afrique : les "séjourners" », *Hommes & migrations*, n° 1 279, mai-juin 2009, p. 126-138.

<sup>64</sup> Entretien avec Monsieur Zhang, président de la chambre de commerce sino-congolaise, Kinshasa, juillet 2009.

## Les enjeux stratégiques

---

Au-delà de cette dimension économique corrélative à la croissance chinoise, les enjeux stratégiques sont également très présents dans l'intérêt de la Chine pour le continent africain. Cette dimension stratégique est ancienne mais elle a aujourd'hui pour objet de nouveaux enjeux dans un monde globalisé où la RPC tente de trouver sa place face aux grandes puissances d'hier.

L'Afrique permet ainsi à la Chine d'expérimenter un discours nouveau et plus agressif en matière de normes internationales et d'affirmer sans complexe sa puissance face aux grands acteurs occidentaux mais également face à ses grands partenaires/rivaux asiatiques.

### ***La mise en œuvre d'un modèle chinois concurrent, ou comment résister aux normes internationales***

L'intérêt porté par la Chine à l'Afrique s'inscrit dans une stratégie plus large d'affirmation de puissance au niveau mondial. Doté de moyens accrus, Pékin souhaite aujourd'hui se faire entendre et participer d'une manière plus active à la définition des normes internationales dans l'ensemble des domaines qui touchent directement à ses intérêts. C'est le cas en matière financière, comme l'a démontré l'activisme de Pékin au sein du G20 pour s'opposer à la « domination internationale » du dollar. C'est également le cas en matière environnementale où, comme l'a démontré le Sommet de Copenhague, la Chine se positionne clairement dans le camp des 77 pays en développement pour mieux s'opposer aux exigences des pays développés en matière de changement climatique.

Sur l'ensemble de ces sujets, la Chine s'appuie sur le groupe des États africains qui, comme à la Commission des droits de l'homme de l'ONU, soutient généralement les positions chinoises. Pour Pékin, l'influence croissante du modèle chinois en Afrique est donc essentielle à l'affirmation progressive du pouvoir « global » de la RPC. Les analystes soulignent que l'Afrique subsaharienne compte 48 sièges à l'ONU et que la Chine doit lui accorder une grande attention. Pékin est ainsi capable de mobiliser l'ensemble des éléments de sa stratégie africaine au service d'une ambition globale

parfaitement définie et qui repose sur un rapport de force constant avec le « camp occidental ». Pour reprendre les termes d'un analyste, « la Chine doit se préparer aux défis de l'Occident et à la compétition de la part d'autres pays ». Dans ce contexte, l'Afrique est bien, selon Pékin, un enjeu et un instrument de cette compétition<sup>65</sup>.

Mais en Afrique, la Chine cherche également, tout en rejetant officiellement cette notion de « modèle », à imposer son propre modèle de développement dans la « stabilité », c'est-à-dire sans véritable démocratisation, face au modèle américain ou occidental d'ingérence et de soutien au changement de régime. Se plaçant à la tête des États du « Sud », Pékin insiste sur le « respect du droit de chaque peuple et de chaque pays à choisir de manière indépendante son propre modèle de développement », ce qu'il résume sous le terme de respect de la « démocratie dans les relations internationales », opposé à l'ingérence des grandes puissances occidentales, au premier rang desquelles les États-Unis<sup>66</sup>.

Selon les analystes chinois, ce « modèle chinois » rencontre un succès certain en raison notamment de l'exemple de la réussite économique de la RPC depuis les débuts de la politique de réforme et d'ouverture en 1979<sup>67</sup>. Selon ces mêmes analystes, le développement de la Chine exerce globalement une influence bénéfique sur le développement du continent africain, en raison de la croissance des demandes en énergie et en matières premières. Le « consensus de Pékin » est donc présenté en Afrique, comme un recours face au « consensus de Washington » accusé de mettre potentiellement en péril la survie de nombreux régimes de la région. Ceci d'autant plus que la Chine, à la tête de plus de 2 000 milliards de dollars de réserves de change en 2009, peut s'appuyer sur des moyens financiers considérables distribués soit sous forme d'aide, soit sous forme d'investissements, les deux étant souvent liés.

Face à la « vieille Europe », la Chine a par ailleurs longtemps pu se présenter comme vierge de tout passé colonialiste, partageant avec les partenaires africains de Pékin la mémoire des luttes « anti-impérialistes ». La Chine insiste sur le fait qu'en dépit de cette responsabilité ancienne due à la colonisation, les efforts de l'Europe et du monde occidental en général pour le développement de l'Afrique ne sont pas suffisants.

Là encore, la RPC tente d'imposer son propre « modèle » de coopération. Elle s'oppose à la volonté de l'UE de faire de la stratégie africaine de la Chine un enjeu du dialogue stratégique mis en place. Face à l'Union européenne et aux États européens, la Chine se pose en donneur de leçons, mettant en avant les succès d'une politique de

---

<sup>65</sup> T. Wenzhao, *op. cit.*

<sup>66</sup> « Premier's Wen Speech at UN High level Meeting », *China Daily.com*, 25 septembre 2008.

<sup>67</sup> T. Wenzhao, *op. cit.*

coopération avec l'Afrique essentiellement tournée vers « l'efficacité ». En mettant en avant cette « efficacité », Pékin renforce la légitimité de ses revendications en matière de définition de nouvelles normes, qui viendraient progressivement remplacer celles imposées par un monde occidental en perte de vitesse. À ce titre, l'exemple africain joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie extérieure de Pékin.

Toutefois, sous la pression des États occidentaux, Pékin a accepté, depuis 2007, d'établir un dialogue avec l'Union européenne sur l'Afrique<sup>68</sup>. Des dialogues ont aussi été mis en place avec certains États membres, comme la Grande-Bretagne et la France. La volonté des acteurs européens est de sensibiliser les autorités chinoises aux questions de gouvernance, à leurs expériences d'aide au développement et aussi de mettre sur pied de possibles collaborations. Certains observateurs souhaitent également voir promu le développement d'un dialogue tripartite Afrique-Chine-UE. Si ces propositions sont potentiellement bénéfiques, la RPC demeure aujourd'hui très réticente devant tout ce qui s'apparente à une limitation de sa marge de manœuvre. De leurs côtés, les pays africains freinent aussi car ils sont bénéficiaires de la mise en concurrence entre la Chine et l'Union Européenne.

## ***L'Afrique comme vecteur d'affirmation de la puissance chinoise***

### **La question de Taïwan**

L'Afrique a longtemps constitué un champ de rivalité avec Taïwan en matière de reconnaissance diplomatique. Il a longtemps été essentiel pour la RPC de briser l'influence de la République de Chine sur le continent africain en dénonçant la politique du « carnet de chèque » mise en œuvre par Taipei. La RPC n'a d'ailleurs pas hésité à soutenir des mouvements d'opposition armés aux autorités centrales, comme dans le cas du Tchad, pour obtenir un changement d'allégeance plus rapide. Depuis la reconnaissance de la RPC par l'Afrique du Sud en 1996, Pékin considère toutefois l'avoir définitivement emporté sur la capacité d'influence de Taïwan, même si Taipei entretient encore des relations diplomatiques avec quatre États africains<sup>69</sup>. Aujourd'hui, le débat s'est déporté à l'ONU et concerne l'octroi – ou non – à Taïwan d'un « espace diplomatique élargi ». Là encore, la force de frappe des voix africaines demeure essentielle pour Pékin.

---

<sup>68</sup> C. Grant et K. Barysch, *Can Europe and China Shape a New World Order?*, Londres, Centre for European Reform, mai 2008, p.88-89.

<sup>69</sup> Burkina Faso, Gambie, Sao Tome et Principe, Swaziland.



## L'Afrique comme enjeu d'une rivalité de puissance régionale et globale

L'Afrique est également devenue un terrain d'affirmation de la puissance chinoise face à ses rivaux asiatiques, au premier rang desquels le Japon et l'Inde. La RPC a progressivement mis en place ses propres « contre forums » d'encouragement aux investisseurs et de soutien à l'aide aux États africains. Ainsi, aux conférences Ticad, initiées en 1993 par Tokyo pour promouvoir un dialogue politique de haut niveau avec l'Afrique, qui réunissent tous les deux ans au Japon des investisseurs potentiels et l'ensemble des acteurs africains, répond désormais le forum sur la coopération sino-africain (FCSA) qui depuis 2000 réunit alternativement à Pékin et sur le continent africain la quasi-totalité des chefs d'État et de gouvernement du continent. Ce forum est le lieu où s'exprime et s'affirme la stratégie africaine de la Chine, fondée sur une offre d'aide massive ainsi que des promesses d'investissements et de coopérations. Mais les liens privilégiés tissés avec le continent africain permettent également à la RPC de construire un front d'opposition plus large face aux ambitions japonaises d'obtenir le statut de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, qui constitue l'un des grands sujets de contentieux entre Pékin et Tokyo<sup>70</sup>.

On retrouve cette problématique de la représentation à l'ONU face à l'Inde, mais la Chine rivalise également avec New Delhi en ce qui concerne l'accès aux droits d'exploitation, que ce soit dans le domaine de l'énergie ou dans celui des matières premières<sup>71</sup>. Toutefois, en dépit d'une stratégie d'affirmation de la puissance indienne par-delà le sous-continent, qui s'appuie notamment en Afrique sur une importante diaspora arrivée pendant la colonisation britannique, l'influence de l'Inde ne peut encore rivaliser avec celle de la RPC en raison d'un plus grand contrôle des moyens mis en œuvre. Très significativement, Pékin considère que le renforcement de son influence en Afrique passe par des investissements massifs et l'octroi d'une importante aide au développement, aux dépens du développement de certaines régions de Chine elles-mêmes très déshéritées<sup>72</sup>. Dans ce contexte, la prise de décision en Chine est facilitée par l'absence de contrôle démocratique et la centralisation du pouvoir ; deux éléments absents du contexte politique de la Fédération indienne<sup>73</sup>. Il faudra attendre 2008 pour qu'un premier sommet sur les

---

<sup>70</sup> J. Kita, *L'Aide publique au développement japonaise et l'Afrique : vers un partenariat fructueux?*, Paris, Ifri, septembre 2008, « Asie.Visions », n° 10, <[www.ifri.org/files/centre\\_asie/Asie\\_Visions\\_10\\_Kita.pdf](http://www.ifri.org/files/centre_asie/Asie_Visions_10_Kita.pdf)>.

<sup>71</sup> A. Vines, L. Wong, M. Weimer et I. Campos, *op. cit.*

<sup>72</sup> Rappelons qu'en termes de PNB par habitant, la Chine se situe au 107<sup>e</sup> rang mondial.

<sup>73</sup> En la matière, la Chine s'appuie sur une tradition qui remonte au maoïsme lorsque, alors que les conséquences du Grand Bond en avant faisaient plusieurs dizaines de millions de morts en Chine, Pékin octroyait une aide



échanges entre l'Inde et l'Afrique soit organisé à New Delhi et le montant des investissements promis, 500 millions de dollars, est très loin des sommes consenties par Pékin<sup>74</sup>.

### **L'Afrique dans le débat sur le développement des capacités de projections de la RPC**

L'Afrique joue également un rôle significatif dans le renforcement des ambitions de la RPC en matière militaire. Les cercles proches des milieux militaires en Chine insistent en effet sur la nécessité pour la Chine, grande puissance émergente, de renforcer la sécurité de ses voies d'approvisionnement maritimes, notamment en direction de l'Afrique, en développant ses capacités de projections. Les navires marchands et de pêche chinois n'ont pas été épargnés par les pirates somaliens<sup>75</sup> et dans un premier effort concret de mise en œuvre de ces ambitions nouvelles, la Chine a envoyé au début de l'année 2009 trois bâtiments, parmi les plus modernes de sa flotte, au large de la Somalie pour participer à la lutte contre la piraterie<sup>76</sup>.

Soucieuse également d'améliorer son image de marque de grande puissance responsable en participant à des opérations multinationales tout en renforçant des capacités militaires toujours très limitées, la Chine a également, depuis le début des années 2000, considérablement renforcé sa contribution aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, tout particulièrement sur le terrain africain. À la fin de l'année 2008, la RPC comptait ainsi 2 146 hommes participant aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, dont 7 opérations en Afrique, faisant de la Chine le premier contributeur de troupes en Afrique parmi les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité : MINURSO (Sahara Occidental), MONUC (République Démocratique

---

conséquente aux États africains et aux mouvements de libération alliés dans la lutte contre l'impérialisme américain et l'hégémonisme soviétique.

<sup>74</sup> Au début de l'année 2008, 800 entreprises d'État chinoises avaient investi 6 milliards de dollars dans plus de 900 projets. Ce chiffre ne prend pas en compte le rôle croissant des acteurs privés. In J. Herbst et G. Mills, « Commodity Flux and China's African Strategy », *China Brief*, vol. 9, n° 2, 22 janvier 2009.

<sup>75</sup> « Somali Pirates Seize Hong Kong Ship », *Xinhua*, 11 novembre 2008, <[news.xinhuanet.com/english/2008-11/19/content\\_10381952.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2008-11/19/content_10381952.htm)> ; « Chinese Fishing Ship Seized by Unidentified Persons off Kenyan Coast », *Xinhua*, 14 novembre 2008, <[news.xinhuanet.com/english/2008-11/14/content\\_10357911.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2008-11/14/content_10357911.htm)> ; « Chinese Ship Rescued from Attack by Pirates in Gulf of Aden », *Xinhua*, 18 décembre 2008, <[news.xinhuanet.com/english/2008-12/18/content\\_10520958.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2008-12/18/content_10520958.htm)>.

<sup>76</sup> Au mois d'octobre 2009, l'arraisonnement d'un nouveau bâtiment de commerce chinois a toutefois démontré les limites opérationnelles des bâtiments militaires chinois.

du Congo), UNMEE (Éthiopie, Érythrée), UNMIL (Libéria), UNMIS (Soudan), UNOCI (Côte d'Ivoire), UNAMID (Darfour)<sup>77</sup>.

La Chine participe aux opérations de maintien de la paix de l'ONU dans un cadre strictement non combattant de soutien logistique ou médical. Le génie chinois est également très présent, soulevant le soupçon d'activités de reconnaissance des ressources minières sous couvert des opérations de l'ONU.

Plus préoccupant pour Pékin, la Chine n'a pas aujourd'hui les moyens de répondre à une éventuelle vague de violence frappant des résidents chinois de plus en plus nombreux en Afrique, souvent dans des zones de crises ou de conflits, en raison d'un seuil de prise en compte du risque particulièrement élevé dans le cas de la Chine. Depuis 2007, les résidents chinois ont été victimes de plusieurs attaques et enlèvements. Si ces attaques n'ont suscité que peu de réactions en Chine même, l'émergence d'une classe moyenne urbanisée et le rôle croissant d'Internet pourraient à terme peser sur les prises de décision du pouvoir chinois en cas de crise grave sur le continent africain.

---

<sup>77</sup> Yin He, *China's Changing Policy on UN Peacekeeping Operations*, Swedish Institute for Security and Development Policy, juillet 2007, « Asia Paper ».

# Les instruments de l'action de la Chine en Afrique

---

Contrairement à d'autres puissances, agissant sans complexe, la RPC dispose aujourd'hui d'une batterie d'instruments pour agir en Afrique. Ces instruments sont d'ordres divers. Ils vont de l'idéologique, avec la mise en place d'un discours « Sud-Sud » particulièrement séduisant, à la mise en place d'une très importante « aide au développement » qui passe par la mobilisation de tous les moyens d'action du « soft power » à la chinoise, et à l'entretien de liens privilégiés avec les élites africaines.

## ***Un discours séduisant : coopération Sud-Sud et anticolonialisme***

Dès 1982, la Chine a défini « quatre principes de coopération avec les pays en développement » qui sont l'égalité et l'intérêt mutuel (*pingdeng huli*), l'attention aux réalisations (*jiangqiu shixiao*), le caractère multiforme (*xingshi duoyang*) et le développement en commun (*gongtong fazhan*)<sup>78</sup>. Alors que la Chine revendique aujourd'hui son statut de troisième puissance économique mondiale, deuxième peut-être demain devant le Japon, elle met également en avant, sur le continent africain, son statut de « plus grand pays en développement du monde », jouant ainsi à la fois des avantages de la richesse, même relative, et du sous-développement. Face aux critiques qui s'expriment, notamment à Bruxelles ou à Paris, contre la stratégie africaine de la Chine, le discours chinois d'un « Sud » anciennement colonisé vise à réduire l'intérêt des puissances européennes pour l'Afrique aux seules expériences historiques malheureuses. Ce discours rencontre un écho certain auprès d'une partie au moins des élites gouvernementales africaines qui y trouvent une justification aux difficultés actuelles du continent.

Au-delà, la Chine tente de diffuser un système de normes défini par « le Sud » opposé à des valeurs dénoncées comme fausement universelles qui seraient imposées par les pays du Nord. En

---

<sup>78</sup> X. Weizhong, « China Development Assistance to Africa, and New Challenges and its Practices », Séminaire Ifri, 8 décembre 2008.

matière d'aide au développement par exemple, face aux difficultés rencontrées par certains États africains, la Chine privilégie les accords bilatéraux et un financement chinois non « dilué » dans les grands organismes multilatéraux, contrairement au Japon placé dans le camp des pays « occidentaux » ou assimilés.

### **Le principe de non-ingérence**

Cette dénonciation commune du « Nord » s'accompagne d'un principe qui constitue le cœur du discours chinois sur l'Afrique. Le principe de non-ingérence, justifié par la lutte commune des nations africaines et de la Chine pour l'indépendance nationale, se traduit notamment par le refus de toute conditionnalité à l'aide au développement. Application concrète du « consensus de Pékin » sur lequel s'appuie la stratégie chinoise d'influence en Afrique, ce principe est notamment exprimé dans le *policy paper* sur la politique africaine publié au mois de janvier 2006<sup>79</sup> par le gouvernement chinois, qui insiste sur l'égalité politique, la confiance mutuelle, la coopération économique, les relations « gagnant-gagnant » et « l'apprentissage réciproque » des cultures. Ces principes demeurent au cœur de la stratégie d'aide au développement de la Chine en direction de l'Afrique.

En 2004, au cours d'une réunion consacrée à la stratégie économique extérieure au service du développement de la Chine, d'autres principes complémentaires ont été formulés tels que « promouvoir l'économie grâce à la politique » (*yi zheng cujing*) ou « union de la politique et de l'économie » (*Zhengjing jiehe*), qui démontrent qu'il s'agit bien là, de la part des autorités chinoises, d'une stratégie multidimensionnelle définie au plus haut niveau du pouvoir central<sup>80</sup>. Cette stratégie répond également à une véritable attente de la part d'un *leadership* africain, qui y voit le moyen de prolonger une situation un temps menacée par la remise en cause des liens de coopération traditionnels du type « Françafrique ».

La Chine est donc apparue comme un recours précieux pour des élites africaines mises sous pression par les exigences démocratiques occidentales. Son irruption sur le terrain africain, en multipliant les interlocuteurs, renforce les capacités de négociations des États africains face à leurs partenaires historiques. À ce titre, la souplesse de la Chine en matière de normes de gouvernance impose aux puissances occidentales une véritable réflexion sur leurs propres stratégies africaines, au risque de remettre en cause les efforts effectués en la matière depuis les années 1990.

---

<sup>79</sup> «China's african policy», Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China, 12 janvier 2006, <[www.fmprc.gov.cn](http://www.fmprc.gov.cn)>.

<sup>80</sup> « Quanguo dui fazhan zhongguo jia jingji waijiao gongzuo huiyi », in X. Weizhong, *op. cit.*

## Un activisme diplomatique forcené

S'appuyant sur ces principes, la Chine a relancé, depuis le milieu des années 1990, une diplomatie très active en direction de l'Afrique. À la suite du voyage historique du président Jiang Zemin en 1996, destiné symboliquement à redynamiser la stratégie africaine de la RPC, les visites d'État au plus haut niveau se sont succédé. Voulant marquer fortement l'intérêt de la Chine pour l'Afrique, la RPC a décidé officiellement que, chaque année, la première visite à l'étranger des dirigeants chinois se ferait sur le continent africain.

Dans le même temps, la Chine a inauguré en l'an 2000 les forums Chine-Afrique pour la coopération, réunis alternativement à Pékin et sur le continent. Ces forums sont l'occasion d'une mobilisation massive du département de la propagande extérieure du gouvernement chinois et donnent lieu, lorsqu'ils se tiennent à Pékin, à un débordement de signes de reconnaissance et d'intérêt pour le continent africain.

En 2003, le forum d'Abbis Abeba a permis de lancer le plan d'action sur les investissements chinois en Afrique pour les années 2004-2006, qui a donné un spectaculaire coup d'accélérateur à la stratégie d'implantation des intérêts chinois en Afrique.

Au FCSA de 2006, qui a réuni la quasi-totalité des chefs d'État africains à Pékin, la Chine a annoncé un nouvel ensemble de mesures pour la coopération en Afrique, telles que le renforcement des échanges, la mise en place de nouveaux pôles de croissance pour les échanges dans les secteurs du tourisme, de la finance ou des télécommunications, l'encouragement aux transferts de technologie des entreprises chinoises vers l'Afrique et le renforcement de l'aide chinoise au développement « en fonction des ressources ». Pékin souligne l'accueil toujours favorable reçu par ces initiatives en Afrique.

En 2009, à Charm el-Cheikh, réuni en pleine crise économique mondiale, le dernier forum sino-africain a permis à la RPC, au travers de l'annonce d'une nouvelle offre d'aide pour un montant de 10 milliards de dollars, de souligner une fois de plus le succès de son propre modèle, à l'aune du marasme économique global tout en démontrant la solidité de son intérêt altruiste pour le continent africain.

Dans le prolongement de ces échanges très soutenus et unifiés (contrairement à la collaboration UE - Afrique), de nombreux accords de coopération ont été signés entre la Chine et l'ensemble des pays africains<sup>81</sup>.

---

<sup>81</sup> Au niveau bilatéral avec la quasi-totalité des États africains comme au niveau multilatéral, ces accords se chiffrent par dizaines. Leur portée réelle et leur mise en œuvre demeurent toutefois très difficiles à évaluer et c'est bien ici l'effet d'annonce qui semble l'emporter.

### **Une stratégie d'influence fondée sur le pragmatisme : « respect » des cultures locales et *soft power*.**

La stratégie africaine de la RPC a donc pu apparaître, au moins jusqu'à une période récente, comme le triomphe du *soft power* à la chinoise, à la fois respectueux des « conditions locales » et prêt à offrir son propre modèle de développement fondé sur une civilisation multimillénaire. À ce titre, l'Afrique constitue le champ d'expérimentation idéal de ce nouveau *soft power* à la chinoise. Ainsi, Pékin a ouvert depuis 2005 sur le continent vingt « Instituts Confucius » répartis dans 13 pays dont l'objectif officiel est d'enseigner le chinois et de faire connaître la culture chinoise.

Il s'agit également d'accroître l'influence de la Chine en mettant en avant la réussite d'un modèle chinois de développement qui, contrairement à l'Occident, n'a jamais exprimé une ambition « civilisatrice » à l'égard de l'Afrique ni la volonté d'exporter un système de valeurs. Cette idée, jamais exprimée officiellement, transparaît dans de nombreux commentaires émanant des autorités chinoises

### **L'aide chinoise au développement**

Mais le principal instrument de la stratégie africaine de la Chine demeure sa politique d'aide au développement. Une grande confusion règne autour de la définition même de l'aide chinoise, et de la part attribuée à l'Afrique. Les chiffres entourant cette aide sont en effet souvent largement gonflés car mêlant l'aide au sens strict, la coopération économique et les intérêts privés (commerciaux ou investissements)<sup>82</sup>.

### **Les principes fondamentaux de la politique chinoise d'aide**

La première caractéristique de l'aide chinoise au développement est son absence officielle de « conditionnalité », qui repose sur les « cinq principes de la coexistence pacifique » et le refus de l'ingérence. En réalité, la politique d'aide chinoise demeure très conditionnelle. L'attitude « amicale » du pays aidé vis-à-vis de la Chine doit ainsi être prouvée entre autres par la reconnaissance du principe de la Chine unique et l'abandon des relations avec Taïwan. D'autres sujets sensibles peuvent également être invoqués, à l'instar notamment du dépôt ou non par le pays aidé de plaintes antidumping auprès de l'OMC. La Chine fait en effet constamment référence à une longue liste de situations qui peuvent « heurter les sentiments du peuple

---

<sup>82</sup> E. Guérin, « L'aide chinoise à l'Afrique : de quoi parle-t-on ? », *Afrique contemporaine*, vol. 228, n° 4, 2008, p.105.

chinois » et nuire aux bonnes relations de la Chine avec l'un ou l'autre de ses partenaires. Ainsi, ce n'est qu'après que le Malawi eut coupé les ponts avec Taipei en 2007, que la RPC est devenue, en moins d'un an, son premier partenaire en matière d'aide au développement.

Contrairement aux positions défendues par le monde occidental et le Japon, pour Pékin, comme l'exprime Li Ruogu, président de l'Exim Bank, « la gouvernance est le résultat du développement et non l'une de ses conditions ». Ce principe rencontre un écho très favorable auprès d'un certain nombre de régimes africains très isolés politiquement et diplomatiquement sur la scène internationale, mais également auprès d'une opinion publique africaine méfiante à l'égard d'un discours moralisateur occidental jugé peu justifié (ou à double standard).

La Chine peut également mettre en avant dans un discours vertueux, comme l'a fait le Premier ministre chinois à l'ONU au mois de septembre 2008, les succès de la Chine en matière de développement, d'éradication de la pauvreté et de « modernisation dans la prospérité, le respect des cultures et l'harmonie »<sup>83</sup>. Dans le même temps, comme le reconnaissent les analystes chinois eux-mêmes, la stratégie chinoise d'aide au développement à l'Afrique s'inscrit dans une stratégie globale qui répond – entre autres – à trois objectifs : les intérêts stratégiques de la Chine, ses intérêts économiques et, d'une manière plus spécifique, la question de Taïwan<sup>84</sup>.

Pour mieux comprendre l'originalité de l'aide au développement chinoise, il faut toutefois prendre en compte la définition classique reconnue par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE<sup>85</sup>. L'aide chinoise est très multiforme, elle se compose de dons, de prêts sans intérêts, et de prêts à taux préférentiels. Sur certains aspects, l'aide chinoise peut donc être assimilée à de l'aide au développement telle que définie par l'OCDE mais sur d'autres aspects, cette « aide » s'apparente plutôt à des investissements de type commercial<sup>86</sup>. En effet, au-delà des principes, la doctrine chinoise est également souvent résumée par le slogan : « Trade, not Aid ».

---

<sup>83</sup> « Premier's Wen Speech at UN », *Chinadaily.com.cn*, 25 septembre 2008.

<sup>84</sup> X. Weizhong, *op. cit.*

<sup>85</sup> Dont la Chine n'est pas membre. Cf. *Oecd.org/cad*. Liste des 23 pays membres : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Commission des Communautés européennes.

<sup>86</sup> T. Lum, H. Fischer, J. Gomez-Granger et A. Leland, *op. cit.*, p.2. Q. Guoqiang, « Chine : aide sans condition », *Courrier de la Planète*, n° 84, 2007. Chercheur à la Chinese Academy of International Trade and Economic Cooperation (CAITEC), *think tank* du ministère du Commerce.



## L'organisation de l'aide

L'organisation de l'aide au développement prend plusieurs formes : dons, prêts sans intérêt et prêts à taux préférentiels. Officiellement, les dons, gérés par le Ministère du Commerce (Mofcom), sont utilisés principalement pour des projets sociaux : hôpitaux, écoles, logements à bas coût, projets sanitaires, notamment hydrauliques.

Les prêts sans intérêt, également sous la tutelle du Mofcom, ne font pas l'objet de remboursements systématiques. Emmanuel Guérin mentionne le fait que 90 % des dettes sont annulées par les autorités chinoises<sup>87</sup>. De fait, la RPC a fait de l'annulation de la dette l'un des principaux arguments de sa stratégie d'aide à l'Afrique. Chaque réunion du FCSA est ainsi suivie d'une annonce d'annulation de la dette.

Les prêts à taux préférentiels portent davantage à confusion : le gouvernement chinois subventionne la différence entre le taux préférentiel et le taux de base de la Banque centrale chinoise. À la différence des prêts sans intérêt, les prêts à taux préférentiel doivent impérativement être remboursés. Le taux d'intérêt annuel et la période de remboursement varient en fonction des pays et des projets. En moyenne, les taux sont de 2 % sur 10 ou 15 ans, sans période de grâce, et libellés en yuans<sup>88</sup>.

Les prêts concernent généralement des projets d'infrastructures ou des projets industriels dont la réalisation est confiée à des entreprises chinoises. Ils sont mis en œuvre par les banques de développement chinoises dont l'Export Import Bank of China (Exim Bank) ou la China Development Bank (CDB) qui sont également des organismes d'État chargés de relayer la stratégie définie au sein du bureau politique du Comité central du Parti communiste. À ce titre, les institutions chinoises d'aide au développement ont une souplesse et une réactivité que n'ont pas des organismes occidentaux devant respecter des règles strictes d'analyse des risques et d'attribution.

## Aide au développement dans le secteur de l'énergie et des infrastructures

### *Le secteur de l'énergie*

Le secteur de l'énergie est l'un des secteurs les plus déficitaires en Afrique, et ce même dans les pays les plus développés comme l'Afrique du Sud. La Chine l'a bien compris. À la fin 2007, elle pilotait 10 projets hydroélectriques majeurs d'une valeur totale de 3,3 milliards de dollars. Ces projets, s'ils sont menés à terme, devraient

---

<sup>87</sup> E. Guérin, *op. cit.*

<sup>88</sup> H. Reisen, « Is China Helping Improve Debt Sustainability ? », papier présenté dans le cadre de la conférence internationale « Pays émergents et gouvernance globale : nouveaux défis et opportunités », les 6-7 juillet 2007 à l'Iddri, cité par E. Guérin, *op. cit.*, p.106.



assurer à eux seuls une production d'électricité de 6 000 mégawatts (aujourd'hui, l'ensemble de la production hydroélectrique du continent atteint 17 000 mégawatts). En plus des centrales hydroélectriques, la Chine a aussi signé des prêts pour la construction de centrales thermiques au Soudan et au Nigeria.

#### *Le secteur du transport ferroviaire*

La Chine a depuis longtemps mené des projets ferroviaires en Afrique (chemin de fer Tanzanie-Zambie dans les années 1970). Aujourd'hui, les engagements chinois en Afrique dans ce secteur passent la barre des 4 milliards de dollars incluant la réfection (1 350 km) et la construction de nouveaux segments (1 650 km). Dans ce secteur tourné vers l'accomplissement de desseins miniers, par l'ouverture de voies de débouchés aux produits miniers de l'intérieur du continent sur les côtes, la Chine a signé d'importants engagements avec le Nigeria (Abuja Mass Transit System pour \$1 milliard, ligne Lagos-Kano pour \$2,5 milliards), la Mauritanie (Nouakchott-Bofal : prêt de \$620 millions) et le Gabon (ligne Belinga-Santa Clara de 530 km dans le cadre d'un *package deal* incluant l'exploitation d'une mine de fer pour un ensemble de \$3 milliards). D'importantes rénovations de voies ont lieu en Angola.

#### *Les infrastructures routières*

18 projets chinois récents ont été enregistrés par la Banque Mondiale pour un total de 1 400 km. Ceci n'inclut pas le grand contrat signé en République Démocratique du Congo, pays sur lequel nous nous arrêterons un peu plus longuement en annexe. L'ensemble total des prêts dans le secteur des routes est de \$550 millions. Il est intéressant de noter que dans ce secteur, les prêts chinois concernent de « petits » projets. Seuls deux contrats en Angola (inclus dans le grand *package deal* de 2004) dépassent les 100 millions de dollars.

#### *Le secteur des télécommunications*

Ce secteur inclut principalement des ventes d'équipements aux fournisseurs de services des réseaux de téléphonie, notamment mobile. Il s'agit donc parfois de contrats commerciaux classiques. Cependant, l'État chinois peut inclure dans ses prêts l'obligation d'achat de matériels chinois par les compagnies de télécommunications tenues par les États africains. Il en est ainsi de l'Ethiopia Millenium Project, d'1,5 milliard de dollars, incluant le développement national d'infrastructures de télécommunications, et notamment un accroissement de la couverture du réseau mobile dans les zones rurales. C'est le cas aussi du National Communication Backbone Project au Ghana financé par un prêt concessionnel de \$31 millions par l'Exim Bank (sur un projet total de \$70 millions). L'aide au développement des communications en Afrique a ainsi servi de tremplin à une implantation de plus en plus massive des grandes compagnies chinoises de télécommunication, telles que Huawei, ou Zhong Xing Telecommunication Equipments Company Limited (ZTE).

### *Le secteur de l'eau et de l'assainissement*

La plupart des projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement n'entrent pas dans le prêt type *Angola mode* dans la mesure où ils s'inscrivent dans une optique sociale d'appui immédiat aux populations. De plus, les projets, généralement locaux, sont de petite taille, rarement négociés dans les *package deals* et sont mis en œuvre dans des pays moins économiquement stratégiques (Cap Vert, Mozambique). Pourtant, l'ensemble de ces projets comptent pour près de 320 millions de dollars, dont 60 % en Angola et une autre partie importante sur l'île Maurice (64 millions de dollars en 2007).

### **Le soutien aux entreprises chinoises**

Pékin considère que l'aide au développement doit inclure les soutiens apportés à ses entreprises, notamment dans le secteur du BTP. Les entreprises chinoises de construction sont souvent des entreprises d'État, bénéficiant à ce titre d'un puissant soutien des autres institutions étatiques chinoises. Les prêts obtenus peuvent atteindre officiellement des montants sans comparaison avec les banques de développement des pays occidentaux. Les entreprises chinoises du BTP ont ainsi pu remporter de nombreux appels d'offres des bailleurs de fonds grâce à la clause du *lowest leader*.

Alors que les pays africains sont sommés par la Banque mondiale et le FMI de contrôler leurs dépenses, cette clause a été progressivement mise en application par tous les bailleurs de fonds occidentaux et les organisations multilatérales. De 2004 à 2006, pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, la Chine a remporté 30 % des contrats de construction d'infrastructures financés par les agences multilatérales, 38 % des contrats dans le domaine des transports, 32 % dans le domaine de l'hydraulique, 7 % dans le domaine de l'énergie en vertu de l'application stricte de cette clause<sup>89</sup>.

On peut s'interroger sur la façon dont les entreprises chinoises arrivent à proposer des offres si attractives. L'Association internationale de constructeurs chinois (CHINCA) joue un rôle essentiel. Cet organisme parapublic dispose d'une structure de veille des appels d'offres dans le BTP forte de 500 personnes. Les entreprises chinoises se sont spécialisées dans ce type d'appels d'offres, proposant des devis imbattables afin d'acquérir les marchés quitte à réévaluer leurs prix en multipliant les avenants ou à rabaisser leurs critères qualité pour rester dans les limites de l'appel d'offres.

Les entreprises chinoises acceptent des marges très inférieures (inférieures à 10 %, jusqu'à 3 % pour certains projets en Éthiopie<sup>90</sup>) à leurs concurrents occidentaux (15-25 %) qui incluent toujours la part d'un facteur risque important. Plusieurs facteurs

---

<sup>89</sup> V. Foster *et alii*, *op. cit.*

<sup>90</sup> K. Leggett, « China Forges Deep Alliances with War-Torn Nations in Africa », *The Wall Street Journal*, 30 mars 2005.

permettent aux entreprises chinoises de développer cette stratégie. Pour mieux maîtriser les coûts, elles importent quasiment l'ensemble du matériel et de l'équipement de Chine à des prix imbattables. Parmi les autres facteurs, on trouve l'utilisation de main-d'œuvre chinoise gratuite, l'importation massive d'ouvriers chinois qualifiés moins chers que la main-d'œuvre locale, et le soutien de l'État chinois, notamment à travers des *package deals* d'aide liant la livraison d'infrastructures à des prises de position dans le secteur des hydrocarbures ou des minerais<sup>91</sup>. L'ensemble de ces facteurs permet aux entreprises chinoises de proposer des devis représentant jusqu'au quart de ceux présentés par les entreprises occidentales<sup>92</sup>.

Cette période semble toutefois révolue dans certains pays. On observe une tendance haussière des devis des entreprises chinoises. Lors d'un entretien, en juillet 2009, avec le représentant de Sogea-Satom (groupe Vinci) en RDC, celui-ci observait que les prix des entreprises chinoises, tentées de jouer de leur position de monopole, se sont accrus ces 5 dernières années et sont désormais de façon générale de 20 à 15 % inférieurs à ceux des entreprises occidentales, voire parfois plus chers<sup>93</sup>.

## Les acteurs de l'aide au développement

L'organisation de l'aide chinoise à l'Afrique se caractérise par l'apparente multiplicité des acteurs. Mais cette multiplicité masque en réalité la mise en œuvre d'une stratégie décidée au plus haut niveau du pouvoir, par les autorités centrales du Parti communiste elles-mêmes. Cette politique peut faire l'objet d'ajustements, de tractations en fonction de l'intérêt et des réseaux de relation des différents acteurs, mais elle reflète des choix stratégiques très centralisés.

### *Les administrations chinoises*

Les nombreuses visites d'officiels chinois en Afrique (Président, Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères) sont l'occasion de la signature de longues listes d'accords de partenariats, dans des

---

<sup>91</sup> Tous ces facteurs ont été abondamment commentés. Dans le cas de rapports mentionnant le recours à des prisonniers chinois sur les chantiers, si cela a pu arriver en certains endroits, cela n'a jamais été généralisé et n'est probablement plus d'usage aujourd'hui. Dans le cas du recours massif à la main-d'œuvre chinoise, on observe une évolution significative ces dernières années vers un accroissement de l'usage de la main-d'œuvre locale.

<sup>92</sup> Liang Guining, *op. cit.*

<sup>93</sup> L'exemple de la rénovation de l'aéroport N'Djili de Kinshasa est assez intéressant. La rénovation de l'aéroport devait être attribuée de gré à gré à une entreprise de BTP chinoise. Cependant, le devis proposé par l'entreprise a éveillé des soupçons de surfacturation. Dès lors, un appel d'offres a été sollicité. Le marché a finalement été remporté par l'entreprise française Sogea-Satom pour un prix inférieur au devis chinois. Entretien, Kinshasa, juillet 2009 et C. Braeckman, « Le Congo et ses amis chinois », *Le Monde diplomatique*, septembre 2009.

domaines divers (investissements, défiscalisation douanière, coopération militaire, etc.) et de prêts.

Le Conseil des affaires de l'État est la plus haute instance décisionnelle étatique de la RPC. Il se situe au-dessus des différents ministères. Ses membres permanents sont le Premier ministre, les quatre vice-Premiers ministres, cinq conseillers des affaires de l'État et le secrétaire général. Leur véritable autorité est issue de leur position au sein de l'organigramme du Parti communiste. C'est lors de ses déplacements en Afrique que le Premier ministre annonce les nouveaux accords de coopération.

Le ministère du Commerce (Mofcom) est la principale administration en charge de la politique officielle d'aide au développement. Sa mission est ainsi présentée sur son site Internet : « To formulate and implement China's foreign aid policies and plans, and sign the relevant agreements; To compile and execute annual foreign aid programs; To supervise and inspect the implementation of China's foreign aid projects; To manage China's foreign aid fund, concessional loans, special funds and other foreign aid funds of the Chinese government; To facilitate the reform on foreign aid provision modalities<sup>94</sup> ». Il existe un département de l'aide au développement en direction des pays étrangers au sein du Mofcom. Le ministère comporte aussi des départements correspondant à des thématiques géographiques régionales, notamment le département d'Asie occidentale et des Affaires africaines<sup>95</sup>. On note aussi la présence d'un Bureau exécutif de la coopération internationale<sup>96</sup>.

Le ministère des Affaires étrangères joue un rôle capital dans la mise en œuvre de la stratégie chinoise à destination de l'Afrique. Le ministère dispose aussi d'un département des affaires africaines. Ce département est en charge de la gestion des relations bilatérales, de la coordination de l'aide au développement avec l'ensemble des politiques chinoises et coordonne l'aide au développement avec le reste des volets de l'action chinoise par l'intermédiaire des ambassades.

Le ministère des Finances joue également un rôle important. Chaque année, en collaboration avec le Mofcom, il fixe le budget de l'aide. L'aide multilatérale à destination des Institutions Financières Internationales (IFI) est aussi sous la responsabilité du ministère des Finances.

Les ministères de la Santé, de l'Éducation, de l'Agriculture et des Sciences et Technologies sont impliqués dans les projets dépendant de leurs domaines de compétences respectifs. Par

---

<sup>94</sup> <english.mofcom.gov.cn/>.

<sup>95</sup> Department of Western Asian and African affairs, <xyf2.mofcom.gov.cn/>.

<sup>96</sup> P. Davies, *China and the End of Poverty in Africa: Towards Mutual Benefit?*, rapport de Diakona et Eurodad, 2007, <www.eurodad.org/uploadedFiles/Whats\_New/Reports/Kinarapport\_A4.pdf>.

exemple, le ministère de la Santé répartit les équipes médicales sur le continent africain, en tout, près de 15 ministères sont impliqués dans des projets d'aide au développement.

Le rôle des ambassades est de superviser l'ensemble sur le terrain. Les conseillers économiques et commerciaux qui jouent un rôle crucial, dépendent du Mofcom. Ils ont notamment pour mission d'évaluer l'évolution des projets pour le compte du gouvernement chinois. Toutefois, ils doivent aussi prêter attention aux potentialités d'investissements, et sont souvent en nombre insuffisant, en raison de la multiplication des projets et des nouvelles opportunités à gérer. Ce manque de personnel peut expliquer parfois la mauvaise gouvernance des projets chinois d'aide au développement. Par ailleurs, les ambassades disposent aussi, en général, d'un petit fonds d'aide d'urgence.

#### *Les institutions financières*

L'Export Import Bank of China (Exim Bank) est un acteur essentiel des prêts préférentiels qui constituent le cœur des grands contrats signés par la Chine avec certains États africains. Elle est sous le contrôle de l'État chinois et a été créée en 1994 avec pour mission de mettre en œuvre les réformes de la stratégie industrielle de la Chine, mais aussi d'apporter son soutien à la politique économique et commerciale extérieure de la RPC en liaison avec la stratégie diplomatique définie par les autorités chinoises. Elle soutient les exportations chinoises et fournit des prêts en matière d'infrastructures et de projets d'investissements. Au travers de ces prêts, l'Exim Bank a donc financé la stratégie de « going out » des entreprises chinoises, encouragée par les autorités centrales.

L'Exim Bank a l'exclusivité des prêts concessionnels chinois à l'étranger. En 2005, ses fonds propres s'élevaient à 350,6 milliards de yuans (approximativement 44 milliards de dollars). À cette date, l'Afrique représentait près de 10 % de ces prêts. Entre sa création et la fin de l'année 2005, l'Exim Bank estime avoir financé des projets pour un montant total d'environ 6,5 milliards de dollars<sup>97</sup>. Sur ces prêts en soutien à des projets chinois en Afrique, 79 % concernaient des projets d'infrastructures. De 1994 à 2006, l'Exim Bank aurait financé 259 projets dans 36 pays africains. Les projets dans le secteur de l'énergie comptaient pour près de 40 % de ces engagements (barrages au Congo Brazzaville, Éthiopie, Mozambique, Soudan et Zambie) suivis par des prêts multisectoriels (24 %) destinés notamment à l'exploitation de mines de cuivre en Zambie et République Démocratique du Congo, de construction d'infrastructures de transport (20 %) avec des chemins de fer en Angola et au

---

<sup>97</sup> P. Bosshard, *China's Role in Financing African Infrastructure*, Berkeley, International Rivers, mai 2007. De son côté, la Banque mondiale estime que le montant atteindrait 12,5 milliards de dollars. In H. G. Broadman, 2007, *Africa's Silk Road, China and India's New Economic Frontier*, Washington, DC, Banque mondiale, p.97.

Soudan, de télécommunications (12 %) et des projets hydrauliques (4 %) <sup>98</sup>. 80 % des prêts concernaient l'Angola, le Nigeria, le Mozambique, le Soudan et le Zimbabwe. Depuis 2006, entre 8 et 9 milliards de dollars sont annuellement consacrés à l'Afrique. En 2006, d'après l'agence de cotation Standard & Poor's, 90 % des crédits accordés par l'Exim Bank allaient à des entreprises publiques <sup>99</sup>.

La banque chinoise joue un rôle essentiel lors des financements de grands accords de coopération gagés sur les matières premières. Elle a d'ailleurs un département spécialement réservé à ce genre d'opérations. Les banquiers de l'Exim Bank sont chargés de vérifier la rentabilité des projets financiers, sans doute avec une marge de souplesse très importante en fonction des choix politiques et de l'influence des réseaux relationnels. Du fait de la croissance rapide des montants prêtés et de la remise en cause de certains contrats (Angola), l'Exim Bank a accru ses procédures de contrôle et de suivi avec la création d'un bureau spécialement consacré à ces missions. On observe aussi une volonté de concentrer les grands contrats sur un nombre plus réduit de pays.

La China Development Bank (CDB), également fondée en 1994 sous l'autorité du Conseil des affaires de l'État, a mis en place au mois de mars 2007, un fonds sino-africain d'investissements doté de 1 milliard de dollars. Ce fonds n'est pas, à proprement parler, destiné à l'aide au développement vise à soutenir l'implantation des entreprises privées chinoises sur le continent africain. En mars 2008, le conseil d'État a soutenu un plan de « privatisation » d'une filiale de la CDB destinée à lever des fonds, ce qui devrait permettre une approche beaucoup plus commerciale des prêts qu'elle finance <sup>100</sup>.

Le China International Fund Limited <sup>101</sup>, fonds privé basé à Hong Kong, est devenu un puissant acteur financier sur le continent africain. Les premières offres de prêts l'ont été en faveur de l'Angola pour une ligne de crédit de 2,9 milliards de dollars. Le fond gage ses prêts sur des matières premières.

## Les montants

Le montant alloué par la Chine au titre de l'aide au développement s'inscrit dans un cadre complexe où elle se présente comme un pays en développement afin de continuer à percevoir une aide significative de la part du Japon ou de l'Union européenne, mais aussi comme

---

<sup>98</sup> H. G. Broadman, *op. cit.*, 2007, p. 275.

<sup>99</sup> Standard & Poor's, *Bank Credit Report, Export-Import Bank of China*, 10 août 2006, p. 2 et suivantes.

<sup>100</sup> Jamil Anderlini, « Beijing Clears Way for CDB to go Commercial », *Financial Times*, 3 mars 2008, <[www.ft.com/cms/s/0/481271b6-e93d-11dc-8365-0000779fd2ac.html](http://www.ft.com/cms/s/0/481271b6-e93d-11dc-8365-0000779fd2ac.html)>.

<sup>101</sup> Voir le cas d'étude sur l'Angola.



une grande puissance désormais capable de faire preuve de générosité à l'égard des plus pauvres. Pour résoudre cette contradiction schizophrénique, Pékin est toujours resté très discret sur le niveau de son aide au développement, traditionnel moyen d'action au service de la stratégie extérieure de la RPC depuis l'époque maoïste, et met systématiquement en avant le principe de l'aide « selon ses moyens » pour mieux souligner l'importance – et la réversibilité – des efforts accomplis.

Toutes les informations liées aux montants de l'aide chinoise restent peu transparentes et difficiles d'accès. Les seuls chiffres disponibles avec certitude sont ceux inscrits au budget de l'État<sup>102</sup>, regroupant l'ensemble des trois catégories : dons, prêts sans intérêt et prêts préférentiels. L'aide chinoise a en effet la particularité d'offrir aux pays africains des « paquets d'aide » (*package deals*) dans lesquels il est très difficile d'évaluer ce qui relève de l'aide au sens strict, de la coopération économique, ou de simples intérêts privés. Il faut peut-être aller au-delà de ce problème de définition et essayer d'appréhender ces packages comme la somme des trois.

Dans le cas du « modèle angolais » (*Angola mode*), que nous étudions un peu plus en détail dans l'étude de cas sur l'Angola, les fonds ne sont pas directement prêtés au gouvernement africain, mais le gouvernement chinois mandate une entreprise publique chinoise de construction – recevant généralement le soutien de l'Exim Bank – pour réaliser des projets d'infrastructures avec l'accord du gouvernement africain concerné. En contrepartie de la provision de ces infrastructures, le gouvernement africain accorde à des entreprises chinoises (privées, la plupart du temps) le droit d'extraire des ressources naturelles (pétrole, minerais, etc.), à travers l'acquisition de parts dans une entreprise nationale ou de licences<sup>103</sup>. Ces fonds facilitent l'implantation d'entreprises chinoises dans les pays concernés, en leur permettant de contourner le risque pays, puisque leurs dépenses d'implantation sont payées par l'Exim Bank.

En 2005, selon une autre source qui met en évidence la contradiction des données, le montant total de l'aide chinoise n'était évalué qu'à 7,47 milliards de yuans, soit l'équivalent de 1,05 milliard de dollars. La valeur absolue du montant de l'aide a été multipliée par presque 4,5 par rapport à 1991, année où celui-ci avait atteint 1,68 milliard de RMB (235 millions de dollars). Toutefois, en valeur relative, le montant actuel est moindre, puisqu'il ne représentait que 0,04 % des dépenses du produit national brut (PNB) et 0,22 % des dépenses publiques, alors qu'en 1991, les taux étaient respectivement de 0,08 % et 0,5 %. Ces chiffres officiels prennent en compte les dépenses de coopération militaire mais n'intègrent pas les

---

<sup>102</sup> E. Guérin, *op. cit.*

<sup>103</sup> *Ibid.*, p.109.



substantielles annulations de dette<sup>104</sup>. De plus, ce chiffre global n'inclut pas l'importante assistance technique.

À partir de ce chiffre officiel imparfait de 1,05 milliard de dollars en 2005, certains experts essaient d'estimer la part revenant au continent africain, les principaux récipiendaires internationaux étant la Corée du Nord, la Mongolie, le Laos, le Cambodge et le Pakistan. Le chiffre de 300 millions de dollars alloué à l'ensemble du continent africain pour l'année 2006 est avancé par Deborah Brautigam<sup>105</sup>. Jian-Ye Wang annonce un montant compris entre 1 et 1,5 milliard de dollars<sup>106</sup>. Il refuse de se fier aux chiffres officiels trop lacunaires et s'appuie sur les données du Bureau national des statistiques qui prend en compte les travaux effectués par des entreprises chinoises engagées contractuellement dans la réalisation de projets d'aide chinois. Ses données permettent également de préciser les zones géographiques. La difficulté de son approche est de ne pas avoir de référent sur les coûts de main-d'œuvre et de matériel des entreprises chinoises. Il lui est donc difficile d'évaluer précisément le montant de l'assistance technique.

D'après Emmanuel Guérin, ces deux chiffres, qui n'incluent pas les coopérations décentralisées gérées par les provinces et les villes chinoises, sont sous-évalués. Les collectivités territoriales chinoises ont une grande autonomie et leurs coopérations seraient encore plus difficiles à évaluer.

Un rapport du Congrès américain de février 2009 a tenté une autre approche en répertoriant l'ensemble des annonces faites par le gouvernement chinois sur la période 2002-2007 en termes d'aide, d'annulation de dettes, de prêts concessionnels et d'investissements soutenus par l'État chinois. Cela permet d'atteindre une estimation des engagements de 6,6 milliards dollars annuels sur cette période<sup>107</sup>.

---

<sup>104</sup> Par exemple, au FCSA de 2003 à Addis Abeba, Pékin s'était engagé à annuler 10,5 milliards de yuans (1,5 milliard de dollars) concernant 156 prêts lors des deux années suivantes. La Chine s'acquitta de ses promesses dès 2006 d'après H. Wenping, *China's Balancing Act in Africa*, 2007, cité par E. Guérin, *op. cit.*, p.107.

<sup>105</sup> Deborah Brautigam, professeur à la School of International Service de l'American University de Washington, lors d'une présentation à l'OCDE le 7 juin 2007 : « Chinese Foreign Aid in Africa: What Do we Know? ».

<sup>106</sup> Économiste au FMI. W. Jian-Ye, « What Drives China Growing Role in Africa », *Working Paper*, WP/07/211, FMI, 2007.

<sup>107</sup> T. Lum, H. Fischer, J. Gomez-Granger et A. Leland, *China's Foreign Activities in Africa, Latin America, and Southeast Asia*, US Congressial Research Service Report, 25 février 2009. Les limites de cette étude résident dans le fait que les chercheurs n'ont pas fait le tri entre ce qui tient de la part de l'aide au développement et d'accords économiques mais surtout qu'ils n'ont pas vérifié la réalisation des annonces et leur étalement dans la durée (ex : dans le cas de la RDC, l'accord de coopération annoncé

Le Forum de coopération sino-africain (FCSA) de 2006 a permis de faire un point de recensement des futurs projets chinois en Afrique. Le gouvernement a pris de nombreux engagements sur la période 2006-2009<sup>108</sup> : Doubler l'aide au développement entre 2006 et 2009 ; Apporter 5 milliards de dollars, gérés par l'Exim Bank, en prêts préférentiels (\$3 milliards) et en crédits à l'export (\$2 milliards) ; Soutenir à hauteur de 5 milliards de dollars les entreprises chinoises qui veulent investir en Afrique par l'intermédiaire de la China Development Bank ; Annuler la dette des Pays pauvres africains très endettés (PPTE) pour un montant global de 1,3 milliard de dollars ; Créer 3 à 5 zones économiques spéciales (ZES) en Afrique, qui ont été la clé du développement chinois ; Porter de 190 à 440 le nombre de produits africains exemptés de droits de douane à l'entrée en Chine ; Renforcer la coopération technique dans les secteurs de l'agriculture, des sciences et technologies ; Construire un centre de conférence pour l'Union Africaine à Addis-Abeba.

Il est intéressant de noter que l'annonce du doublement de l'aide demeure intangible puisque ce doublement ne s'appuie sur aucun chiffre précis de l'aide. Dès la fin de l'année 2008, certains engagements étaient déjà tenus : la promesse concernant le dédouanement des produits africains a été réalisée, même si le coton n'a toujours pas été ajouté à la liste ; à la mi-2007, près de la moitié des annulations de dettes (0,6 milliard de dollars) avaient été accordées ; Cinq zones économiques spéciales sont en cours d'installation : Zambie (réalisée), Île Maurice (réalisée), Nigeria (réalisée), Tanzanie, Égypte.

Selon des sources chinoises, à la fin de l'année 2008, le montant cumulé de l'aide accordée à l'Afrique s'élèverait à 206,5 milliards de yuans dont 90,8 milliards d'aide « gratuite », le reste sans doute sous forme de prêts à taux privilégiés. Ce chiffre est beaucoup plus élevé que les montants mentionnés pour l'année 2005 et pourrait être plus proche de la réalité. La Chine a également annulé la dette de 49 États africains pour un montant de 24,7 milliards de yuans. Enfin, dans l'aide au développement accordée à l'Afrique, la Chine inclut également la levée des droits de douane pour les produits importés de 42 pays africains, la formation de 15 000 cadres africains, la fourniture de traitements antipaludisme et l'envoi de 100 experts dans le domaine agricole. Elle déclare aussi avoir construit 30 hôpitaux et 100 écoles rurales<sup>109</sup>.

## Les formes d'attribution de l'aide au développement

La Chine continue de privilégier les formats bilatéraux plutôt que multilatéraux dans ses modes d'attribution de l'aide au développement.

---

en 2007 sera réalisé sur plusieurs années. D'ailleurs comme nous le voyons en annexe, les travaux ont à peine commencé à la mi-2009).

<sup>108</sup> Un nouveau FCSA doit se tenir en 2009 en Égypte.

<sup>109</sup> « Premier Wen's Speech at UN », *Chinadaily.com*, 25 septembre 2008.

Si les FCSA ont officiellement pour objectif de promouvoir une approche généralisée à l'échelle du continent, les engagements annoncés par Pékin au sommet Chine-Afrique de 2006 demeurent une addition d'accords signés bilatéralement. Lors du forum qui se tenait dans la capitale chinoise, chaque délégation africaine présente a signé des dizaines d'accords dont la mise en œuvre et le suivi des engagements se font toujours bilatéralement. Les délégations africaines se succèdent à Pékin pour renégocier les accords et suivre l'évolution des chantiers mis en place. Seule l'offre symbolique de construction de la salle de conférence de l'Union Africaine en 2006 a respecté un format véritablement multilatéral.

### **Le jeu de la Chine dans les organisations multilatérales**

Cette réticence à s'inscrire dans un cadre multilatéral apparaît dans la position de la Chine vis-à-vis des grands organismes internationaux par lesquels transite une partie de l'aide à l'Afrique. En effet, Pékin considère que le cadre bilatéral est plus favorable à la mise en œuvre des intérêts stratégiques de la RPC en Afrique. Cette attitude contraste fortement avec celle d'un autre grand pays asiatique comme le Japon qui souhaite s'inscrire fortement dans le cadre multilatéral. Pour la Chine, le principal défaut de ces organisations est en effet d'interdire une forte valorisation du rôle de Pékin auprès de ses partenaires africains, diminuant d'autant l'intérêt stratégique de l'aide pour les autorités chinoises.

Le deuxième élément est lié aux critères d'attribution de l'aide de la part des organisations multilatérales, beaucoup plus conditionnels, qui vont à l'encontre du discours chinois sur la non-ingérence qui a facilité l'implantation de Pékin en Afrique. Le discours a toutefois évolué, et la RPC revendique aujourd'hui, particulièrement à la faveur d'une crise économique globale<sup>110</sup> qui aurait mis en évidence la faillite du système occidental, une influence plus grande au sein de ces grands organismes internationaux.

Le poids de Pékin demeure cependant limité et ne plaide pas en faveur d'un trop grand investissement de la Chine à ce niveau. Le risque demeure toutefois qu'en renforçant son rôle au sein de ces organismes, la RPC ne tente d'en modifier profondément les règles, soutenue par une partie des pays aidés dont les autorités y trouvent un avantage. Ainsi, la Chine a également l'ambition de peser sur ces organisations pour en modifier les règles. En 2007, Pékin aurait

---

<sup>110</sup> Ainsi, il semblerait qu'en acceptant de participer à un certain nombre de grands organismes internationaux, la RPC tente d'influencer les conclusions de certains rapports, concernant par exemple l'État réel de l'économie chinoise ou la stratégie énergétique de la RPC. Ces modifications sont acceptées au nom de la priorité donnée à l'« intégration » de l'acteur chinois.

menacé de ne plus travailler avec la Banque Mondiale si les règles « anti-corruption » n'étaient pas assouplies<sup>111</sup>.

## **La formation des élites africaines en Chine**

Pour promouvoir son image en Afrique, la Chine s'investit dans la formation des élites et des cadres africains. À l'instigation du gouvernement, les entreprises chinoises, notamment dans le domaine de l'hydroélectricité (Sinohydro) ou des télécommunications (Huawei, ZTE), ont mis en place des programmes de formation destinés au personnel africain. Dans le cas de ZTE par exemple, ces programmes forment 4 500 personnes chaque année, dans 15 centres. En effet, améliorer le niveau de formation des ressources humaines africaines est devenu un challenge pour les entrepreneurs chinois. Ceux-ci éprouvent en effet des difficultés à trouver une main-d'œuvre qualifiée.

La hausse des salaires ces dernières années en Chine a rendu, au moins jusqu'à la crise actuelle, l'expatriation de cadres beaucoup plus chère pour les entreprises chinoises. Ainsi, en République Démocratique du Congo, les entreprises chinoises du secteur des infrastructures ont connu une inflation du niveau de salaires de leurs cadres<sup>112</sup>. Ce fait, auquel s'ajoutent les pressions des autorités africaines pour que les entreprises chinoises emploient plus de main-d'œuvre locale, conduit les entreprises chinoises à recruter localement et donc à développer des compétences locales.

L'annonce en 2006 de l'objectif des autorités chinoises d'accueillir 15 000 étudiants africains par an est une réponse aux critiques formulées, mais aussi une prise en compte des demandes des entreprises. L'exemple des commerçants chinois installés à Bamako est intéressant, dans la mesure où il met en évidence les modes d'utilisation des étudiants africains formés à l'étranger<sup>113</sup>. Chaque année, 50 étudiants maliens sont accueillis dans des universités chinoises. Grâce à ce projet, le Mali dispose d'un vivier de personnes parlant chinois. Les commerçants chinois installés localement en ont embauché une partie dans leurs boutiques pour servir d'interface avec les clients. La barrière linguistique étant rompue, les auteurs de l'étude suggèrent qu'une certaine relation de confiance s'installe dès lors entre l'employé et le commerçant chinois.

Toutefois, les anciens étudiants des universités chinoises, choisis sur des critères d'excellence, ne semblent pas trouver d'emplois en adéquation avec leur formation bien qu'ils soient globalement mieux lotis que les étudiants maliens diplômés des universités

---

<sup>111</sup> R. Behar, *op. cit.*

<sup>112</sup> Entretiens, Kinshasa, juillet 2009.

<sup>113</sup> A. Kernén et B. Vulliet, *op. cit.*

de Bamako. On observe, dans le cas du Mali, que ce ne sont pas forcément les élites maliennes qui bénéficient de ce programme d'échange. Cependant, un autre programme, plus récent, met l'accent sur des formations courtes à destination d'élites administratives maliennes (diplomates, administration)<sup>114</sup>.

La Chine participe en effet de longue date à la formation des élites africaines civiles ou militaires. Ces programmes ont pour objectif d'apporter une formation technique dans des domaines comme l'agriculture ou l'hydraulique par exemple, mais également d'apporter une vision « positive » de la Chine qui pourra être relayée dans le pays d'origine. Selon les statistiques officielles chinoises, depuis 1973, plus de 4 000 étudiants provenant de 42 pays ont été formés dans la seule Université de langue et de culture de Pékin. L'Institut des affaires étrangères de Pékin, dont le président Wu Jianmin, Ambassadeur et francophone, forme également de nombreux diplomates africains, qui se retrouvent ainsi exposés à la vision chinoise du monde. Pékin met systématiquement en avant cette coopération au service d'une « meilleure compréhension entre les peuples » souvent limitée à une présentation très simpliste du « grand frère » chinois<sup>115</sup>.

---

<sup>114</sup> *Ibid.*

<sup>115</sup> *China Daily*, 6 novembre 2006.

# **La spécificité du système politique chinois et le soutien aux régimes africains**

---

Dans la mise en œuvre de cette stratégie africaine, la Chine peut jouer de la spécificité de son système politique, qui autorise notamment une prise de risque accrue, de son statut de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et du soutien qu'elle peut accorder aux États avec lesquels elle souhaite entretenir de bonnes relations. Comme dans le cas de l'aide au développement, ce soutien vise avant tout à protéger les intérêts chinois.

## ***La Chine comme recours***

### **Les implantations dans les zones de risques et de reconstruction**

La Chine apparaît souvent en Afrique comme un recours. En matière d'investissement notamment, l'absence de prise en compte des coûts du risque et la multiplication des initiatives individuelles favorisent l'implantation d'entreprises chinoises, notamment dans le domaine du tourisme et des matières premières, dans des zones délaissées par les puissances occidentales. Ces implantations bénéficient par ailleurs d'un contexte légal flou et souvent d'un niveau de corruption élevé qui favorise l'établissement de réseaux politiques pour des entreprises chinoises habituées à ce mode de fonctionnement.

Selon une analyse de la Banque mondiale, la Chine se trouverait en deuxième position dans le monde pour le versement de « commissions ». Elle est donc devenue l'interlocuteur privilégié d'États fragilisés ou mal stabilisés comme le Liberia, où Pékin a signé au mois de janvier 2009 un accord d'exploitation du minerai de fer pour un montant de 2,6 milliards de dollars et où ses entreprises sont également très présentes dans le secteur du bois. On trouve d'autres exemples avec la RDC ou le Sierra Leone où la Chine est présente dans le secteur du tourisme au travers d'investissements hôteliers en dépit de conditions de sécurité fragiles.

## **La question des sanctions de l'ONU**

La Chine apparaît également comme un recours en raison de son statut de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Dotée d'un droit de veto, la Chine a la capacité de bloquer toute résolution du Conseil de sécurité démultiplie ses capacités d'influence exercées au bénéfice d'États alliés ou clients. En Afrique, les cas les plus emblématiques demeurent ceux du Soudan et du Zimbabwe qui continuent de bénéficier du soutien de Pékin alors que leurs régimes sont mis au ban du reste de la communauté internationale. En Afrique, la RPC bénéficie donc d'un double statut de pays émergent proche des préoccupations des États africains et de grande puissance sur la scène internationale, dont elle joue en permanence.

## **L'action militaire de la Chine en Afrique : entre soutien et force de nuisance**

### **Un marché pour l'industrie d'armement chinoise**

La coopération en matière militaire constitue un autre facteur d'implantation des intérêts chinois en Afrique. Pékin n'apporte plus son soutien aux « mouvements de libération » africains, comme elle le fit dans les années 1970. Pour des raisons essentiellement commerciales, la RPC a toutefois considérablement développé ses liens de nature militaire avec le continent africain. Depuis le début des années 2000, les représentants des autorités militaires chinoises ont effectué une quarantaine de visites en Afrique. Dans le même temps, pour des raisons à la fois stratégiques de développement de partenariats privilégiés et d'intérêts commerciaux, la Chine est devenue un important fournisseur d'armes aux pays africains. Selon des statistiques conservatrices, 20 % des armes fournies aux États africains depuis le début des années 2000 seraient d'origine chinoise. Ces armes peuvent être produites sur place, au Soudan, près de Khartoum par exemple, ou importées de Chine.

Des accords de coopération militaire et de fourniture de matériels ont été signés avec de nombreux États africains<sup>116</sup>. En effet, c'est en Afrique que la RPC, comme pour d'autres types de produits, trouve un marché pour un matériel peu onéreux mais très rudimentaire tel que l'artillerie légère et des véhicules blindés, vendus à la quasi-totalité des pays de la région, ainsi que des camions militaires, des uniformes, du matériel de télécommunication, des bicyclettes de campagne ou des uniformes.

---

<sup>116</sup> A. Chang, « Chinese Arms and African Oil », *Energy Daily*, 5 novembre 2007.



Par ailleurs, contrairement à certains fournisseurs plus traditionnels, la RPC, pour des raisons relevant parfois d'intérêts stratégiques, accepte les paiements en nature : cuivre en Zambie, droits de pêche au Kenya, bois au Liberia<sup>117</sup>. Le Soudan, en dépit ou en raison de l'embargo sur les ventes d'armes qui le frappe depuis 2005, est ainsi devenu l'un des principaux clients de Pékin sur le continent africain pour des armes dont la montée en gamme et en puissance est significative. Le Soudan aurait ainsi récemment obtenu de la RPC une promesse de livraison de systèmes de lanceurs de roquettes multiples (MLRS) d'une portée supérieure à 200 km<sup>118</sup>. La Chine équipe également les forces aériennes de plusieurs pays africains, en exportant ses avions J7 et K8, au Zimbabwe, au Soudan, en Namibie, ou au Nigeria. L'Angola serait intéressé par la livraison d'avions Y 12 contre du pétrole. La Chine fournit également des hélicoptères au Mali, à l'Angola et au Ghana.

### La coopération militaire

Les accords de coopération militaire sont un élément essentiel de la stratégie africaine de la RPC, que ce soit sous la forme de contrats de ventes d'armes ou de formations des élites militaires africaines. La Chine a signé ce type d'accords de coopération avec une quarantaine d'États africains. Elle offre à de nombreux pays d'importants programmes de formation de personnels, sur son sol, où les officiers africains peuvent séjourner plusieurs mois, ou dans les pays partenaires.

À cet égard, l'exemple de la RDC est intéressant<sup>119</sup>. En 2005, le président Kabila a obtenu un don d'équipements militaires pour un montant de 15 millions de yuans. La coopération militaire chinoise demeure discrète mais réelle et semble avoir une finalité commerciale affirmée. Certains observateurs attentifs de la scène locale font le lien entre la présence d'une unité du génie de l'armée chinoise basée à Bukavu (218 Casques bleus) et l'attribution des marchés routiers à la Compagnie nationale chinoise des transports des ponts et chaussées (route Bukavu – Mwenga). De même, certaines concessions minières auraient été obtenues en échange de livraisons d'armes. Toutefois, ces liens sont régulièrement démentis par l'ambassade de Chine à Kinshasa. Si ces faits étaient avérés, cela aurait un important impact sur l'instabilité que vit le pays puisque les forces

---

<sup>117</sup> Amnesty International, *République populaire de Chine. Conflits et atteintes aux droits humains : un commerce des armes en pleine expansion*, juillet 2006 ,

<[www.amnesty.org/en/library/asset/ASA17/030/2006/en/c960a815-d42b-11dd-8743-d305bea2b2c7/asa170302006fr.pdf](http://www.amnesty.org/en/library/asset/ASA17/030/2006/en/c960a815-d42b-11dd-8743-d305bea2b2c7/asa170302006fr.pdf)>.

<sup>118</sup> A. Chang, « Sudan Obtains Chinese MLRS », <[www.upiasia.com/security/](http://www.upiasia.com/security/)>, 10 juillet 2009.

<sup>119</sup> T. Vircoulon, « La Chine, nouvel acteur de la reconstruction congolaise », *Afrique contemporaine*, vol. 227, n° 3, 2008, p.116.

armées congolaises (FARDC) sont reconnues coupables de 80 % des violations des droits de l'Homme par la MONUC (Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo). Cela va aussi à l'encontre des consignes de modération prônées par l'ONU concernant les ventes d'armes dans les Grands Lacs et apparaît comme un facteur d'instabilité supplémentaire dans cette région.

### **L'ingérence dans les crises et conflits locaux (exemple du Tchad, Zimbabwe, Soudan)**

Au-delà de cette coopération militaire, la Chine peut aussi exercer une influence, directe ou indirecte, sur les conflits locaux en Afrique. En avril 2006, la RPC aurait soutenu l'action des rebelles du FUC (Front uni pour le changement) contre les autorités tchadiennes qui avaient le tort – à l'époque – de maintenir des relations diplomatiques avec Taïwan<sup>120</sup>. Les actions ont, semble-t-il, cessé après que le Tchad eut établi des relations diplomatiques avec Pékin<sup>121</sup>. Fin 2007, la CNPC annonçait ses premiers investissements pétroliers au Tchad avec la construction d'une raffinerie au nord de N'djamena. La livraison d'un stock d'armes légères au Zimbabwe, transitant par le port de Durban, en 2008, alors que le pays se trouvait dans une période électorale particulièrement tendue, a également suscité la controverse au sein de la SADC<sup>122</sup>.

La Chine serait aujourd'hui le premier fournisseur d'armes légères sur le continent africain. Depuis 2000, la Chine a fourni ce type d'armes à plus de 27 pays, alimentant ainsi un trafic difficile à contrôler<sup>123</sup>. Ainsi, dans la province du Kivu à l'Est de la RDC, près de 20 % des armes trouvées sont d'origine chinoise. Les armes chinoises alimentent également la pègre et les multiples groupes armés qui sévissent sur le continent, en RDC, en Côte d'Ivoire ou au Rwanda. Officiellement, au nom de la non-ingérence et de trois principes d'exportations définis par elle-même en 2002<sup>124</sup>, la Chine s'est engagée à fournir des armes exclusivement aux États. Mais si la

---

<sup>120</sup> K. Elraz, « Coup d'État au Tchad, la Chine impliquée », *Afrik.com*, 23 avril 2006, <[www.afrik.com/article9747.html](http://www.afrik.com/article9747.html)>.

<sup>121</sup> Le 6 août 2006, le Tchad rétablissait ses relations diplomatiques avec Pékin, rompues en 1997, reconnaissant par la même occasion l'unicité de la Chine. Début novembre 2006, Idriss Déby participait à la grande messe sino-africaine du FCFA.

<sup>122</sup> Le président du Botswana a dénoncé à cette occasion le rôle déstabilisateur joué par la Chine en Afrique australe.

<sup>123</sup> D. Shinn, « Chinese Involvement in African Continent », *China Brief*, vol. 9, 2 avril 2009.

<sup>124</sup> *Regulations of the People's Republic of China on Administration of Arms Exports 2002*. Ces règles imposent en théorie à la Chine de ne vendre des armes qu'à un gouvernement légitime pour accroître ses capacités de défense, de ne pas mettre en péril la paix, la sécurité ou la stabilité régionales ou globales, et de s'assurer que ces armes ne servent pas à s'ingérer dans les affaires d'un pays tiers.

Chine reconnaît aujourd’hui que ces ventes d’armes peuvent parfois poser problème, les autorités insistent sur le fait qu’elles ne peuvent être tenues responsables de l’usage de ces armes en dernier ressort.

## **Le modèle d'implantation des intérêts chinois en Afrique**

---

Le modèle d'implantation de la Chine en Afrique se caractérise par sa très grande diversification géographique et sectorielle, ainsi que par la multiplication des acteurs. Contrairement aux anciennes puissances coloniales, la Chine n'est pas inhibée par un fardeau hérité de l'histoire et cherche au contraire, avec un très grand pragmatisme, à saisir toutes les opportunités. L'intérêt de la Chine pour l'Afrique se situe véritablement à l'échelle continentale ce qui autorise de véritables synergies entre les différents projets mis en œuvre par Pékin. Ainsi paradoxalement, on pourrait même considérer que, par son action en Afrique, la RPC contribue à mettre en place les fondements d'une véritable régionalisation africaine, suivant le modèle de la régionalisation de fait qui s'est mise en place à l'échelle de l'Asie autour de dynamiques économiques.

Mais la Chine a également su bénéficier des systèmes d'attribution de projets, fondés sur le critère quasi exclusif du moins-disant, au détriment des coûts sociaux et environnementaux.

### ***Un modèle d'implantation ouvert et diversifié***

L'implantation de la Chine en Afrique correspond à une stratégie très diversifiée qui, contrairement aux anciennes puissances coloniales, ne semble pas s'embarrasser des barrières linguistiques ou du poids de l'Histoire. La Chine est prête à se saisir de toutes les opportunités laissées par les autres acteurs sur le continent africain. La carte de la présence chinoise en Afrique depuis le début des années 2000 couvre donc l'ensemble du continent, avec des pôles comme l'Afrique du Sud, l'Angola et le Soudan.

Cet élargissement du champ d'action chinois sur le continent a accompagné la hausse des besoins du pays en matières premières et hydrocarbures. Ainsi, en matière d'investissements, certains déséquilibres apparaissent. Un tiers des investissements chinois en Afrique auraient été effectués dans des pays riches en hydrocarbures, plus précisément l'Angola, le Nigeria, le Soudan et l'Algérie.

L'action de la Chine en Afrique se manifeste également dans des secteurs très diversifiés, de la construction d'infrastructures au

petit commerce, en passant par l'exploitation à plus ou moins grande échelle des ressources du continent africain.

## **Les différents acteurs**

Le déploiement de la stratégie africaine de la Chine se caractérise également par la multiplicité de ses acteurs : autorités centrales ou provinciales, capital public ou privé, grandes entreprises et individus. Si cette multiplicité d'acteurs peut entraîner une certaine incohérence dans les stratégies mises en œuvre, elle se traduit également par une effervescence d'actions et de projets qui agissent en synergie.

## **Les entreprises d'État**

En ce qui concerne les investissements, les organismes et les entreprises d'État jouent un rôle majeur. Les autorités chinoises, depuis le début des années 2000, ont choisi d'encourager les grandes entreprises d'État, solidement établies, à s'investir massivement en Afrique<sup>125</sup>. Leur mission est en effet de contribuer à la « sécurisation » de l'approvisionnement de la Chine en énergie et en matières premières qui nourrissent la croissance chinoise. Au-delà de l'intérêt économique leur rôle est donc également « stratégique ». Les grandes entreprises d'État, notamment dans le secteur de la construction, bénéficient à plein des réseaux de relations politiques et financiers. Elles bénéficient en priorité de prêts et de financements à des taux d'autant plus avantageux qu'elles répondent à une stratégie définie par les autorités chinoises. Elles bénéficient également du soutien actif du ministère du commerce dans le domaine technique, légal et du management.

La main-d'œuvre qu'elles utilisent est souvent contractée en Chine et rémunérée dans des conditions très opaques, une partie des salaires étant versée en Chine même. Les salaires s'élèveraient à 1 \$ par jour, sans que cela prenne en compte le logement en dortoirs et la nourriture. Par ailleurs, les entreprises chinoises pratiquent la technique du « un lit deux hommes » en établissant des rotations qui permettent d'accélérer le rythme de travail.<sup>126</sup> Ces conditions constituent autant d'avantages pour les entreprises chinoises, notamment dans le domaine de la construction des grands projets d'infrastructures coûteux en matières premières, et nécessitant une importante main-d'œuvre, dont la production est de plus en plus contrôlée par la Chine elle-même.

Parmi les grandes entreprises d'État présentes en Afrique on trouve la China Road and Bridges Corporation (CRBC), créée en

---

<sup>125</sup> L. Guining, *op. cit.*

<sup>126</sup> *Ibid.*

1979 sous l'autorité du ministère des chemins de fer. En Angola, la CRBC a construit près de 400 km de routes financées par un prêt de 211 millions de dollars pour contribuer à la reconstruction post-conflit du pays. Au Rwanda, selon le même schéma, c'est la CRBC qui a obtenu le contrat de reconstruction du réseau routier<sup>127</sup>. Autre exemple, la China Overseas Engineering Corporation a participé à plus de 1 000 projets à l'étranger depuis le milieu des années 1990, dont un large nombre en Afrique. La Beijing Construction Group Corporation est une autre très grande compagnie d'État très présente en Afrique

Si les grandes compagnies d'État sont aujourd'hui ouvertes aux capitaux par l'intermédiaire de leurs filiales, elles demeurent encore très étroitement liées à la structure de l'État/Parti. Ainsi, si elles répondent à des logiques économiques, elles peuvent être mobilisées pour mettre en place des stratégies de pénétration spécifiques.

### Les entreprises privées

La question des entreprises « privées » est plus confuse. La définition du secteur prête à confusion, particulièrement pour les plus grandes entreprises, et les liens État/Parti demeurent souvent très étroits. C'est le cas par exemple de Huawei, entreprise de télécommunication officiellement propriété de « ses employés », en réalité étroitement liée à l'État et à l'Armée Populaire de Libération (APL).

Les entreprises « privées », émanation d'organismes d'État, bénéficient également, en fonction des réseaux de *guanxi*<sup>128</sup>, des prêts des grandes banques d'investissement d'État. L'origine des capitaux, d'une manière générale, demeure très floue. Seules les petites ou très moyennes entreprises peuvent être considérées comme privées. Le nombre de ces PME installées en Afrique est difficile à évaluer, et ces entreprises échappent pour une large part aux autorités centrales comme aux recensements des Ambassades chinoises. Malgré tout, elles contribuent aussi à l'accélération de la présence chinoise en Afrique.

Depuis 2000, les PME privées ont officiellement le droit de bénéficier des aides de l'État chinois. Ces entreprises ont également le droit de participer aux appels d'offres pour les projets d'infrastructures financés dans le cadre de l'aide au développement. Elles peuvent en outre bénéficier des procédures accélérées et délocalisées d'autorisation d'investissement à l'étranger mises en place à l'origine pour favoriser la stratégie de « going out » des entreprises

---

<sup>127</sup> L. Corkin, « China's Infrastructural Investments in Africa », *China's New Role in Africa*, p. 134-139.

<sup>128</sup> Le *guanxi* est un concept central dans la société chinoise. Il signifie relations ou réseau de contacts. Ce concept décrit la dynamique basique des réseaux personnels d'influence chinois.

d'État<sup>129</sup>. Enfin, l'Exim Bank accepte désormais de financer des entreprises privées choisissant d'investir en Afrique et non plus uniquement des entreprises d'État, mais pour des montants encore très limités<sup>130</sup>.

## Les individus et les diasporas

La présence chaque jour plus massive de la Chine en Afrique se manifeste par l'arrivée de travailleurs migrants, venus sous contrat pour une durée limitée, de petits commerçants ou d'entrepreneurs qui tiennent le négoce des produits de consommation fabriqués en Chine, mais aussi de petits entrepreneurs qui tentent de surfer sur la vague de croissance africaine. En effet, l'un des paradoxes de la Chine est qu'en dépit de son image triomphante de grande puissance en pleine croissance, elle demeure un pays d'émigration massive.

L'accroissement important de la diaspora chinoise en Afrique depuis une décennie suit un mouvement mondial d'émigration chinoise. Ainsi l'Amérique du Nord et l'Europe sont les deux régions les plus touchées par ce phénomène. D'autre part, la présence chinoise varie en fonction de l'ancienneté des relations avec le pays d'accueil (par exemple au Mali, Tanzanie, Guinée et Afrique du Sud) et du poids économique de ces pays (Angola, Algérie, Nigeria, RDC, voire Éthiopie). On observe toutefois une autonomisation des diasporas chinoises vis-à-vis de Pékin et il n'est pas possible de considérer cette vague de migration comme le résultat d'une stratégie centralisée de renforcement de l'influence de la Chine. En revanche, ce mouvement peut être encouragé par les autorités, particulièrement en période de crise économique. Les ressortissants chinois constituent une marge de manœuvre potentiellement mobilisable. Les filières régionales et familiales sont souvent conditionnées par l'origine des premiers migrants. Si un grand nombre de citoyens chinois sont arrivés, et continuent à arriver, en réponse à la demande de main-d'œuvre pour les grands projets d'infrastructures menés par les entreprises chinoises, ceux-ci ont tendance à s'installer définitivement dans les pays africains en se mettant à leur compte une fois leur contrat terminé.

On retrouve donc une grande variété de situations selon les pays, mais la réussite de l'installation tient à la découverte de niches sectorielles (commerce d'import/export avec la Chine pour des produits manufacturés ; des produits industriels plus importants comme les machines agricoles ou l'électroménager ; mines artisanales en RDC ; restauration et hôtellerie liées aux réseaux de

---

<sup>129</sup> L. Guining, *op. cit.*

<sup>130</sup> V. Foster *et alii*, *op. cit.* L'Exim Bank a financé 92 % des projets d'infrastructures chinois en Afrique de 2001 à 2007.



prostitution à Bamako ou à Douala<sup>131</sup>, etc.). Les nouveaux migrants utilisent leurs réseaux individuels en Chine pour faire fonctionner leurs entreprises et entreprennent leurs propres recrutements en faisant venir leurs familles et des connaissances de leur région ou village d'origine. Les ambassades essaient parfois d'assurer un minimum de contrôle pour éviter la stigmatisation des Chinois, avec un succès limité face à ce processus d'autonomisation.

### Des moyens diversifiés

En ce qui concerne les moyens d'action, la Chine peut mobiliser un ensemble « d'offres » dans un « paquet » très hétérogène : une part d'aide au développement, la construction d'un palais présidentiel, l'ouverture d'une ligne de crédit peu contrôlée ou une promesse d'investissement pour consolider des liens privilégiés avec certains de ses partenaires africains.

Le Mozambique offre un exemple de cette stratégie multidimensionnelle. Depuis 2001, les échanges entre la Chine et le Mozambique ont été multipliés par six et concernent les secteurs des produits de consommation, de l'acier, ou du tourisme. Dans le même temps, la Chine a accordé au Mozambique un prêt de 2,3 milliards de dollars pour la construction d'un barrage que la Banque mondiale avait refusé de financer, ainsi que d'un stade de football, du ministère des Affaires étrangères, du parlement et d'un centre de conférence. Des dons ont été également faits pour l'équipement scientifique de l'université. Enfin, cette coopération s'appuie sur la dimension historique du soutien de la Chine qui s'était exprimé pendant la guerre de libération contre le Portugal<sup>132</sup>.

### Le modèle économique chinois et les zones économiques spéciales

Pékin offre également à ses partenaires africains l'opportunité d'importer son « modèle de développement » à plusieurs vitesses. La Chine a ainsi commencé l'implantation de « zones économiques spéciales<sup>133</sup> » en Afrique, avec un plan d'aide financé par le fonds de développement sino-africain, doté de 5 milliards de dollars, destiné à faciliter l'implantation d'une forte présence chinoise économique et

---

<sup>131</sup> Les hôtels de passes de Bamako sont surnommés les « bars chinois » du fait qu'ils sont souvent tenus par des migrants chinois, mais aussi en raison de l'éclairage aux lampions à l'entrée. Cependant, malgré les apparences, il ne semble pas que les Chinois contrôlent les réseaux de prostitution ; ils abritent les activités de ceux-ci en se cantonnant à un rôle d'hôtelier. Voir F. Bourdarias, « Mobilités chinoises et dynamiques sociales locales au Mali », *Politique africaine*, n° 113, mars 2009, p. 28-54.

<sup>132</sup> R. Behar, *op. cit.*

<sup>133</sup> Officiellement appelées Zones de coopération économique et commerciale

politique tout en faisant « bénéficiaire » l'Afrique des succès du modèle chinois<sup>134</sup>.

La mise en place de ces zones économiques spéciales en Afrique répond aussi à la nécessité de contourner la « complexité » du théâtre africain, particulièrement pour les PME, en concentrant les investissements, la production, et la gestion des investissements. L'idée serait alors de faire venir dans ces zones des entreprises chinoises leaders dans leurs domaines accompagnées des fournisseurs pour mettre en place de véritables zones de production intégrées<sup>135</sup>. Les autorités chinoises semblent conditionner l'ouverture de ces zones à une réduction, voire à une levée totale des taxes pour les entreprises et à une exemption du respect du code du travail du pays résident. Ces clauses sont des avantages comparatifs très importants pour les entreprises chinoises face aux entreprises locales et étrangères.

Lors du FCSA de 2006, la Chine s'est engagée à créer entre 3 et 5 zones économiques spéciales d'ici 2009. En 2008, 5 zones avaient été ouvertes : le Nigéria en possède deux à Lagos (« Guangdong-Nigéria » et « zone franche Lekky »), les trois autres sont « Zambie-Chine », la « zone économique Égypte-Suez » et le « Parc industriel Orient » en Éthiopie. En septembre 2009, les travaux ont débuté pour une nouvelle zone à l'Île Maurice, la zone « Île Maurice Jin Fei ».

Enfin, dans le modèle économique chinois, il est difficile de ne pas inclure des pratiques de corruption qui font partie intégrante - et semble-t-il de manière croissante - de ce modèle en Chine même. Cette collusion ou cette symbiose entre autorités politiques et secteurs économiques, caractéristique du système chinois d'aujourd'hui, se retrouve en effet dans plusieurs pays africains. Ce mode de gouvernance « souple » est par ailleurs particulièrement présent en Chine aux niveaux provincial et local, où se situent aujourd'hui nombre d'acteurs actifs sur le continent africain.

## ***Les critères d'attribution des marchés par les grandes agences d'aide internationales***

La Chine bénéficie également à plein des critères d'attribution des marchés par les grandes agences d'aide internationales. En mai 2008, la sortie du Secrétaire d'État à la coopération, Alain Joyandet, sur son incompréhension devant le fait que des entreprises chinoises remportent des contrats auprès de l'Agence Française de Développement (AFD), a mis en évidence la question de l'aide liée à

---

<sup>134</sup> L. Corkin, *op. cit.*, p. 144.

<sup>135</sup> L. Guining, *op. cit.*

laquelle les agences des principaux bailleurs de fonds occidentaux ont renoncé<sup>136</sup>.

En ce qui concerne l'AFD, le tournant a eu lieu en 2002, à la suite d'une recommandation du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE sur le déliement de l'aide publique bilatérale au développement aux Pays les Moins Avancés (PMA)<sup>137</sup>. Le Conseil de surveillance de l'AFD, dans sa résolution du 25 avril 2002, est allé au-delà de cette recommandation et a décidé de délier la totalité des concours d'aide-projet de l'AFD, quel que soit le montant du marché, non seulement dans les PMA mais aussi dans la totalité des pays partenaires de l'AFD<sup>138</sup>. Les critères d'attribution de contrats à des entreprises sont désormais essentiellement liés à des éléments techniques et financiers. Lors des appels d'offres, à projets techniques équivalents, le critère de sélection est celui du « moins-disant » (*Lowest leader*), c'est-à-dire que le contrat revient à l'entreprise qui propose le devis le moins cher.

Cette clause, qui ne prend pas en compte la qualité « sociale » ou environnementale des projets, a joué en la faveur de nombreuses entreprises chinoises bénéficiant d'une main-d'œuvre qualifiée à bas prix mais aussi du soutien de l'État chinois dans leur installation logistique sur le continent. Ainsi, de nombreuses entreprises chinoises ont réussi à s'installer en Afrique grâce à des contrats remportés auprès de l'État chinois. Une fois implantée, l'entreprise se porte candidate aux appels d'offres des agences multilatérales avec des devis beaucoup plus faibles que ses concurrents étrangers ou locaux. Il est à noter que la Chine a négocié cette clause du « moins-disant » lors de son rapprochement avec les agences multilatérales internationales au début des années 1990, faisant ainsi cher payer son intégration au système d'aide international, tout en continuant de privilégier, dans la pratique, des accords bilatéraux.

---

<sup>136</sup> A. Joyandet, « Une nouvelle relation entre la France et l'Afrique », *Journal du Dimanche*, 20 mai 2008 : « J'ai beaucoup d'exemples concrets. Je suis allé en Tanzanie où l'AFD [Agence française de développement, *ndlr*], subventionne la construction d'un collège, pour un montant total de cinq millions d'euros. Que s'est-il passé ? Les Chinois ont récupéré le marché de la construction. Aucune entreprise française n'a été capable de répondre à l'appel d'offres. On a une agence qui distribue de l'argent mais cela ne suscite pas l'implantation d'entreprises françaises. Ce n'est pas pensable. Il faut redresser notre démarche économique, renforcer notre appui. En la matière, je veux une vraie démarche volontariste. »

<sup>137</sup> Cette recommandation concerne les opérations, hors aide alimentaire et coopération technique pure, dont le montant est supérieur à 700 000 DTS. Ce montant est ramené à 130 000 DTS pour les actions de coopération technique liées à un projet d'équipements.

Le droit de tirage spécial (DTS) est une monnaie internationale fictive utilisée par les pays membres du Fonds monétaire international (FMI). 1 DTS équivaut à environ 1,4 euro (août 2009).

<sup>138</sup> <[www.afd.fr/jahia/Jahia/home/Entreprises/DeliementAidePublique](http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/Entreprises/DeliementAidePublique)>.

L'attribution de financements internationaux à des entreprises chinoises constitue un sujet régulier d'interrogation pour nombre d'entreprises occidentales. Selon les chiffres de la Banque mondiale, plus de 30 % en valeur des contrats de construction d'infrastructure attribués par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) concerneraient la Chine.

Certaines institutions chinoises ont créé des cellules spéciales, regroupant plusieurs centaines de personnes, dans le but de surveiller l'annonce de nouveaux appels d'offres à travers le monde. Une fois répertoriés, ces appels d'offres sont transmis aux entreprises chinoises susceptibles d'être intéressées. Ce travail a permis d'ouvrir les portes de l'international à un grand nombre d'entreprises chinoises, et notamment vers les marchés africains.

L'exemple de la RDC est assez parlant à ce niveau puisqu'en 2005, 88 % de l'aide apportée par les pays du CAD à la RDC n'était liée à aucune contrepartie. En 2006, c'était le cas de 94 % de l'aide<sup>139</sup>. Pour les entreprises de construction françaises, il est donc désormais difficile de rivaliser avec la concurrence chinoise. Dans ce secteur, la part des travaux réalisés en Afrique en 2008 ne représente que 8,3 % de l'ensemble des activités à l'international des entreprises françaises<sup>140</sup>. Toutefois, le développement économique et l'augmentation de l'aide au développement à la suite des engagements pris au sommet de Gleanegles et des Objectifs de Développement du Millénaire, a permis de gonfler le chiffre d'affaires des entreprises françaises en Afrique en valeur absolue. Celui-ci atteignait 3,5 milliards d'euros en 2007, dont 1,5 milliard pour des routes ou du terrassement.

---

<sup>139</sup> <[www.oecd.org/dataoecd/26/2/42498545.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/26/2/42498545.pdf)>.

<sup>140</sup> Note de conjoncture n° 44 de la Fédération nationale des travaux publics consacrés aux marchés extérieurs, <[www.fntp.fr/Tmggen/bibliotheques/DAE/Hors%20Métropole/Conjoncture%20%20HM%202008-2.pdf](http://www.fntp.fr/Tmggen/bibliotheques/DAE/Hors%20Métropole/Conjoncture%20%20HM%202008-2.pdf)>.

# La perception de la Chine en Afrique

---

## *Une vision positive*

Les tournées africaines d'officiels chinois de plus en plus régulières et les visites de dirigeants africains à la Chine sont souvent ponctuées de discours dithyrambiques sur le modèle de partenariat sino-africain. Les dirigeants africains dans leur ensemble adhèrent au discours politique en provenance de Pékin. Désormais, la comparaison avec les acteurs asiatiques ou latino-américains autorise les dirigeants africains à se livrer à une critique des rapports entretenus avec l'Occident, souvent ressentis comme humiliants. L'arrivée de ce nouveau partenaire disposant de moyens importants a permis aux élites africaines de se détacher de la tutelle financière et intellectuelle dont ils se sentaient prisonniers. Celles-ci vantent sans relâche la complémentarité des économies et saluent les investissements chinois dans le BTP et les infrastructures énergétiques et de transport. Ce nouvel intérêt permet de sortir de situations de tête-à-tête avec les partenaires traditionnels qui avaient conduit à des monopoles de rentes basés sur des contrats souvent biaisés. À l'inverse, le maintien de liens étroits avec les anciennes métropoles, permet également aux acteurs africains d'augmenter leur marge de manœuvre et de négociation en multipliant les interlocuteurs. La Chine semble donc avoir redonné aux acteurs africains une plus grande autonomie d'action.

## **L'adhésion au discours politique chinois**

Le discours mis en avant par Pékin sur les relations Sud-Sud marque les esprits des élites africaines. En effet, celles-ci sont assez sensibles aux discours panafricanistes, anticolonialistes et de façon plus générale aux discours antioccidentaux. Ces discours mettent souvent en avant les méfaits causés par la colonisation, les relations économiques inégales maintenues après les indépendances qui perpétuent le sous-développement des pays africains. Le nombre des livres, articles de presse et blogs d'opinions tenus par des personnalités africaines soulignant l'intérêt pour l'acteur chinois est impressionnant. Les critiques portées par l'Occident contre le modèle chinois sont systématiquement repoussées par une large partie des élites

africaines. On assiste à une appropriation du discours officiel chinois par une large partie des opinions africaines : doctrine du gagnant-gagnant, non-conditionnalités, etc.

Les élites africaines ne doivent cependant pas être considérées comme les « idiots utiles » de l'expansion chinoise, car cette expansion est un élément de leurs propres stratégies. Celles-ci peuvent se décliner en plusieurs points : volonté de diversifier les partenaires ; volonté de prendre les distances avec les pays occidentaux et les agences multilatérales de développement ; volonté, parfois aussi, de maintenir des activités de prédation.

En dehors des élites, les études témoignent deux types de réactions : les « consommateurs » ravis de l'arrivée de marchandises à bas prix, et les commerçants ou producteurs locaux mis en danger par l'émergence d'une concurrence chinoise dans le domaine de l'import-export et de la vente au détail<sup>141</sup>.

### La poursuite d'une économie de rente et le rôle des élites

La course aux ressources énergétiques et aux matières premières de la Chine a définitivement impacté les politiques de conditionnalité mises en place par les organismes internationaux. On commençait à observer des initiatives très intéressantes telles que le processus de Kimberley et Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) qui engageait les grandes entreprises occidentales dans des actions de *social corporate responsibility* avec des réflexions sur les impacts sociaux et environnementaux des projets<sup>142</sup>. Face à des États qui rechignaient à entreprendre ces actions de contrôle et de surveillance, les ONG et associations de la vie civile étaient progressivement devenues des interlocuteurs primordiaux des entreprises. Les entreprises occidentales, sous la pression des sociétés civiles, font plus attention à la qualité de leurs interlocuteurs étatiques.

Dans ce contexte plus exigeant, les cercles de pouvoirs africains se rendent bien compte des avantages qu'ils peuvent tirer d'une relation avec la Chine. L'émergence d'entreprises ou d'investisseurs chinois (et autres) leur permet de se positionner en acteurs incontournables pour la mise en place de *joint-ventures*. De ce fait, ils

---

<sup>141</sup> F. Bourdarias, *op. cit.* et S. Bredeloup et B. Bertoncello, « La migration chinoise en Afrique : accélérateur du développement ou sanglot de l'homme noir », *Afrique contemporaine*, n° 218, 2006, p.199-224.

<sup>142</sup> L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) veille à une meilleure gouvernance dans les pays riches en ressources à travers la vérification et la publication complète des paiements effectués par les entreprises et des revenus perçus par les gouvernements provenant du pétrole, du gaz et des minerais.

accroissent leurs rentes et disposent de nouvelles destinations pour dépenser leurs fortunes (Hong Kong, Macao).

Une partie des élites commerçantes africaines sortent quant à elles renforcées par la présence chinoise. Le nombre de commerçants africains en Chine ne cesse de croître<sup>143</sup>. Ce faisant, ces élites commerçantes accroissent leurs marges en se fournissant directement en Chine sans passer par l'Europe et les États-Unis.

### **La possibilité d'accroître la marge de négociation : l'exemple nigérien**

La Chine apparaît comme le moyen d'accroître la marge de négociation et, à ce titre, le cas d'Areva au Niger est particulièrement significatif. Depuis 1968 et la découverte du premier gisement d'uranium, les industriels français de l'uranium n'ont jamais été coutumiers d'aussi intenses négociations que celles concernant le gisement d'Imouraren<sup>144</sup>. Commencées en 2007 dans un climat de méfiance et de crises<sup>145</sup>, les négociations pour l'exploitation de cet important gisement d'uranium se sont définitivement achevées en janvier 2009 avec un accord entre Areva<sup>146</sup> et l'État du Niger. Même après l'accord de principe donné en janvier, il aura fallu 9 mois d'intenses négociations pour définir les termes d'un partenariat « gagnant-gagnant ».

Cet accord a été largement renégocié à la hausse en faveur de la partie étatique qui en a profité pour imposer la renégociation de l'ensemble de son partenariat avec l'industriel français. Les conces-

---

<sup>143</sup> H. Le Bail, *Les grandes villes chinoises comme espace d'immigration internationale : le cas des entrepreneurs africains*, Paris, Ifri, août 2009, « Asie.Visions ».

<sup>144</sup> Celui-ci devrait être le plus grand projet industriel jamais envisagé au Niger et de la deuxième plus grande mine d'uranium à ciel ouvert au monde. Il pourrait receler de la moitié des réserves en uranium du pays (4<sup>e</sup> producteur mondial et environ 30 % de l'uranium importé en France).

<sup>145</sup> Un véritable jeu de poker menteur s'est établi au cours de l'année 2007. En juillet 2007, le Mouvement nigérien pour la justice (MNJ) kidnappait brièvement un ingénieur de la China Nuclear Engineering and Construction Corporation (CNECC). Les autorités de Niamey ont accusé le groupe français de soutenir la rébellion du MNJ dans le but de déstabiliser les négociations entre le Niger et l'entreprise chinoise. Cette tension se matérialisa par l'expulsion de Gilles de Namur, chef de la sécurité d'Imouraren, ancien colonel, naguère attaché de défense à l'ambassade de France à Niamey et de Dominique Pin, directeur général d'Areva-Niger. Le 1<sup>er</sup> octobre 2007, Mohamed Ben Omar, ministre de la Communication nigérien, affirmait : « Il fallait enrayer cette descente aux enfers. Les colonies et les indigènes, c'est fini. » Voir V. Hugueux, « Areva en terrain miné », *L'Express*, 11 octobre 2007, <[www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/areva-en-terrain-mine\\_474994.html](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/areva-en-terrain-mine_474994.html)>.

<sup>146</sup> Areva est née en 2001 de la fusion de CEA, de Framatome et de la Cogema.



sions obtenues par l'État nigérien ont été conséquentes : revalorisation du prix du kilo d'uranium passant de 27 300 à 40 000 FCFA avec effet rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> août 2007, augmentation des prix de l'uranium pour les mines déjà en exploitation et livraison de 300 tonnes de *yellow cake* que l'État nigérien est libre de vendre lui-même sur les marchés internationaux.

Jusqu'ici, Areva était le seul opérateur d'uranium dans le pays grâce à ses filiales Cominak (Compagnie minière d'Akouta)<sup>147</sup> et Somaïr (Société des mines de l'Aïr)<sup>148</sup>. Cette situation de monopole avait permis à Areva de négocier en position de force les accords précédents, considérés par certaines ONG et acteurs de la société civile comme trop avantageux pour la société française. La tentative de diversification de partenaires par le président Hamani Diori s'était soldée en 1974 par un coup d'état militaire adoubé par Paris. Cette fois-ci, la donne fut complètement différente avec un vrai jeu de surenchères entre Areva et la China Nuclear Engineering and Construction Corporation (CNECC), acteur, parmi d'autres, de la percée chinoise dans le secteur minier africain.

Depuis 2006, et la remontée des cours de l'uranium, l'État nigérien a distribué plus d'une centaine de permis d'exploration à des entreprises chinoises, indiennes, anglo-saxonnes, sud-africaines sur l'ensemble de son territoire. L'État nigérien a donc pu jouer de la concurrence pour exercer une pression sur l'opérateur historique.

Souvent critiqués par les ONG et les sociétés civiles pour leurs faibles capacités à négocier des contrats avantageux, les États africains ont tout intérêt à l'arrivée de nouveaux partenaires. On observe que l'émergence de l'acteur chinois a permis à un certain nombre de pays de susciter un plus grand intérêt auprès des entreprises occidentales. À ce titre, il est important de noter que les pays les plus courtisés (Angola, Nigeria, Afrique du Sud) veillent à maintenir une diversité dans leurs partenariats. Ainsi, à la fin septembre 2009, lorsque l'entreprise pétrolière CNOOC annonçait sa volonté d'entrer en négociation avec le Nigeria pour acquérir un nombre assez important de blocs. Tanimu Yakubu, conseiller économique du président nigérian, reconnaissait que l'entreprise chinoise proposait une offre très attractive mais qu'elle n'obtiendrait pas tout ce qu'elle demande : « We want to retain our traditional friends »<sup>149</sup>.

---

<sup>147</sup> Actionnariat : AREVA NC 34 %, SOPAMIN 31 % (Société du patrimoine des mines du Niger, anciennement ONAREM), OURD (Overseas Uranium Resources Development, Japon) 25 %, ENUSA (Empresa Nacional del Uranio S.A, Espagne) 10 %. Une convention minière de longue durée avec l'État nigérien fixe le cadre juridique et fiscal de fonctionnement de la société jusqu'au 31 décembre 2013.

<sup>148</sup> Actionnariat : AREVA NC 63,4 %, SOPAMIN 36,6 %. Une convention minière de longue durée avec l'État nigérien fixe le cadre juridique et fiscal de fonctionnement de la société jusqu'au 31 décembre 2013.

<sup>149</sup> <[www.ft.com/cms/s/0/9d714f96-ac60-11de-a754-00144feabdc0.html](http://www.ft.com/cms/s/0/9d714f96-ac60-11de-a754-00144feabdc0.html)>.

## L'émergence d'une attitude plus critique

Le succès du modèle économique chinois fascine les populations africaines. Pourtant, on note des attitudes critiques de plus en plus fortes, notamment dans les secteurs où la main-d'œuvre africaine entre en concurrence avec une main-d'œuvre chinoise importée. On constate sur le terrain que les stéréotypes sur la présence chinoise sont multiples. Les acteurs de cette expansion chinoise sont souvent qualifiés de « nouveaux exploités » par rapport à la gestion chinoise du personnel local et critiqués en raison de la mauvaise qualité des produits chinois. De récents événements en Algérie<sup>150</sup> et en Zambie ont marqué ce retournement de tendance.

### Le déséquilibre des échanges et la question du *dumping*

La balance commerciale entre le continent africain pris dans son ensemble et la Chine est largement bénéficiaire pour le premier. Mais ce sont, selon un modèle d'échanges typiquement Nord-Sud, les matières minières et les hydrocarbures qui font pencher la balance. La flambée des cours des matières premières, avant la crise de la seconde partie de l'année 2008, avait considérablement alourdi la facture pour la Chine. De leurs côtés, les pays africains importaient des produits de consommation moins chers que ceux de leurs « partenaires traditionnels ».

Une analyse plus fine montre que les pays non producteurs d'hydrocarbures sont fragilisés. Leur balance commerciale est largement déficitaire. Dès lors, les produits chinois importés (textile, ustensiles, appareils électroménagers, etc.) empêchent le développement de noyaux industriels locaux. Cette structure des échanges n'est pourtant pas nouvelle pour les pays africains ni exclusive aux relations sino-africaines. Elle rappelle les relations économiques souvent catégorisées sous le terme de « néocoloniales » entre les ex-puissances colonisatrices et leurs anciennes colonies. Dès 2006, Thabo Mbeki s'alarmait que les États africains s'empressent de s'engager dans des relations avec Pékin sans avoir préalablement opté pour des modèles économiques qui luttent efficacement contre le sous-développement<sup>151</sup>.

Les deux cas d'études présentés en annexe montrent que les pays producteurs d'hydrocarbures ou disposant d'importantes richesses minières sont, quant à eux, confrontés à un *dumping* des entreprises chinoises s'appuyant sur d'importants contingents de

---

<sup>150</sup> A. Meddi, « Affrontements de Bab Ezzouar : Pékin proteste auprès d'Alger », *El Watan*, 7 août 2009.

<sup>151</sup> « Mbeki Warns on China-Africa Ties », *Bbc.co.uk*, jeudi 14 décembre 2006, <[news.bbc.co.uk/2/hi/business/6178897.stm](http://news.bbc.co.uk/2/hi/business/6178897.stm)>.

manœuvres chinois peu chers et mieux formés que la main-d'œuvre locale. Souvent comparés à la communauté libanaise, les Chinois de RDC sont critiqués pour leur tendance à fonctionner en vase clos. Alors que les commerçants libanais ont tendance à pratiquer le suremploi de personnels locaux (en tout cas, plus que ce dont ils ont réellement besoin), parlent le lingala (pratiqué dans l'ouest de la RDC, Swahili dans l'est), les Chinois essaient de faire presque tout eux-mêmes et font venir des salariés chinois, même pour les tâches de faible qualification.

Ainsi, presque tout le personnel de la clinique Gen Tai<sup>152</sup> est chinois, les Congolais n'étant présents qu'aux postes d'accueil et de traduction, où la maîtrise des langues locales est indispensable. Cette migration de « Chinois pauvres », qui semble aller croissante, est celle qui suscite le plus l'impopularité des migrants chinois auprès de la population congolaise. Les ouvriers chinois immigrés sont souvent présentés comme plus qualifiés que la main-d'œuvre congolaise ou tout du moins ils posent moins de problèmes d'encadrement pour les entreprises chinoises, et travaillent au même tarif, voire moins cher, que les Congolais.

Le rapport au droit du travail et le traitement de la main-d'œuvre sont l'autre élément pour lequel les Chinois jouissent d'une mauvaise réputation. Dans le secteur des travaux publics et des infrastructures, la société Sinohydro est par exemple souvent victime de grèves de son personnel congolais, occasionnant des retards dans les projets<sup>153</sup>. Ce phénomène de retard de livraison, voire d'abandon, a aussi été recensé en Algérie<sup>154</sup> et en Angola<sup>155</sup>.

Par ailleurs, la majorité des hommes d'affaires chinois n'imagine pas s'installer définitivement en Afrique. Les femmes et les enfants restent généralement en Chine. Par exemple, le doyen des commerçants chinois de Kinshasa est arrivé il y a 23 ans mais passe son temps entre la RDC et la Chine et ses enfants étudient aux USA (comme de nombreux Congolais d'ailleurs). Il compte vendre à terme

---

<sup>152</sup> T. Vircoulon, *op. cit.*, p.115 : les médecins de la clinique Gen Tai signent un contrat de deux ans et sont payés environ 500 dollars par mois à Kinshasa, soit l'équivalent du salaire d'un médecin congolais.

<sup>153</sup> T. Vircoulon, *op. cit.* ; entretien, Kinshasa, juillet 2009.

<sup>154</sup> S. Belhocine, « Le géant chinois du bâtiment interdit de contrat public : la Csecec dans le collimateur », *Lemidi-dz.com*, 22 septembre 2008, <[www.presse-dz.com/revue-de-presse/7261-la-csecec-dans-le-collimateur.html](http://www.presse-dz.com/revue-de-presse/7261-la-csecec-dans-le-collimateur.html)> ; H. Yacoub, « Retard dans la livraison de logement : l'AADL s'explique », *Algerie360.com*, 2 septembre 2009. M. Boudhine, « Les Chinois à Alger : les Algériens face à l'immigration chinoise », *Le Grigri international*, 26 avril 2005, <[www.afrik.com/article8335.html](http://www.afrik.com/article8335.html)>.

<sup>155</sup> *China's Engagement of Africa: Preliminary Scoping of African Case Studies, Angola, Ethiopia, Gabon, Uganda, South Africa, Zambia, Stellenbosch*, Center for Chinese Studies, université de Stellenbosch, novembre 2007.

ses affaires congolaises et se retirer pour mourir en Chine<sup>156</sup>. Les travailleurs pauvres n'ont pas plus tendance à s'installer, ils viennent « tenter leur chance » avec le souhait de repartir rapidement. La communauté chinoise en RDC s'insère dans le réseau de la diaspora commerciale chinoise mondialisée, elle est capable de se redéployer facilement ailleurs si les affaires deviennent moins fructueuses.

### **L'émergence de la question chinoise en tant qu'enjeu de politique interne, le cas de la Zambie**

Alors que les relations sino-zambiennes étaient censées représenter la quintessence de ce que la Chine pouvait offrir en termes de partenariat « gagnant-gagnant », la Zambie est aujourd'hui le pays où le sentiment antichinois est le plus développé. Les importants investissements chinois dans le secteur du cuivre ont fait passer un grand nombre de mines sous contrôle chinois. Le non-respect de la législation du travail pour les salariés locaux, associé à des lacunes en termes de sécurité, s'est heurté en Zambie à une culture syndicale et démocratique locale bien ancrée.

Au cœur de la « copperbelt », à Chambishi, les grèves des ouvriers zambiens se sont multipliées ces dernières années<sup>157</sup>. L'événement le plus marquant de la mobilisation fut une explosion en avril 2005 dans l'usine BGRIMM, propriété de la China Non-ferrous Metal Industry's Foreign Engineering & Construction (NFC), qui causa la mort de 52 ouvriers. L'enquête chargée d'élucider la part des responsabilités de chacun n'a jamais abouti. Dès lors, les syndicats et les familles des victimes ont multiplié les actions de mobilisation.

En mars 2008, une grève sur le chantier de la fonderie chinoise de cuivre CCS s'est terminée par un affrontement entre 500 ouvriers zambiens et 200 chinois. C'était déjà en raison d'incidents dans cette même fonderie qu'en janvier 2007, le président Hu Jintao avait été contraint d'annuler sa visite sur place par crainte de troubles. Devant la pression populaire, la justice zambienne a organisé quelques procès d'employeurs chinois pour mauvais traitements. Toutefois, les tribunaux sont généralement cléments sur les manquements au droit du travail.

La présence chinoise dans le secteur minier est devenue un thème politique lors des derniers processus électoraux. Lors des élections présidentielles de 2006 et 2008<sup>158</sup>, le leader de l'opposition, Michael Sata, a construit sa campagne sur le slogan : « China: Go home! ». Cette position de l'opposant était aussi le moyen de

---

<sup>156</sup> Entretien, Kinshasa, juillet 2009.

<sup>157</sup> Voir S. Michel, « Chinois en Zambie : l'amitié entre deux peuples, sauce aigre douce », *Le Monde* 2, 25 octobre 2008, p. 30-35.

<sup>158</sup> Le président Levy Mwanawasa est mort le 19 août 2008 à Paris des suites d'une attaque cérébrale.

rassembler derrière lui les syndicats de mineurs contre des élites étatiques satisfaites des investissements chinois. Les principaux reproches faits aux entreprises chinoises sont les suivants : pillage des richesses naturelles, mauvaises conditions salariales et de travail, recours à trop de main-d'œuvre chinoise et non-respect des cultures locales<sup>159</sup>.

### La perception mitigée des migrants africains en Chine

Se pose également la question de l'image des migrants africains en Chine et de celle de la Chine véhiculée par ces migrants africains. La migration africaine en Chine a longtemps concerné un nombre limité de diplomates et d'étudiants. Les engagements pris lors du FCSA de 2006 ont tendance à accroître le nombre de ces étudiants avec une promesse de formation de 15 000 Africains entre 2006 et 2009. Il n'existe cependant presque aucune étude sur l'orientation professionnelle de ces étudiants à la sortie des universités chinoises. Les recherches menées en Afrique sur les entreprises chinoises montrent que celles-ci n'emploient souvent que très peu de personnel local, se contentant la plupart du temps de recruter des traducteurs.

Les entrepreneurs dans le secteur de l'import-export représentent certainement la plus grande partie de la migration africaine en Chine. Il est important de noter que des étudiants et diplomates se prêtent aussi à ce genre d'activités. Plusieurs types de commerçants s'y retrouvent : les traders installés avec un bureau, les marchands présents temporairement pour suivre une affaire ou un chargement, des aventuriers attirés par l'eldorado chinois. Ce phénomène date d'avant les années 2000. La Chine, devenue l'atelier du monde, est une destination privilégiée pour venir se fournir en produits manufacturés. Deux grandes villes-marchés accueillent la plupart de ces migrants entrepreneurs : Guangzhou (Canton) dans la province de Guangdong au sud-est du pays, connue pour être l'usine du monde, et Yiwu, dans la province du Zhejiang<sup>160</sup>. Hong Kong et Macao sont aussi des destinations recherchées pour leurs activités de tourisme et loisirs mais aussi grâce aux liens et réseaux forgés durant les dominations britanniques et portugaises.

Les Africains arrivent de façon régulière, souvent avec des visas touristiques, mais passent rapidement dans l'illégalité à l'expiration de ces visas. Ainsi, à Canton, en 2006 on comptait environ 1 000 Africains en situation régulière et près de 20 000 en situation irrégulière<sup>161</sup>. Les communautés les plus représentées sont les

---

<sup>159</sup> « En Zambie, sentiments antichinois à vif avant l'arrivée de Hu Jintao », *Aujourd'hui la Chine*, 2 février 2007, <[www.aujourdhuilachine.com/actualites-chine-en-zambie-sentiments-anti-chinois-a-vif-avant-l-arrivee-de-hu-jintao-2199.asp?1=1](http://www.aujourdhuilachine.com/actualites-chine-en-zambie-sentiments-anti-chinois-a-vif-avant-l-arrivee-de-hu-jintao-2199.asp?1=1)>.

<sup>160</sup> H. Le Bail, *op. cit.*

<sup>161</sup> E. Osnos, « Letter from China, "The Promised Land" », *New Yorker*, 9 février 2009,

Nigériens et les Maliens. Si les affaires sont assez bonnes, les migrants africains envisagent rarement une implantation locale définitive.

### **Les résistances locales à l'installation des commerçants chinois.**

L'une des inquiétudes qui revient le plus souvent quant à la présence chinoise en Afrique subsaharienne est le développement des activités commerciales de la diaspora chinoise. Dans la région de Kinshasa, les Chinois ont investi dans la petite industrie (fabrication de produits de consommation courante : chaussures, casseroles, bouteilles, quincaillerie, etc.). Cependant, il est difficile de dire que ces investissements nuisent aux activités des populations locales puisque celles-ci sont très peu présentes dans le secteur industriel des biens de consommation courants. De façon générale, ce secteur est très limité en RDC.

Les importations massives en provenance de Chine, parfois en contrebande, par les commerçants chinois constituent un autre facteur d'inquiétude et de rejet. Ces relations privilégiées avec les ateliers basés en Chine permettent aux commerçants chinois installés en Afrique de développer d'importants réseaux de distribution au détail au détriment des réseaux locaux, grâce à des prix très inférieurs (jusqu'à quatre fois moins cher). Au contraire de la vente en gros, le secteur de la vente au détail est principalement tenu par les populations congolaises et cette concurrence chinoise les met en grande difficulté.

Le cas du Sénégal avec la réaction de l'Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal (UNACOIS) est souvent mentionné comme un exemple de résistance réussie des réseaux commerciaux autochtones face à l'émergence d'acteurs extérieurs. L'importance des commerçants dans la vie publique est considérable au Sénégal. La prospérité de cette communauté marchande est souvent symbolisée par l'importance politique et économique de la confrérie mouride installée dans la ville sainte de Touba. Le pouvoir sénégalais fait d'autant plus attention à ne pas heurter cette confrérie (cœur de sa base électorale), que le président Abdoulaye Wade en est lui-même issu.

La détermination des commerçants sénégalais a permis de freiner l'immigration chinoise et de la cantonner à des secteurs commerciaux peu rentables. Si un *Chinatown* s'est progressivement développé sur l'allée Papa Gueye Fall (28 boutiques) et le boulevard Charles de Gaulle (130 boutiques), il s'est spécialisé dans la vente de sandales et d'accessoires de mode à petits prix, secteurs où les marges sont faibles<sup>162</sup>. Dans le même temps, les commerçants

---

<[www.newyorker.com/reporting/2009/02/09/090209fa\\_fact\\_osnos](http://www.newyorker.com/reporting/2009/02/09/090209fa_fact_osnos)>.

<sup>162</sup> A. Kernén et B. Vulliet, *op. cit.*



locaux, incluant les marchands d'origine libanaise, s'approvisionnent en Chine. L'exemple dakarois montre la fragilité des implantations chinoises dans certaines régions du continent. Si l'on observe le développement de *Chinatowns* dans de nombreuses villes africaines, cela ne signifie pas que la majorité des migrants chinois réussiront leur implantation sur le long terme. Pour comprendre le succès des implantations chinoises sur le continent, il est important de rappeler que certaines diasporas commerçantes chinoises y sont présentes depuis plusieurs générations. Ainsi, nous avons déjà mentionné la présence de commerçants chinois en Afrique du Sud à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ou encore à l'île Maurice dans les années 1930. Généralement bien intégrées localement dans le tissu économique, ces communautés ont parfois développé des liens forts avec les pouvoirs en place (Mali, Niger...). Elles ont réussi leur intégration économique en misant sur des secteurs de niche délaissés par les acteurs économiques locaux ou internationaux<sup>163</sup>. Ces quelques commerçants entretiennent plutôt de bonnes relations avec l'environnement local. Cependant, l'arrivée massive de nouveaux migrants pourrait conduire à une réaction de rejet de la part des milieux économiques locaux, mis en danger par la nouvelle vague de migrants chinois.

On constate donc, avec le développement rapide de la présence chinoise en Afrique, l'émergence de sentiments plus négatifs, pouvant aller jusqu'au rejet, qui pourrait à terme peser sur les succès de la stratégie africaine de la RPC.

---

<sup>163</sup> A. Kernen et B. Vulliet, *op. cit.*



# Les limites de l'action de la Chine en Afrique

---

## ***Les conséquences de la crise financière et économique sur la stratégie africaine de la Chine***

Depuis la fin de l'année 2008, les autorités chinoises multiplient les déclarations visant à minimiser les effets de la crise sur la stratégie africaine de la Chine. À la veille de la visite annuelle du président Hu Jintao en Afrique, au mois de février 2009, le ministère des Affaires étrangères déclarait que « la Chine honorerait ses engagements en Afrique pour soutenir le développement des pays africains et continuerait d'encourager les investissements chinois dans la région »<sup>164</sup>. Il s'agit en effet de rassurer les partenaires de Pékin dans la région, qui s'inquiètent des conséquences de la crise sur l'enthousiasme africain de la RPC.

La crise financière, qui a frappé la Chine comme le reste du monde, pourrait en effet apparaître comme le grain de sable imprévu qui vient gripper la mécanique de l'expansion de l'influence chinoise en Afrique. Au premier trimestre 2009, la croissance chinoise a été limitée à 6,1 %, malgré l'influence du plan de relance massif adopté par les autorités. En effet, les fondamentaux demeurent fragiles, notamment en ce qui concerne les entreprises privées fortement exportatrices qui avaient tiré ces dernières années la croissance de la Chine.

## **La chute des investissements chinois et de l'aide au développement**

L'un des conséquences de ces interrogations sur l'avenir de l'économie chinoise à plus long terme est un ralentissement des investissements chinois à l'étranger ou peut-être leur réorientation après le

---

<sup>164</sup> « China to maintain Aid, Investment in Africa regardless of Financial crisis », *Xinhuanet.com*, 2 juin 2009, <[news.xinhuanet.com/english/2009-02/06/content\\_10775317.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2009-02/06/content_10775317.htm)>.

boom de 2008. Il semble qu'à la faveur de la crise, la RPC ait choisi d'encourager la course aux investissements dans les très grandes sociétés productrices de matières premières ou d'énergie. C'est le cas de Rio Tinto ou Unical par exemple, où la RPC ambitionnait d'accroître ses parts. En revanche, dans des secteurs moins rentables ou plus aléatoires comme en Afrique, il semble que la crise ait entraîné – peut-être provisoirement – un certain retrait<sup>165</sup>. Plusieurs projets ont été ou pourraient se voir remis en cause en raison de la crise économique.

Ainsi, au Nigeria, l'entreprise Sinoma International aurait suspendu un projet de production de ciment, signé avec la société Dangote en 2004 pour un montant de près de 1,5 milliard de dollars. Au mois de novembre 2008, un contrat de livraison d'avions chinois au Nigeria, pour un montant de 200 millions de dollars, était également suspendu, sans doute en raison de la volonté chinoise d'en renégocier les termes<sup>166</sup>. Ce phénomène « d'abandon » de l'Afrique, particulièrement de la part des entreprises moins importantes qui avaient afflué sur le continent au cours de ces dernières années, pèse sur l'image déjà écornée d'un acteur chinois souvent présenté comme « désintéressé ». Au Congo, en quelques mois à la fin de l'année 2008, plus de 60 entreprises chinoises du secteur minier auraient quitté le Katanga et plus d'une centaine aurait fait de même en Zambie dans le secteur du cuivre et du diamant<sup>167</sup>.

Ce phénomène de retrait semble toutefois avoir été ralenti dès la seconde moitié de l'année 2009. Il a toutefois mis en évidence la fragilité et la volatilité de certains investissements de la Chine en Afrique et la capacité de la Chine à réorienter ses investissements pour la défense de ses seuls intérêts. Conscient des effets délétères de ces stratégies de court terme, le Premier ministre Wen Jiabao a pris soin de souligner l'engagement et la fidélité du partenaire chinois au sommet de Charm el-Cheikh de novembre 2009. Mais au-delà des effets d'annonce, les pays africains savent aujourd'hui qu'en cas de crise grave, la RPC, peut-être plus que d'autres acteurs, peut se révéler être un partenaire peu sûr et versatile.

### **Moins d'investissements et plus de migration : vers des réactions de rejet plus accentuées ?**

Si jusqu'à la fin des années 1990, la présence chinoise en Afrique se manifestait essentiellement au travers de celle de ses « élites » (médecins, techniciens...), aujourd'hui on a vu émerger une immigration chinoise plus pauvre qui nuit au prestige intellectuel de la

---

<sup>165</sup> D. Slater, « China Outbound Boom Set to Slow », *Financeasia.com*, 25 novembre 2008.

<sup>166</sup> *The China Monitor*, n° 36, janvier 2009.

<sup>167</sup> J. Herbst et G. Mills, « Commodity Flux and China's African Strategy », *China Brief*, vol. 9, n° 2, 22 janvier 2009.

Chine sur le continent. Beaucoup de migrants chinois, venus des campagnes les plus pauvres de Chine, sont aujourd'hui petits commerçants, hôtes de bar ou ouvriers sur les chantiers de construction. Ils entrent dès lors en concurrence avec les populations locales et leur image « d'experts » est fortement dégradée.

Les pays africains espéraient en effet que la collaboration « gagnante-gagnante » chinoise susciterait des opportunités d'embauche localement. Pourtant, force est de constater le faible impact des investissements chinois sur les marchés de l'emploi locaux. Les entreprises chinoises ont la réputation de ne pas avoir recours à la main-d'œuvre locale et de privilégier le recrutement d'ouvriers chinois, engagés de façon contractuelle directement sur le territoire chinois et ce phénomène risque de s'accroître avec la crise, qui pourrait exacerber ces tensions. Pékin encourageait par exemple ses ressortissants à ouvrir des commerces sur le continent africain et à saisir toutes les opportunités, moyen de faire baisser la tension sur son marché de l'emploi. Depuis la crise, cette stratégie « d'exportation de main-d'œuvre » comme soupape aux tensions sociales intérieures semble s'être intensifiée. Est principalement visée la population des travailleurs migrants les plus touchés par la faillite des entreprises les plus gourmandes en main-d'œuvre. L'Afrique, dont les contrôles aux frontières sont limités, peut apparaître comme une destination de repli devant la fermeture des grands pays occidentaux, ou servir de base de départ vers d'autres destinations, ce qui pourrait contribuer à exacerber les tensions locales latentes.

### **La question de l'adhésion de la population chinoise à la politique d'aide à l'Afrique en période de crise**

Une autre question est celle de l'adhésion de la population chinoise à la poursuite d'une politique d'aide massive au continent africain alors que la Chine elle-même souffre des conséquences de la crise économique et que la pauvreté touche encore une part importante de sa population. À ce titre, il est intéressant de noter que certains analystes chinois commencent à remettre en cause l'efficacité de l'aide au développement apportée au continent et à évoquer la mise en œuvre de règles de contrôle et de suivi, se rapprochant ainsi des positions occidentales (même si le terme de « gouvernance » n'est jamais ouvertement abordé)<sup>168</sup>.

En 2006, le concept de « *capacity building* » a ainsi fait son apparition, concernant l'aide au développement de la Chine à l'Afrique<sup>169</sup>. Certaines voix notent que pour une population chinoise encore très pauvre, particulièrement en période de crise, la poursuite d'une stratégie d'aide à l'Afrique est difficilement acceptable. Si l'absence de moyens d'expression démocratiques limite l'influence de

---

<sup>168</sup> X. Weizhong, *op. cit.*

<sup>169</sup> H. Wenping, *op. cit.*

ces mouvements d'opinion, le rôle croissant d'internet pour exprimer les mécontentements ne peut être totalement négligé par les autorités chinoises<sup>170</sup>.

## **L'avenir du modèle chinois**

### **La nouvelle image des États-Unis de Barack Obama**

Au niveau stratégique, l'arrivée au pouvoir du président Obama, pourrait changer la donne quant à l'image du modèle chinois. Alors que l'Amérique de Georges Bush pouvait facilement faire figure de repoussoir et étayer le discours de Pékin sur les ingérences occidentales, le président Obama apparaît comme beaucoup plus acceptable. Il séduit en particulier des opinions publiques plus réticentes face au modèle chinois qui n'apparaît pas si différent d'un modèle colonial ou néocolonial européen longtemps dénoncé. En ce sens, la tâche de Pékin sur le continent africain risque, au moins pour un temps, de se trouver compliquée.

La visite d'Obama sur le continent africain au mois de juillet 2009 a également démontré un intérêt renouvelé de la part de Washington, qui pourrait se traduire par une augmentation de l'influence des États-Unis dans la région. En effet Washington, pour des raisons à la fois économiques et stratégiques, s'intéresse de plus en plus à l'Afrique, comme en témoigne la décision, au début de l'année 2007, de créer un « *African Command* » pour ses opérations militaires, devenu opérationnel en 2008<sup>171</sup>. Les analystes chinois dénoncent de leur côté cet Africom, symbole de l'influence des États-Unis en Afrique, en soulignant l'opposition de la « majorité des pays africains » à cette initiative. Pékin a besoin d'une Afrique isolée et antioccidentale et s'émeut de tout ce qui peut apparaître comme un renforcement de l'influence des États-Unis – et de l'Occident – dans une zone de plus en plus stratégique pour la RPC. Mais le « modèle chinois » est également remis en cause dans sa dimension économique.

### **L'évolution du discours**

Les analystes chinois sont conscients de l'émergence en Afrique d'une opposition au modèle chinois d'implantation et de la complexification récente des relations sino-africaines. Cette hostilité africaine nouvelle est souvent mise sur le compte de la « propagande occidentale » par les autorités chinoises, mais ses effets sur la population et

---

<sup>170</sup> X. Weizhong, *op. cit.*

<sup>171</sup> P. Rogers, « The US, China and Africa, Eyes on the Prize », *Japan Focus*, 2007.

une partie au moins des élites du continent ne sont pas pour autant sous-estimés. Pour répondre à ces accusations, certains analystes prônent une véritable réflexion sur la stratégie africaine de la Chine et la remise à plat de pratiques très nuisibles comme les déficits trop importants avec certains pays, la mauvaise qualité des produits chinois, la pratique de certaines entreprises et la concurrence créée pour les entreprises locales.

Pour contrer cette image négative de « nouveaux colonisateurs », les démarches économiques chinoises semblent donc développer des volets incluant des préoccupations sociales. En RDC, les investisseurs du Groupe China-Africa en visite officielle au début du mois d'août 2007 ont insisté sur la nécessité de changer l'image des investissements chinois en Afrique<sup>172</sup>. Ils ont présenté au gouvernement congolais une gamme de projets industriels, énergétiques, d'infrastructures, mais aussi, et cela a surpris localement, des projets environnementaux, d'éducation et de logement. Ils ont ainsi demandé 5 000 hectares au Gouvernement pour construire des logements sociaux, sans que de telles initiatives ne dissipent totalement les malentendus entre les deux Gouvernements.

### **Tendance haussière des réponses des entreprises chinoises aux appels d'offres**

Dans le même temps, les entreprises chinoises tendent aujourd'hui à considérablement augmenter le montant des devis qu'ils proposent en réponse aux appels d'offres. Plusieurs éléments permettent d'expliquer cette évolution. D'une part, les entreprises chinoises du BTP présentes sur le continent sont souvent de grandes multinationales (China Hydraulic and Hydroelectric Construction Group Corporation [Sinohydro], Compagnie nationale chinoise des transports des ponts et chaussées [CNCTPC], etc.) qui interviennent en Afrique avec des logiques de recherche de profits de plus en plus similaires à celles des multinationales occidentales.

De plus, beaucoup d'entreprises chinoises n'ont pas réussi à appréhender correctement l'environnement des affaires dans un certain nombre de pays africains et ont sous-estimé les coûts d'installation ou les facilités d'accès à certaines régions (difficultés à créer des bases logistiques). Comme toutes les autres entreprises du secteur, les entreprises chinoises sont confrontées à l'obligation d'importer leur matériel lourd et aux difficultés à s'approvisionner localement pour les matériaux de base (ciment, pierres, outils). Grâce aux prêts de l'État chinois, elles avaient trouvé un moyen d'amortir leurs coûts d'installation, quitte à mener des projets à perte. Mais une

---

<sup>172</sup> T. Vircoulon, *op. cit.*, p.115-116.

fois implantées localement et bien rodées aux pratiques locales, on observe généralement qu'elles réajustent à la hausse leurs tarifs<sup>173</sup>.

D'autre part, les entreprises chinoises ont subi l'inflation salariale. Facteur essentiel de la réussite chinoise en Afrique, la main-d'œuvre qualifiée peu chère est de plus en plus rare. Les salaires pour des cadres chinois qualifiés peuvent désormais atteindre plusieurs milliers de dollars par mois<sup>174</sup>. Cette inflation, associée aux demandes des États africains de voir un accroissement du recours à la main-d'œuvre locale, est en train de provoquer une évolution des pratiques des entreprises chinoises. Si au début des années 2000, il était plus intéressant pour elles d'avoir recours à des manœuvres chinois, ce n'est plus forcément le cas aujourd'hui. Enfin, une des critiques portées contre les ouvrages chinois concernait leur piètre qualité. Les entreprises chinoises utiliseraient des matériaux de faible qualité, souvent importés directement de Chine à moindre coût. Ces critiques reprenaient celles qui pèsent généralement sur la faible qualité des « chinoiseries », produits chinois peu chers vendus sur les marchés aux quatre coins du continent.

Dans le secteur du BTP, on a retrouvé le même type d'argumentaire même si la tendance est aujourd'hui à une amélioration de la qualité des matériaux importés de Chine<sup>175</sup>. Pour diminuer leurs coûts, certaines entreprises chinoises auraient pris l'habitude de ne pas respecter les chartes de qualité. Ainsi, après avoir remporté certains marchés auprès de bailleurs de fonds internationaux, certaines entreprises chinoises ont été « blacklistées ». Au sein des agences multilatérales, une supervision accrue s'est mise en place pour éviter les abus les plus importants.

### **Imposer la réforme des pratiques des entreprises chinoises**

Les analystes chinois sont capables d'un diagnostic juste quant aux limites de la stratégie africaine de la Chine et de la nécessaire réforme des pratiques des entreprises chinoises. Les autorités de la RPC insistent aujourd'hui sur la mise en place d'un code de bonne conduite et de responsabilisation des entrepreneurs chinois. Pékin prétend également encourager les investissements des entreprises auprès des « communautés locales », avec l'octroi de prêts aux villageois, la construction de stades ou d'hôpitaux, reproduction au niveau local de la stratégie africaine globale de l'État chinois.

La question est évidemment celle de la mise en œuvre et du contrôle de ces pratiques nouvelles, notamment dans les secteurs environnemental, de l'exploitation du bois ou en ce qui concerne la

---

<sup>173</sup> Entretien avec Jacques Darbin, Sogea Satom, Kinshasa, 4 juillet 2009.

<sup>174</sup> Entretien avec le conseiller politique de l'ambassade de Chine en République démocratique du Congo, juillet 2009.

<sup>175</sup> L. Corkin, *op. cit.*, p.140.

mise en œuvre de normes sociales inconnues en Chine même. La Chine est en effet confrontée dans certains pays africains à une société civile et à des organisations syndicales bien plus vivaces que chez elle, ce qui suppose un véritable ajustement – très difficile à mettre en œuvre – des pratiques<sup>176</sup>.

En 2007, le ministère chinois du Commerce, qui intervient dans le processus d'autorisation des investissements chinois à l'étranger, a toutefois mis en place des règles nouvelles, notamment en matière sociale, pour les entreprises chinoises installées en Afrique, mais là encore le suivi de la mise en œuvre est, comme sur le territoire chinois, loin d'être garanti.

### **La mise en place de coopération avec d'autres partenaires**

Confrontés à ces sources nouvelles de tension qu'ils maîtrisent mal, certains analystes chinois, parmi les meilleurs connaisseurs du terrain africain, prônent également un renforcement de la coopération avec d'autres partenaires plus expérimentés, donneurs d'ordres ou ONG, qui constituerait une amorce de « multilatéralisation » de la politique africaine de la Chine<sup>177</sup>. Les institutions chinoises, notamment financières, et les entreprises de certains secteurs, sont à la recherche de références, de concepts et de partenaires. L'émergence chinoise a été rapide et les structures n'ont pas eu l'opportunité de suivre la cadence en termes d'expertise et d'analyse.

Pour Pékin, la France peut apparaître, en raison de son expérience, comme un partenaire privilégié, au moins comme source précieuse d'informations et d'expérience. L'Exim Bank a ouvert l'une de ses seules représentations à l'étranger à Paris<sup>178</sup>. Le lien entre Paris et les capitales d'Afrique francophones étant toujours très fort, on pourrait imaginer un rapprochement sino-français sur les thématiques africaines.

De fait, depuis octobre 2007, des réunions de travail ont eu lieu entre l'Agence française de développement et plusieurs administrations chinoises<sup>179</sup>. Le but de ces réunions est d'améliorer la

---

<sup>176</sup> X. Weizhong, *op. cit.*

<sup>177</sup> X. Weizhong, *op. cit.*

<sup>178</sup> Les autres bureaux sont à Saint-Petersbourg et Johannesburg. Voir le site de l'Exim-Bank, </english.eximbank.gov.cn/profile/overseas.shtml>. Le choix de Paris peut être expliqué par le nombre de liaisons aériennes entre la capitale française et ses homologues africaines, notamment francophones. Mais cela s'explique aussi par le passage de très nombreuses personnalités africaines à Paris, ce qui facilite la tâche en cas de négociations.

<sup>179</sup> Programme du séminaire : « L'aide publique au développement en Afrique. Dialogue franco-chinois sur les expériences de terrain (16-17 octobre 2007) ». On peut aussi noter que ces réunions ont lieu avec l'*alter*



compréhension des politiques de développement des deux acteurs. La partie chinoise semble avoir été très intéressée par les méthodes de l'AFD, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des projets, que ce soit au niveau de la discussion avec les États africains ou des procédures de financement et d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux.

Des pistes de collaboration ont été évoquées, notamment en ce qui concerne les échanges d'informations, la mise sur pied d'une formation en commun de cadres africains, l'identification de projets qui pourraient être cofinancés, une coopération accrue au sein de la Banque africaine de développement dont les deux pays sont actionnaires, le développement de projets communs dans le cadre des coopérations décentralisées pour renforcer les liens au niveau local.

Dans le monde des entreprises, nous avons pu observer, dans le cas de l'Angola, la mise en place de partenariats dans le secteur pétrolier entre Total et la SINOPEC mais aussi avec les groupes bancaires français spécialisés dans le financement de ce type de projet. Il s'agit pour les entreprises chinoises de recourir à l'expertise technique des groupes français ou à leurs positions privilégiées. Les entreprises de construction chinoises sont bien positionnées pour la réalisation d'ouvrages pour des entreprises françaises, notamment dans le secteur industriel.

Malgré ces quelques exemples, on est loin d'une formalisation d'un partenariat sino-français sur les thématiques africaines, ceci en raison de la réticence de Pékin à tout engagement précis et de sa crainte de voir s'affaiblir les positions acquises sur le continent africain et auprès des autorités locales.

---

ego britannique de l'AFD, le Department for International Development (Dfid).

## Conclusion

---

Malgré quelques limites, le succès de la stratégie de la Chine en Afrique est indéniable. Face à l'offensive réussie de la Chine, les autres partenaires du continent africain ont réagi. L'Union européenne a pris la décision de mettre en place des échanges de haut niveau avec les autorités chinoises. Les instances européennes parient sur le fait que la Chine a autant intérêt que l'Europe à un développement stable et durable du continent africain. Ce faisant, l'UE considère que, plus la Chine s'engagera sur le continent, plus elle sera contrainte à réviser ses positions en s'impliquant davantage sur les questions de gouvernance et d'assainissement de l'environnement des affaires. Bruxelles veut associer les autorités chinoises à ses réflexions et à ses actions en termes de développement.

De son côté, la RPC est consciente de son manque d'expertise et de la nécessité d'adapter son modèle aux contextes africains. Cette prise de conscience s'est trouvée renforcée par plusieurs facteurs. Les premiers revers sur le continent et les vagues de critiques africaines dénonçant le néocolonialisme chinois ont beaucoup marqué les autorités chinoises. De plus, la Chine cherche aujourd'hui à se présenter sur la scène internationale comme une puissance responsable. Bien que limitée, on observe une évolution des positions chinoises sur certains dossiers, notamment sur le Soudan.

Une récente initiative vise à créer un dialogue tripartite Afrique-Chine-Union européenne<sup>180</sup>. Ce dialogue doit s'insérer dans les nombreuses initiatives et dialogues déjà existants : dialogues sino-européens, sommets Chine-Afrique et sommets Union européenne-Afrique (doublés par les sommets France-Afrique, sommets de la Communauté des Pays de Langue Portugaise, Commonwealth, etc.). La Commission européenne a proposé une série de domaines où le dialogue tripartite pourrait rapidement conduire à des résultats concrets : la paix et la sécurité, le secteur des infrastructures, la gestion durable des ressources naturelles, l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Plusieurs sujets demeurent toutefois difficiles à aborder car ils touchent aux fondements même des divergences idéologiques entre Pékin et les Européens. La RPC tend à refuser la définition de normes « universelles », en matière sociale et environnementale par

---

<sup>180</sup> *The EU, Africa and China: Towards Trilateral Dialogue and cooperation*, Commission of the European Communities, 17 octobre 2008.

exemple. Dans des secteurs précis (prêts bancaires, infrastructures), la Chine a aujourd'hui développé ses propres normes. L'Exim Bank, pour l'octroi de prêts, affirme ainsi appliquer ses propres standards, définis en accord avec la législation des pays concernés.

Toutefois, l'échec de certains projets (au Nigeria, en Angola), l'apparition de listes noires d'entreprises chinoises auprès des bailleurs de fonds ou encore la faiblesse des ressources locales (humaines et matérielles) pour le développement de plans économiques sur le long terme vont nécessairement conduire les autorités et entreprises chinoises à exiger de plus en plus de conditionnalités et de garanties à leurs prêts ou projets d'investissements. On observe par ailleurs que les États disposant d'importantes ressources financières (Algérie, Angola, Nigeria) refusent de se laisser enfermer dans un tête-à-tête avec Pékin.

Par ailleurs, la plupart des entreprises chinoises n'ont aucune expérience africaine. Elles ont souvent développé un modèle de développement de leurs activités qu'elles appliquent uniformément à travers le monde. Habituees à négocier des contrats avec les autorités du pays, elles se rendent peu à peu compte de la faiblesse de certains États africains. Les cercles de pouvoir africains ont parfois du mal à obtenir que leur administration mette en application les accords signés.

Face à la Chine, l'une des stratégies des grandes entreprises occidentales pourrait consister à afficher un plus grand respect des normes, notamment sociales et environnementales, qui réponde aux attentes des populations africaines. C'est notamment l'exemple du projet « badge of excellence » proposé par de grandes entreprises minières occidentales auprès de l'ONU. Ce type d'initiative permet à la fois d'améliorer l'image de ces grandes compagnies occidentales ayant eu des relations parfois difficiles avec les pays africains, mais également d'exercer une pression sur la RPC confrontée à son tour à la nécessité de faire évoluer son système de normes, et par voie de conséquence, de tarification. La RPC est en effet dans la ligne de mire des ONG protectrices de l'environnement mais aussi sous la surveillance de plus en plus forte des sociétés civiles.

La question de la pertinence du principe de conditionnalité doit également être posée. Du côté chinois, on met en avant un partenariat sans conditionnalité, à l'exception de la reconnaissance du principe de la Chine unique. Du côté occidental, le principe de conditionnalité a lié l'aide au développement à la satisfaction d'une série de conditions politiques (démocratisation) et économiques (bonne gouvernance, libéralisation des économies). Jusqu'au début des années 1990, la politique africaine de la France était plutôt

caractérisée par un certain pragmatisme<sup>181</sup>. Le discours de La Baule du président Mitterrand annonçait un changement de cap mais les résultats n'ont pas été concluants.

La France est fréquemment prise à partie par les populations africaines à cause du décalage entre son discours officiel pro-démocratique et son soutien à certains régimes autocratiques. Alors que la conditionnalité démocratique est mise en avant, la France ne dispose d'aucune structure officielle pour assurer la promotion de valeurs démocratiques. Entre l'Union européenne et les pays ACP, le renforcement de ces conditionnalités politiques s'est effectué à travers les négociations des accords de Lomé (III et IV notamment) et de Cotonou<sup>182</sup>. Le principe de conditionnalité était censé être universel, force est de constater qu'il ne concerne que des pays en position de faiblesse face aux négociateurs européens. Ce principe a été de fait abandonné dans les négociations avec d'autres régions ou pays du globe (pays du golfe persique, Chine, Russie, etc.).

Pourtant, la nature de la présence chinoise en Afrique, et notamment l'absence de respect d'un niveau minimum de normes, en particulier sociales et environnementales, dépendent également beaucoup de la nature des différents régimes africains avec lesquels la Chine travaille. D'une manière générale, les progrès de la démocratie et l'existence d'une véritable société civile nuisent à la marge de manœuvre de Pékin ou des entreprises chinoises.

Au niveau des conditionnalités économiques portées par les institutions financières internationales, les avancées n'ont pas été flagrantes. Les vagues de privatisation et de libéralisation imposées par les plans d'ajustements structurels ont contribué à l'affaiblisse-

---

<sup>181</sup> S. Bollé, « La conditionnalité démocratique dans la politique étrangère de la France », *Afrilex*, septembre 2001, <[afrilex.u-bordeaux4.fr/la-conditionnalite-democratique.html](http://afrilex.u-bordeaux4.fr/la-conditionnalite-democratique.html)>.

<sup>182</sup> *Ibid.* : « L'idée de fonder la coopération sur les Droits de l'homme apparaît avec Lomé III (1985) et Lomé IV (1990), le second de ces accords autorisant des sanctions de coopération dans une perspective positive. Les critères d'accès à l'aide ont été ensuite élargis par la convention de Lomé IV, révisée à Maurice (1995), au respect des principes démocratiques et de l'État de droit, l'article 366 bis prévoyant, en cas de manquement, la suspension totale ou partielle de la coopération, après consultations avec le pays incriminé. Dix ans presque jour pour jour après le discours de La Baule, les États ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) et de l'Union européenne viennent de conclure à Cotonou, le 23 juin 2000, un nouvel accord renforçant les aspects institutionnels de la conditionnalité démocratique. Par le dialogue politique, les parties s'engagent à promouvoir un environnement politique stable et démocratique, à améliorer le cadre institutionnel nécessaire au fonctionnement d'une société démocratique, à soutenir activement les processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit et à procéder à une évaluation régulière de leur évolution (articles 1, 8 et 9.2). Le mécanisme de suspension de la coopération en dernier recours est reconduit (article 98). »

ment des États africains. Ceux-ci ne disposent plus des moyens d'assurer leur autorité et leur rôle d'amortisseur de crises. Plusieurs rapports ont pointé du doigt la faible efficacité et l'irrationalité des conditionnalités imposées par le FMI et la Banque Mondiale<sup>183</sup>.

En avril 2006, le Royaume-Uni avait temporairement suspendu sa contribution à la Banque mondiale pour protester contre la faiblesse des réformes engagées par la Banque en ce qui concernait les conditionnalités<sup>184</sup>. Le secrétaire britannique en charge du développement, Hillary Benn, remettait en cause le fait que les institutions financières internationales puissent s'ingérer dans les affaires intérieures des pays aidés.

La crise économique mondiale de la fin 2008 et les réponses qui y ont été apportées dans les pays du Nord et émergents ont provoqué un sentiment d'injustice parmi les populations africaines. Les pays occidentaux se sont octroyé des traitements de choc (nationalisation, dettes, plans de relance) qui avaient été refusés aux pays africains dans les années 1980-1990. Les conditionnalités ont volé en éclat et le continent africain est frappé par ricochet (chute des cours de matières premières, baisse de l'aide au développement, baisse des investissements) par la crise d'un système financier mondialisé auquel il était très faiblement connecté.

Tous ces événements contribuent à créer un climat propice pour réellement repenser les conditionnalités de l'aide au développement. La Chine est très soucieuse de son insertion « pacifique » sur la scène internationale. Les autorités chinoises sont donc très sensibles à leurs relations avec les organismes internationaux et au poids qui leur est accordé en leur sein. L'émergence de la Chine comme un acteur international majeur, avec un système de normes et de références propres, provoque des réactions de méfiance de la part des autres acteurs qui attendent des gages de bonne volonté de la part de Pékin. La RPC essaie ainsi d'ouvrir un dialogue avec ses partenaires au sein des organismes internationaux. Il y a donc de réelles possibilités de dialoguer avec les autorités chinoises sur les questions de gouvernance et de normes.

C'est également la perception de l'Afrique en Europe qui doit être revue. Le continent africain, notamment les pays de la zone francophone, traditionnellement partenaires de la France, est souvent perçu comme un fardeau économique. Cette image est véhiculée dans les médias depuis plusieurs décennies. Pourtant, depuis le début des années 2000, l'ensemble du continent a connu un cycle de

---

<sup>183</sup> *La conditionnalité de la Banque mondiale et du FMI : une injustice pour le développement*, rapport d'Eurodad, décembre 2006, <[www.eurodad.org/whatsnew/reports.aspx?id=454](http://www.eurodad.org/whatsnew/reports.aspx?id=454)>.

<sup>184</sup> V. Morgan, « Government to Withhold World Bank Contribution », *The Independent*, 14 septembre 2006, <[www.independent.co.uk/news/uk/politics/government-to-withhold-world-bank-contribution-415957.html](http://www.independent.co.uk/news/uk/politics/government-to-withhold-world-bank-contribution-415957.html)>.

croissance tiré entre autres par la hausse des prix des matières premières et le boom des télécommunications. Si le continent africain reste le moins développé du monde, il dispose d'un grand potentiel.

Les pays émergents ne s'y trompent pas puisqu'ils multiplient les accords économiques avec les pays africains. Le nombre de sommets impliquant l'Afrique s'est considérablement accru (Chine, Inde, Corée du Sud, Turquie, Japon, Brésil, Amérique latine, etc.). Cet intérêt généralisé a permis la mise en chantier d'un grand nombre de projets dans le secteur des infrastructures, qui ont eu des effets démultiplicateurs de croissance, mais également dans le secteur agricole. D'immenses espaces de terres arables sont encore disponibles en Afrique, qui excitent les convoitises de grands groupes agroalimentaires venus du monde entier, notamment de Chine. La croissance démographique et l'urbanisation du continent sont aussi des éléments qui devraient intéresser les investisseurs par le potentiel de marché qu'ils ouvrent.

L'amélioration de l'environnement des affaires se manifeste concrètement. Ainsi, la mise au point du code des affaires OHADA va dans la bonne direction. Pour la première fois, d'après le rapport de la Banque Mondiale *Doing Business*, c'est un pays africain qui a lancé le plus de réformes économiques en 2009 (le Rwanda).

De plus, les gouvernements africains collaborent et s'organisent pour créer un environnement favorable à l'afflux d'investissements étrangers. Conscientes des problèmes que pose le morcellement du continent par rapport à l'ampleur des chantiers à mener (infrastructures sous-développées, budgets nationaux réduits, marchés fragmentés), les organisations régionales prennent de plus en plus d'initiatives pour la gestion de l'environnement économique : UEMOA, COMESA, SADC.

Il est dans l'intérêt des investisseurs chinois comme occidentaux que l'environnement des affaires dans les pays africains s'améliore. On note ainsi une multiplication de déclarations des autorités chinoises à l'attention de leurs entreprises, enjoignant celles-ci de se convertir à des pratiques responsables. Toutefois, au-delà de la rhétorique, la prise de conscience de vraies difficultés est évidente. Les acteurs chinois se rendent compte de la faiblesse de la plupart des États africains et de leur difficulté à faire respecter leurs engagements ou à étendre leur influence à l'ensemble de leurs territoires. Les questions de gouvernance seront donc certainement mieux prises en compte par Pékin, en partenariat avec d'autres acteurs.

# Acronymes/abréviations

---

ACP : Afrique Caraïbes Pacifique  
APL : Armée Populaire de Libération  
BADEA : Arab Bank for Economic Development in Africa  
BDC : Banque de développement de Chine  
BTP : Bâtiment et travaux publics  
BSRG : Bein Stein Resources Group  
CAD : Comité d'aide au développement  
CAITEC : Chinese Academy of International Trade and Economic Cooperation  
CCECC : China Civil Engineering Construction Company  
CDB : China Development Bank  
CEI : Communauté des États indépendants  
CHEC : China Harbour Engineering Company  
CHINCA : Association internationale de constructeurs chinois  
CIAN : Conseil français des investisseurs en Afrique  
CIFL : China International Fund Limited  
CITIC : China International Trust and Investment Company  
CMIC : China Machine-Building International Corporation  
CMEC : China National Machinery & Equipment Corporation  
CNCTPC : Compagnie Nationale Chinoise des Transports des Ponts et Chaussées  
CNECC : China Nuclear Engineering and Construction Corporation  
CNOOC : China National Offshore Oil Corporation  
CNPC : China National Petroleum Corporation  
COFACE : Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur  
CRBC : China Road and Bridge Corporation  
CREC : China Railways Engineering Corporation  
CSCEC : China State Construction Engineering Corporation



CWHEC : China National Water Resources & Hydropower Engineering Corporation  
DTS : Droit de Tirage Spécial  
DFID : Department for International Development  
ENUSA : Empresa Nacional del Uranio  
Exim Bank : China Export-Import Bank  
FCSA : Forum de coopération sino-africain  
FMI : Fonds monétaire international  
FED : Fonds européen de développement  
FNLA : Front national de libération de l'Angola ou *Frente Nacional de Libertação de Angola*  
GRN : Gabinete de Reonstrução Nacional  
ICBC : Industrial and Commercial Bank of China  
MEND : Movement for the Emancipation of the Niger Delta  
ICG : International Crisis Group  
IDE : Investissements directs à l'étranger  
KFAED : Kuwait Fund for Arab Economic Development  
LIBOR : London Interbank Offered Rate  
MEDEF : Mouvement des entreprises de France  
MNJ : Mouvement des Nigériens pour la Justice  
MPLA : Mouvement populaire de libération de l'Angola ou *Movimento Popular de Libertação de Angola*  
Nepad : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique  
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication  
PPTE : Pays pauvres très endettés  
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques  
OFIDA : Office des douanes et des accises de la République démocratique du Congo  
OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires  
OMC : Organisation mondiale du commerce  
OML : Oil Mining Lease  
OMT : Organisation mondiale du tourisme  
OPL : Oil Prospective License  
ONU : Organisation des Nations Unies

OURD : Overseas Uranium Resources Development  
PME-PMI : Petites et moyennes entreprises – Petites et moyennes industries  
PPTE : Pays pauvres très endettés  
RDC : République Démocratique du Congo  
RN : Route nationale  
RPC : République Populaire de Chine  
SADC : Southern Africa Development Community  
Sapetro : South Atlantic Petroleum  
Sicomines : Société Sino-Congolaise des Mines  
SINOPEC : China Petroleum and Chemical Corporation  
Sinohydro : China Hydraulic and Hydroelectric Construction Group Corporation  
SinoU : China Nuclear International Uranium Corporation  
SOPAMIN : Société du Patrimoine des Mines du Niger  
SSI : Sonangol-Sinopec International  
UBIFRANCE : Agence française pour le développement international des entreprises  
UE : Union Européenne  
UNITA : Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola ou *União Nacional para a Independência Total de Angola*  
URSS : Union des républiques socialistes soviétiques  
ZTE : Zhong Xing Telecommunication Equipments Company Limited

# Annexe 1 : investissements par secteur dans différents pays africains

---

Entre 2001 et 2007, les engagements financiers chinois dans les infrastructures sont recensés dans 27 pays. Sur cette période, quatre pays se partagent la part du lion : Éthiopie, Nigeria (30 % à lui tout seul), Angola et Soudan (70 % à eux quatre)<sup>185</sup>.

## Nigeria

Les engagements représentent 5,4 milliards de dollars entre 2002 et 2007. Il faut toutefois remarquer qu'une partie des projets (3,5 milliards de dollars) ont été remis en cause depuis leur annonce :

- 2002 : projet de téléphonie rurale financé totalement par Exim Bank à hauteur de 200 millions de dollars, initié par un contrat de télécommunications rurales (entreprises ZTE, Huawei).
- 2005 : centrale thermique de Papalanto financée à hauteur de 298 millions de dollars par l'Exim Bank (coût total du projet : 360 millions de dollars). L'entreprise en charge des travaux est Sepco.
- 2006 : financement de l'envoi du premier satellite nigérian NigComSat-1 avec un financement de 200 millions de dollars de l'Exim Bank. China Great Wall Industry Corporation a fait le lancement
- 2006 : construction de deux lignes de chemin de fer, dont une à grande vitesse, entre Lagos et Abuja : Abuja Rail Mass Transit Project. Ce projet

---

<sup>185</sup> V. Foster *et alii*, *op. cit.* Les limites de cette étude de la Banque mondiale résident dans le fait qu'elle n'inclut que les financements de l'État chinois et de ses administrations. Elle ne prend pas en compte les investissements d'entreprises ou de fonds chinois.

d'une valeur totale de \$2 milliards est financé pour moitié par l'Exim Bank (\$1 milliard).

- 2006 : annonce de la construction de la zone économique spéciale de Lekki à Lagos. Ce projet est financé et mis en œuvre par China Civil Engineering Construction Company (CCECC) pour une valeur de 200 millions de dollars. Il inclut la construction de centrales électriques, de routes et l'aménagement d'une zone industrielle.
- 2006 : centrale hydroélectrique de Mambilla pour une capacité de 2 600 mégawatts et réhabilitation de 1 315 km de voies ferrées entre Lagos et Kano. Les deux projets avaient obtenu des financements de l'Exim Bank pour respectivement 1 et 2,5 milliards de dollars<sup>186</sup>. Toutefois, en octobre 2008, ces engagements ont été revus à la baisse par les autorités nigérianes.

## Angola

Total : 3,2 milliards de dollars<sup>187</sup>

Ligne de crédit de l'Exim Bank de \$2 milliards en mars 2004. Ce prêt a été renégocié entre-temps avec une rallonge de 500 millions de dollars et des intérêts passant de 1,5-1,7 % à 0,25 % alors que le contrat avait une grâce de délai de paiement de 3 ans (et devait être remboursé en 15 ans). En 2007, la Chine a fait un autre prêt de \$2 milliards incluant principalement des projets d'infrastructures. Pour ce dernier prêt, l'allocation définitive des fonds n'est pas confirmée mais devrait concerner des projets d'infrastructures. Les projets financés concernent :

- construction du périphérique de Luanda (51,25 km) pour une valeur de 170 millions de dollars. La CMEC est en charge des travaux.
- rénovation des infrastructures détruites par la guerre (eau, électricité, télécommunications, bâtiments publics, routes) pour un total de 840 millions de dollars.

---

<sup>186</sup> Ce projet de réhabilitation du réseau ferré nigérian est évalué à 8,3 milliards de dollars.

<sup>187</sup> L. Corkin, *China's Interest and Activity in Angola's Construction and Infrastructure Sector*, Stellenbosch, Center for Chinese Studies, université de Stellenbosch, 2006.

En dehors de ces lignes de crédit de l'Exim Bank :

- le gouvernement chinois a financé la rénovation du réseau ferré urbain de Luanda (43 km) pour 90 millions de dollars.
- raccordement téléphonique de huit provinces angolaises avec un financement partiel de l'Exim Bank de 38 millions de dollars (ensemble du projet : 69 millions de dollars). ZTE est en charge des travaux.
- réhabilitation et extension du réseau électrique à Luanda, financées entièrement par l'Exim Bank pour 46 millions de dollars. La China Machine-Building International Corporation (CMIC) est à l'œuvre.

Par ailleurs, à partir de 2005, un opérateur privé basé à Hong Kong, le China International Fund, a ouvert des lignes de crédits. Le premier prêt fut de 2,9 milliards de dollars. Ce prêt concerne principalement la rénovation du réseau ferré angolais. En 2009, ces lignes de crédit sont estimées à près de 9 milliards de dollars.

## Éthiopie

Les premiers projets recensés par le rapport de la Banque mondiale remontent à 2002. L'ensemble des engagements est évalué à \$1,6 milliard.

2002-2007 :

- 2006-2007 : focus sur les télécommunications : Ethiopia Millenium Project (fibre optique à travers tout le pays et réseau mobile GSM) pour une valeur de 1,5 milliard de dollars. Ce projet est financé par l'Exim Bank et mis en œuvre par ZTE.
- Construction du barrage de Tezeke pour une capacité de 300 MW. Les contributions chinoises sont de 50 millions de dollars sur un projet d'une valeur totale de 224 millions de dollars. Les travaux sont menés par l'entreprise China National Water Resources and hydropower Engineering Corporation (CWHEC).
- 2002-2006 : près de 40 km de routes ont été financés par le gouvernement chinois pour une valeur

de 22 millions de dollars et une mise en chantier par la China Road and Bridge Corporation (CRBC)<sup>188</sup>.

- 2006 : un pont à Addis Abeba financé entièrement par l'Exim Bank pour une valeur de 12,71 millions de dollars. Shanghai Construction Group est l'entreprise de BTP en charge de la réalisation.

## Soudan

Depuis 2001, la Chine a soutenu des projets d'infrastructures pour près de 1,3 milliard de dollars.

2001-2007 :

- Barrage de Merowe (1 250 MW) en construction depuis les débuts de l'année 2004 avec un financement de l'Exim Bank de 400 millions de dollars<sup>189</sup>. Sinohydro est en charge des travaux.
- Centrales à charbon et gaz (thermiques) à El-Gaili, Port-Soudan, Rabak et Al Fula pour une production totale de 1 320 MW et 639 millions de dollars, financées par l'Exim Bank et construites par la Harbin Power Equipment Company Limited ainsi que la Shandong Electric Power Construction Corporation.
- Construction d'un pont sur la route entre Khartoum et la frontière égyptienne avec un financement de la compagnie pétrolière CNPC pour 10 millions de dollars.
- 340 km de lignes de transport d'énergie pour le compte de l'entreprise nationale d'électricité soudanaise (NEC) pour une somme de 81 millions de dollars financés par l'Exim Bank. La China National Machinery & Equipment Corporation (CMEC) est en charge des travaux.

---

<sup>188</sup> Le coût total de ces projets routiers atteint 98 millions de dollars.

<sup>189</sup> À noter que le coût de ce projet de barrage est estimé à 1,2 milliard de dollars. Le reste des fonds est apporté par le Dhu Dabi Fund, l'Arab Bank for Economic Development in Africa (BADEA), le Kuwait Fund for Arab Economic Development (KFAED) et le Saudi Fund for Development.

## Annexe 2 : études de cas

---

### La Chine et l'Angola

#### Histoire des relations économiques

Dans les années 1960, la RPC apporta un soutien aux différents mouvements de libération luttant contre l'empire colonial portugais. Puis, lors du début de la guerre civile en 1976, la Chine joua une partition assez originale. Du fait d'une alliance passée avec le régime zaïrois pro-occidental de Mobutu, et en raison de la rupture sino-soviétique, la RPC apporta son soutien au FNLA et à l'UNITA contre le MPLA, soutenu par l'URSS et Cuba, aujourd'hui au pouvoir. Plus tard, au cours du conflit, la RPC, comme le firent les pays occidentaux (France et États-Unis en particulier), réussit à trouver un terrain d'entente avec le MPLA lorsque celui-ci prit le contrôle d'une grande partie des champs pétroliers. En 1983, Pékin reconnaît le gouvernement en place à Luanda. Ce réchauffement avec Luanda se concrétise en 1986 lorsque la RPC obtient des parts sur certains blocs d'exploration et exploitation pétroliers angolais. Ces relations sont marquées par les visites officielles d'État du président Dos Santos en Chine en 1988, 1998 et en juillet et décembre 2008<sup>190</sup>.

Le commerce bilatéral entre la Chine et l'Angola s'est considérablement accru au tournant du nouveau millénaire, dépassant la barre du milliard de dollars. En 2008, les estimations chiffrent un volume d'échanges de \$25,3 milliards. L'Angola devient le premier partenaire africain de la Chine<sup>191</sup>. Ces échanges concernent principalement les importations chinoises de brut angolais. Depuis le début des années 1990, l'Angola est devenu le premier fournisseur pétrolier africain de la Chine. Ce partenariat pétrolier n'a cessé de croître depuis la fin de l'autosuffisance pétrolière chinoise en 1993, représentant en 2008 18 % des importations pétrolières chinoises<sup>192</sup>. Si

---

<sup>190</sup> Cependant, il était un des rares chefs d'État africains ayant des liens avec la RPC à ne pas s'être rendu au FCSA de 2006.

<sup>191</sup> « China, Angola Relations Excellent – Ambassador », *Angop*, 26 mars 2009.

<sup>192</sup> À la suite de son adhésion à l'OPEP au premier janvier 2007, Luanda s'est engagé à réduire sa production. Depuis septembre 2008, l'Angola a



d'autres pays africains producteurs de pétrole ont depuis bénéficié d'un développement des intérêts chinois dans leur pays (Soudan, Nigeria, RDC, Tchad), l'Angola reste de loin le premier partenaire.

Pour un public français, il est intéressant de souligner que certaines des opérations menées par les compagnies pétrolières chinoises en Angola, notamment la SINOPEC et la CNOOC, se sont parfois effectuées avec des partenariats bancaires privés internationaux comprenant de grandes banques françaises (Calyon, BNP Paribas, Natixis Banques Populaires, Société Générale) ou avec le groupe pétrolier français Total (Block 18, block 32)<sup>193</sup>. Le China International Fund Limited, qui a ouvert une ligne de crédit de plusieurs milliards de dollars au gouvernement angolais, annonce sur son site Internet que Calyon Corporate and Investment Bank et Société Générale Corporate & Investment Banking font parties de ses principaux partenaires financiers<sup>194</sup>.

Les relations sino-angolaises ne se limitent pas au secteur pétrolier. Le pays, sortant de trente années de conflit (guerre d'indépendance, puis guerre civile), est complètement dévasté et recherche des partenariats internationaux pour relancer sa reconstruction. Ce programme de reconstruction est une priorité pour le gouvernement angolais qui souhaite faire reconnaître sa légitimité par l'ensemble de la population. À la sortie du conflit, les conditionnalités imposées par les Institutions Financières Internationales ne satisfaisant pas les autorités angolaises, Luanda se tourne alors vers d'autres interlocuteurs, dont Pékin. En 2004, les autorités chinoises et angolaises négocient un accord comportant un prêt gagé de 2 milliards de dollars sur des livraisons de ressources naturelles, en l'occurrence du pétrole. Le prêt est accordé par l'intermédiaire de l'Exim Bank à des conditions qui le situent entre les taux disponibles sur les marchés bancaires traditionnels et les taux des prêts/dons des agences de développement. Le prêt consiste à financer des projets d'infrastructures en grande partie mis en œuvre par des entreprises de construction chinoises. Ce type de contrat propose donc un « package » qui servira de référence pour l'implantation chinoise dans des pays à fort potentiel minier ou en hydrocarbures, au point que la Banque mondiale désigne ce type de prêt comme « le modèle angolais ».

---

réduit trois fois sa production pétrolière. Les 5 premiers mois de 2009 ont connu une baisse de 35,6 % des exportations de pétrole angolais à destination de la Chine par rapport à la même période en 2008. Suite à cette baisse, l'Angola est passé du deuxième au troisième rang de fournisseur de pétrole à Pékin derrière l'Arabie Saoudite et l'Iran. Voir A. Vines *et alii*, *op. cit.*, p.32.

<sup>193</sup> *Ibid.* Cette collaboration s'est prolongée avec un projet Total/Sinopec au Canada.

<sup>194</sup> <[www.chinainternationalfund.com/partners.asp](http://www.chinainternationalfund.com/partners.asp)>.

### Prêt de type « Angola mode »<sup>195</sup>

Ce type de financement est l'une des pierres angulaires du succès des entrepreneurs chinois sur le continent africain. Les banques de développement chinoises (China Exim Bank, China Development Bank, China Construction Bank) ont développé un modèle auquel on se réfère désormais sous le qualificatif d'*Angola Mode*. Ces prêts concernent des pays dont les garanties financières ne sont pas assez bonnes pour aller chercher des fonds sur les marchés internationaux de capitaux. Le financement concerne un ou plusieurs prêts pour la construction d'infrastructures. Ils se singularisent par la garantie apportée par le pays récipiendaire pour assurer le remboursement du prêt qui consiste en des matières premières (extractives ou agricoles). Dans ce type de prêt, les travaux de BTP sont généralement réalisés par des entreprises chinoises du BTP avec des financements d'une banque de développement chinoise. Pour s'assurer un contrôle sur les matières premières mises en garantie, les entreprises chinoises du secteur des industries extractives sont sollicitées pour exploiter ces ressources. Ce type de financement a été utilisé en Angola (pétrole), Gabon (fer), Ghana (cacao), Guinée (bauxite), Nigeria (pétrole), RDC (cobalt et cuivre), Zambie (cuivre), etc.

Dans le détail, on observe quatre types d'acteurs chinois qui agissent : l'État chinois, l'Exim Bank (ou autre structure financière, notamment la Banque de Développement de Chine), les entreprises chinoises du secteur du BTP, une ou plusieurs sociétés extractrices de matières premières (pétrole, minerais). Une fois les ressources naturelles repérées et évaluées, la partie chinoise négocie avec l'État africain la mise en place d'un consortium commun d'exploitation, dont la partie chinoise a généralement la majorité des parts. Ce consortium s'engage à financer la mise en exploitation des ressources naturelles, souvent minières ou en hydrocarbures. En parallèle, des négociations ont lieu entre les deux États pour définir un certain nombre d'infrastructures qui bénéficieront d'un prêt des institutions financières chinoises. Les prêts sont garantis par la cession de droits sur des concessions minières ou des puits de pétrole. Dès le prêt signé, l'entreprise d'extraction chinoise commence la mise en exploitation des sites qui lui ont été attribués pour commencer le remboursement des prêts. Enfin, un des points importants de l'accord est que ces infrastructures sont ensuite réalisées par des entreprises chinoises du BTP associées au consortium.

De façon générale, l'Exim Bank joue sur les taux des prêts en fonction de la nature des projets et des pays. Selon la Banque Mondiale, ces prêts varient de 1 à 6 %, avec des périodes de grâce de 2 à 10 ans, et des remboursements entre 5 et 25 ans. La

---

<sup>195</sup> « Modèle angolais ». Cette partie s'appuie sur l'étude menée par V. Foster, W. Butterfield, C. Chen et N. Pushak, *China's Emerging Role in Africa: Part of the Changing Landscape of Infrastructure Finance*, Gridlines, note n°42, octobre 2008.

moyenne fait apparaître un taux des prêts autour de 3,1 % avec une période de grâce de 4 ans et un remboursement (*maturity*) au bout de 13 ans. Selon les critères de l'OCDE (Export Credit Agreement), la moyenne des dons/subventions est de 18 % (un prêt incluant un don de 35 % est considéré comme un prêt concessionnel). Cependant, une partie des prêts chinois entre certainement dans la catégorie des prêts concessionnels (à tarifs préférentiels). La moyenne des dons dans les financements d'acteurs privés en Afrique subsaharienne est de 5 %, tandis que pour les acteurs publics on atteint des taux de 54 %. Ainsi, on voit que les prêts chinois dans le secteur des infrastructures ont réussi à se trouver une niche entre les deux types d'acteurs « traditionnels ».

En Angola, le premier prêt de type *Angola mode* a été signé le 21 mars 2004 pour une somme de 2 milliards de dollars, divisée en deux tranches d'un milliard chacune. Ce prêt a été complété par d'autres prêts en mai 2007 par une extension de 500 millions de dollars, puis un nouveau prêt de 2 milliards de dollars a été de nouveau signé en septembre 2007. L'ensemble de ces prêts, garanti par le pétrole, atteint un montant approximatif d'au moins 4,5 milliards de dollars<sup>196</sup>. On note que le gouvernement angolais a clairement revalorisé sa position entre 2004 et 2007, puisque le dernier prêt signé comporte un allongement de la durée de remboursement avec une baisse du taux d'intérêt et un recours plus important aux entreprises et main-d'œuvre locales.

### Exemples d'investisseurs chinois

Le China International Fund Limited (CIFL) et la China Sonangol International Holdings Limited (China Sonangol<sup>197</sup>), sont à la tête de 2,9 milliards de dollars de financement de projets d'infrastructures<sup>198</sup>.

---

<sup>196</sup> L. Levkowitz, M. McLellan Ross et J. R. Warner, *The 88 Queensway Group: A Case Study in Chinese Investors' Operations in Angola and Beyond*, rapport de l'U.S.-China Economic & Security Review Commission, 10 juillet 2009, p.12 : le premier prêt de 2 milliards de dollars, et son extension de 500 millions de dollars, ont été fixés par rapport au taux d'intérêt du London Interbank Offered Rate (Libor) plus 1,5 %. Le second prêt de 2 milliards de dollars est à Libor plus 1,25 %. On observe donc que le gouvernement angolais a su négocier un meilleur taux d'intérêt.

<sup>197</sup> China Sonangol est née d'une *joint-venture* entre une entreprise (Dayuan International Development Limited : 70 %) basées à Hong Kong et la compagnie pétrolière nationale angolaise, la Sonangol (30 %). Les chercheurs de Chatham House se sont essayés à dresser un diagramme des réseaux autour de Sonangol China, cf. Alex Vines *et alii*, op. cit, p.64.

<sup>198</sup> Ces projets comprennent : la construction d'une nouvelle cité administrative, une ville nouvelle à 25 kilomètres au nord de l'actuelle capitale, la construction de 215 000 logements, la réhabilitation de 1 600 kilomètres de routes et de 2 680 kilomètres de voies ferrées, la construction d'un nouvel aéroport à Luanda avec une capacité annuelle de 13 millions de voyageurs, un barrage hydroélectrique sur la rivière Kwanza, la rénovation du système

Ce prêt est gagé sur des ressources pétrolières, mais à la différence d'un prêt de l'Exim Bank, la gestion de ces fonds n'est pas du tout transparente et est assurée directement par le Gabinete de Reonstrução Nacional (GRN), lié à la présidence angolaise<sup>199</sup>.

Un rapport américain de juillet 2009, repris et complété par un rapport de l'institut britannique Chatham House, essaie de démêler les différentes activités et modes opératoires d'un important groupe d'investisseurs chinois basé à Hong Kong contrôlant une trentaine d'entreprises chinoises implantées en Angola et à travers le monde dont le CIFL<sup>200</sup>. On peut observer les ramifications des membres du groupe avec les compagnies d'État chinoises, telles que la China International Trust and Investment Company (CITIC), la SINOPEC, voire les services secrets chinois.

### Une implantation réussie

Depuis 2004, 120 projets dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, de la santé, de l'éducation, des télécommunications, de la pêche et des travaux publics ont été soutenus par les différents acteurs chinois. Au début de l'année 2009, l'ambassadeur chinois en Angola, Zhang Bolun, a annoncé la présence de près de 100 entreprises chinoises en Angola<sup>201</sup>. Une diaspora de 50 000 Chinois serait aussi présente sur place, dont 40 000 personnes travaillant sur des projets d'infrastructures.

Ces projets s'inscrivent dans un enjeu politique national crucial pour le parti au pouvoir, le MPLA. Celui-ci joue sa crédibilité sur la politique de reconstruction menée depuis la fin de la guerre en 2002. Le parti du président Dos Santos doit prouver qu'il est aussi capable de gérer un gouvernement en temps de paix. Les débats de la campagne des dernières élections législatives angolaises de

---

d'assainissement et de distribution de l'eau à Luanda, la fondation d'une zone industrielle dans la capitale angolaise. Pour tous ces projets, trois importants centres logistiques ont été créés à Luanda, Namibe et Benguela, cf. <[www.chinainternationalfund.com/projects1.asp](http://www.chinainternationalfund.com/projects1.asp)>.

<sup>199</sup> Ce groupe d'investisseurs a alerté les autorités américaines par l'ampleur de ses transactions, notamment le rachat de trois gratte-ciel new-yorkais pour 750 millions de dollars. Ils ont pu repérer d'importantes activités de ce groupe d'investisseurs en Angola, Argentine, Congo-Brazzaville, Indonésie, Mozambique, Singapour et Tanzanie. Il est réapparu sous le feu des projecteurs le 9 octobre 2009, lorsque le ministre des Mines de Guinée annonçait un accord de plusieurs milliards de dollars entre son gouvernement et China International Fund Limited : cf. T. Berthemet, « La Chine déverse ses milliards sur la Guinée », *Le Figaro*, 14 octobre 2009.

<sup>200</sup> L. Levkowitz *et alii*, *op. cit.* Un autre rapport publié par l'institut britannique Chatham House s'intéresse à ces réseaux sino-angolais : cf. A. Vines *et alii*, *op. cit.*

<sup>201</sup> « China, Angola Relations Excellent – Ambassador », *Angop*, 26 mars 2009, <[allafrica.com/stories/200903261001.html](http://allafrica.com/stories/200903261001.html)>.

septembre 2008 ont clairement montré que le bilan du MPLA est jugé à l'aune de ses réalisations en termes d'infrastructures<sup>202</sup>. Si les projets de reconstruction du pays sont loin d'être achevés et rencontrent de nombreux problèmes de gouvernance, ils bénéficient largement du soutien des populations, même dans des zones anciennement pro-UNITA. Les autorités angolaises (ministère des Finances) ont géré ce prêt de façon assez transparente et ont montré à plusieurs reprises leur capacité à imposer leurs volontés à la partie chinoise. Ceci est possible grâce à la force de l'appareil étatique angolais alors que dans d'autres États subsahariens, la partie chinoise négocie souvent en position de force face à des États où les capacités des administrations à gérer ce type de négociation sont réduites. Cette volonté de transparence sur les prêts chinois est aussi une des conséquences de la pression des institutions financières internationales et des bailleurs de fonds occidentaux. Dès l'annonce du prêt de 2004, ceux-ci ont fait d'importantes pressions sur le gouvernement angolais. Ce dernier, intéressé sur le long terme à diversifier ses partenariats, a accepté une certaine transparence sur la gestion de ces fonds.

### Des tensions passagères

Tous les accords entre la Chine et l'Angola ne sont pas fructueux. Dans le secteur crucial de l'industrie pétrolière, un projet de raffinerie à Lobito pour 3 milliards de dollars a échoué. En mars 2006, une *joint-venture*, Sonaref, réunissant les opérateurs angolais Sonangol (70 %) et chinois SINOPEC (30 %) était créée pour construire une raffinerie capable de traiter 240 000 barils/jour. Ce projet était considéré comme prioritaire par les autorités du pays subsaharien. Les négociations pour la mise en œuvre opérationnelle du chantier échouèrent. Au début de l'année 2007, Sonangol annonça qu'il porterait désormais seul le projet. Dans la foulée, la *joint-venture* Sonangol-SINOPEC International (SSI) annonçait qu'elle renonçait à ses participations dans trois blocs qu'elle venait d'acquérir en 2006. Les observateurs jugèrent que les deux opérations étaient liées et étaient symptomatiques de relations passagèrement tendues entre la Chine et l'Angola.

---

<sup>202</sup> Les élections parlementaires de septembre 2008 furent les premières depuis 1992. Le MPLA remporta un large succès avec 191 des 220 sièges de l'Assemblée nationale. I. Campos et S. Touati, *Les élections angolaises de septembre 2008 : entretien avec Indira Campos*, Paris, Ifri, 1<sup>er</sup> septembre 2008, « L'Afrique en questions », n° 3, <[www.ifri.org/index.php?page=detail-contribution&id=6149&id\\_provenance=103&provenance\\_context\\_id=1](http://www.ifri.org/index.php?page=detail-contribution&id=6149&id_provenance=103&provenance_context_id=1)>.

## **Les accords de coopération sino-congolais de 2007**

### **Un Zaïre proche du camp occidental**

Les relations entre la RDC et la Chine ont été rétablies en 1972 à l'occasion d'une visite du président de l'ex-Zaïre, Mobutu Sese Seko, en Chine. Pourtant, les relations sino-congolaises n'allaient pas de soi. Mobutu était un des alliés indéfectibles des États-Unis et fournissait son soutien à tous les mouvements anti-communistes de la sous-région, notamment à l'UNITA dans la guerre civile angolaise. La Chine de Mao Zedong était intéressée par les ressources minières de la RDC, notamment le cuivre du Katanga. Le secteur des travaux publics garde encore aujourd'hui les traces de cette alliance sino-congolaise contre-nature. La RPC fit don du Palais du Peuple (Parlement) et du Stade des Martyrs dans la ville de Kinshasa<sup>203</sup>. La chute du maréchal Mobutu a plongé le pays dans une instabilité qui a freiné les ardeurs de nombreux partenaires du pays, mais a aussi frappé durement les infrastructures du pays, au point que les liaisons par voie terrestre entre l'est et l'ouest du pays ont été interrompues. La mise en place de la transition congolaise (2003-2007) a permis le retour d'une certaine stabilité et la tenue des élections présidentielles en 2006 a relativement conforté le pouvoir du président Joseph Kabila. Lors de son discours d'investiture, le président Kabila a fait du développement des infrastructures un des axes des « 5 chantiers », priorité de son mandat<sup>204</sup>.

Les Chinois se sont complètement inscrits dans les nouvelles priorités du gouvernement congolais au point de devenir un des partenaires essentiels de la reconstruction du pays, au côté de la Banque Mondiale, de l'Union européenne et de la Banque Africaine de Développement (BAD). Le président Kabila a effectué 4 déplacements en Chine (2002, 2005, 2006, 2008), incluant le FCSA. Le déplacement de 2005 a abouti à la signature d'accords de coopération technique et économique et d'un accord de coopération militaire. Il a aussi permis la mise en place d'une commission économique mixte. La RPC a accru sa présence diplomatique à Kinshasa (100 personnes dans l'ambassade, l'une des plus importantes de la cité fluviale), mais aussi au sein de la MONUC, où elle avait lancé sa première mission de maintien de la paix avec le déploiement d'un régiment du génie basé à Bukavu.

---

<sup>203</sup> T. Vircoulon, *op. cit.*, p.113.

<sup>204</sup> Les cinq chantiers sont : les infrastructures, la santé et l'éducation, l'eau et l'électricité, le logement, l'emploi.



## La place des entreprises chinoises dans les projets de reconstruction de la RDC

La présence chinoise dans le secteur des travaux publics avait déjà pris de l'importance lors de la seconde transition et s'est renforcée depuis 2006. Jusqu'en 2007, deux entreprises de BTP chinoises étaient principalement présentes en RDC : CNCTPC et Sinohydro. Elles ont réussi à s'imposer comme des interlocuteurs crédibles vis-à-vis des bailleurs de fonds, Banque Mondiale, Union européenne et Banque Africaine de Développement en tête, qui financent la reconstruction du pays. Elles ont notamment participé à d'importants chantiers routiers pour un montant de 110 millions de dollars en 2006<sup>205</sup>. L'année 2007 fut encore plus fructueuse. En avril 2007, CNCTPC a signé un accord avec le ministère des Travaux Publics pour une liaison routière entre l'aéroport de N'Djili et le centre-ville de Kinshasa<sup>206</sup>. En mai 2007, un autre protocole d'accord est signé pour la réhabilitation des voies urbaines à Bukavu, des routes Bukavu-aéroport (34 km), Kamanyola-Uvira (90 km), Kasongo-Kindu (200 km). En juin 2007, un projet de liaison entre l'enclave de Cabinda et le reste du territoire angolais a été porté par la CNCTPC : le *Cabinda Link Project*. Ce projet implique une route traversant la région du Bas-Congo et un pont traversant le fleuve Congo.

Dans le secteur de l'énergie, on note la construction d'une turbine à Mbuji-Mayi pour assurer l'autonomie énergétique de la Regideso (compagnie nationale de l'eau) en liaison avec de futurs projets miniers dans la région du Kasai. Les autorités chinoises ont aussi fait une proposition pour le projet pharaonique du Grand Inga (il s'agit en l'occurrence de démultiplier la capacité de production des barrages hydroélectriques du site d'Inga sur le fleuve Congo). Le *Cabinda Link Project* compte un projet de gazoduc qui devrait relier l'enclave de Cabinda au reste du pays.

La Chine finance aussi ses propres projets de développement avec une offre classique de dons. En octobre 2006, la société chinoise CMSC a signé un contrat de 100 millions de dollars avec la Regideso, pour la construction de l'usine de traitement d'eau de Lukunga à Kinshasa, d'une capacité de 220 000 m<sup>3</sup>, entièrement financée par le gouvernement chinois à un taux de 4,5 %. La Chine a aussi livré un hôpital clé en main dans le quartier populaire de Ndjili<sup>207</sup>, don du gouvernement chinois. Dans le secteur agricole, plusieurs projets ont été lancés : plan de vulgarisation des cultures

---

<sup>205</sup> Route nationale (RN) 4 (Niania-Beni), RN 1 (Pont Mpozo-Matadi, Masimanimba-Kikwit et Kikwit-Basthamba) pour Sinhydro et la RN 2 (Bukavu-Kasongo) à la CNCTPC. D'après T. Vircoulon, *op. cit.*, p.111.

<sup>206</sup> Le protocole d'accord a attribué les études techniques de faisabilité à la CNCTPC. Une clause de cet accord prévoyait une obligation de remboursement des études de faisabilité en cas d'attribution des travaux à une autre entreprise.

<sup>207</sup> D'une valeur de 6 millions de dollars et d'une capacité de 150 lits.



pluviales et 50 bourses de formation en Chine de techniciens congolais dans les filières agricoles et le secteur des infrastructures. De plus, des programmes de voyages d'étude sont financés à destination de certaines élites congolaises, notamment des diplomates.

C'est dans ce contexte que les relations sino-congolaises ont connu un essor considérable en 2007, lors de l'annonce de la signature d'un prêt chinois gagé sur des ressources minières. Avec ces projets, la Chine s'inscrit désormais comme un partenaire majeur de la reconstruction congolaise au même titre que la Banque mondiale (700 millions d'euros) et l'Union européenne (800 millions d'euros).

### **Les grands contrats de l'année 2007**

La Chine s'est positionnée comme un partenaire unique en RDC avec la signature de deux énormes protocoles d'accords entre deux consortiums d'entreprises chinoises et la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines), société nationale congolaise en charge de l'exploitation minière, respectivement pour des sommes initiales de 9 et 10 milliards de dollars<sup>208</sup>. Ces protocoles consistent à faire construire, par des entreprises chinoises, des infrastructures gagées sur l'exploitation de concessions minières. Toutefois, deux ans après signature, la réalisation de ces deux protocoles ne connaît pas le même destin.

---

<sup>208</sup> Le premier protocole d'accord mentionne un groupement des entreprises chinoises composé de l'Exim Bank, Sinohydro et China Railway Engineering Corporation (CREC). Toutefois, en 2008, Exim Bank a disparu de la nouvelle convention de collaboration. Il ne reste plus que Sinohydro et CREC, qui entre-temps a changé de nom pour s'appeler China Railway Group Limited. Toutefois, ils seront représentés juridiquement par cinq filiales : China Railway Group Limited (Hong Kong), China Railway Sino-Congo Mining Limited, China Railway Resources Development, Sinohydro Corporation Limited et Sinohydro Harbour Co. Ltd. La *joint-venture* est établie pour une période de 30 ans, pouvant être prolongée jusqu'à 60 ans. Le second consortium regroupe la China Development Bank et la Compagnie nationale chinoise des travaux des ponts et chaussées (CNCTPC). Il est très difficile à évaluer car le protocole d'accord, signé en octobre 2007, ne mentionnait que des principes et aucun projet précis.

### Contenu du premier accord

Le contrat sino-congolais consiste en l'établissement d'un projet minier<sup>209</sup> et d'un projet d'infrastructures<sup>210</sup>. La partie chinoise avance les investissements nécessaires. Les remboursements des investissements s'effectuent grâce aux bénéfices tirés de l'exploitation de minerais par une *joint-venture* minière, Société Sino-Congolaise des Mines (Sicomines), composée de Gécamines (34 %) et un consortium de deux groupes chinois (66 %). L'originalité de ce contrat est que, à part un pas-de-porte de 350 millions de dollars<sup>211</sup>, l'argent ne passe pas par l'État congolais.

Le déroulement des travaux est planifié en 3 phases : - une première concerne la réalisation des infrastructures minières pour un investissement estimé à 2 milliards de dollars ; - la seconde touche à la première tranche d'infrastructures en faveur de l'État congolais pour une valeur de \$3 milliards<sup>212</sup> ; - une troisième comprendra la réalisation de la seconde tranche d'infrastructures en faveur de l'État congolais. Son ampleur dépendra des recettes fiscales et douanières de l'État congolais (impôts, taxes) sur l'exploitation minière<sup>213</sup>.

---

<sup>209</sup> Il s'appuie sur l'article 4 de la convention de collaboration signée en 2008 : « Les droits et titres miniers couvrant les gisements naturels cupro-cobaltifères de Dikuluwe, Mashamba Ouest, Jonction D, Cuvette Dima, Cuvette Mashamba et Synclinal Dikuluwe Colline D contenant des réserves minières estimées à environ 10 616 070 tonnes de cuivre, dont environ 6 813 070 tonnes de cuivre en ressources certaines, environ 626 619 tonnes de cobalt [...]. » *In Convention de collaboration entre la République démocratique du Congo et le groupement d'entreprises chinoises : China Railway Group Limited, Sinohydro Corporation relative au développement d'un projet minier et d'un projet d'infrastructures en République démocratique du Congo*, 22 avril 2008, disponible en ligne sur <[www.lesoftonline.net/phil.php?id=1155](http://www.lesoftonline.net/phil.php?id=1155)>. Pour aménager ce projet, la partie chinoise a envisagé dans un premier temps la somme de 2 milliards de dollars.

<sup>210</sup> Lors de son annonce en 2007, l'ensemble du contrat de reconstruction porte sur un montant d'environ 6,5 milliards de dollars. Il comporte la réhabilitation et construction de 3 213 kilomètres de voies ferrées (3,4 milliards de dollars), la construction de 3 404 kilomètres de routes bitumées (2 milliards de dollars), travaux de voiries à Kinshasa et en province (400 millions de dollars), 32 hôpitaux (267 millions de dollars), 145 centres de santé (101 millions de dollars), 2 universités (140 millions de dollars), 5 000 logements sociaux (250 millions de dollars). L'ensemble du projet infrastructures est divisé en deux phases.

<sup>211</sup> Versés lors de la remise de l'étude de préféabilité. Le pas-de-porte a été complété par la partie chinoise en juin 2009.

<sup>212</sup> Le choix des infrastructures sélectionnées dans cette première tranche doit être négocié entre les deux parties.

<sup>213</sup> Une fois que les revenus de la *joint-venture* minière auront remboursé les prêts des deux premières phases. Toutefois, connaissant la liste des

De même, les remboursements des investissements s'effectuent en trois périodes : - la première verra l'affectation de tous les bénéfices de la joint-venture au remboursement complet des investissements miniers du consortium chinois<sup>214</sup>, - dans la deuxième période, la *joint venture* minière affectera 66 % de son bénéfice au remboursement des investissements de la première tranche des travaux d'infrastructures avec un taux d'intérêt annuel Libor (6 mois) + 100 BP<sup>215</sup> ; - la troisième période concerne la seconde tranche d'infrastructures. Les remboursements seront effectués par l'État congolais grâce aux recettes fiscales et douanières prélevées sur l'exploitation minière<sup>216</sup>.

Les entreprises du BTP du consortium (Sinohydro, China Railway Group Limited<sup>217</sup>) sont prioritaires dans l'attribution de ces chantiers. Toujours est-il qu'en juillet 2009, lors de notre séjour à Kinshasa, les travaux commençaient à peine et les mises en chantier restaient minimes.

#### Les obstacles

On observe que l'accord de coopération sino-congolais a provoqué quatre lignes de fracture depuis son annonce :

- Entre Congolais : les réalisations d'infrastructures constituent un puissant atout politique pour le gouvernement en place. Le terme de « gagnant-gagnant » revient fréquemment sur les lèvres de nos interlocuteurs dans les ministères ou dans la presse kinoise. La plupart d'entre eux sont fascinés par les montants que les entreprises chinoises vont allouer au

---

infrastructures à réaliser, cette seconde tranche a été estimée à plus de 3 milliards de dollars.

<sup>214</sup> Le remboursement s'effectuera à 30 % sous forme de prêt d'actionnaire sans application d'intérêt, les 70 % restants du prêt devront être remboursés avec un taux d'intérêt de 6,1 %.

<sup>215</sup> Le montant total de cette phase de remboursement ne pourra pas dépasser la somme de 3 milliards de dollars.

<sup>216</sup> Tant que les deux premières phases de remboursement ne sont pas achevées, l'État congolais s'est engagé à ne pas prélever d'impôts ou de recettes douanières sur l'exploitation minière.

<sup>217</sup> Le 12 septembre 2007, China Railway Group Limited est devenu le nouveau nom de China Railway Engineering Corporation (CREC). En RDC, CREC 7 et 8 sont ses filiales de BTP. En 2006, CREC a été le troisième plus grand groupe de construction au monde et treizième plus grand groupe chinois : <[www.crec.cn/en/news/mid.aspx?type=1](http://www.crec.cn/en/news/mid.aspx?type=1)> (site consulté le 29 septembre 2009). Il est important de noter que ce groupe est un nouveau venu dans le paysage du BTP congolais. Son émergence est directement liée au contrat. Une filiale du groupe était installée dans l'exploitation minière en Zambie. Intéressée par le potentiel des mines katangaises et profitant de la politique des « 5 chantiers », elle fut initiatrice du projet. La maison mère profita de l'occasion pour incorporer ses filiales du BTP : CREC 7 et CREC 8.

projet d'infrastructures. S'ils reconnaissent que le gouvernement congolais aurait pu mieux négocier sa participation dans Sicominex et les exonérations fiscales, ils pensent que ce partenariat est le plus favorable que la Gécamines ait jamais réalisé. Une partie de la société civile et de l'opposition politique lutte contre certains aspects du contrat, notamment la répartition des parts au sein de la Sicominex et les avantages fiscaux et douaniers accordés aux entreprises chinoises. Grâce à la pression des opposants au projet, un débat vigoureux a eu lieu à l'Assemblée nationale, le 9 mai 2008<sup>218</sup>. Certains sont allés jusqu'à dénoncer un contrat léonin. Si ce débat n'a pas changé la donne, il a permis de rendre public l'ensemble de l'accord. Une partie de la société civile s'inquiète aussi des retombées environnementales du projet minier. Celles-ci n'ont toujours pas été évaluées. Les retards dans la mise en chantier des infrastructures ne sont pas compris par la population. Elle souhaite voir son cadre de vie changer rapidement et a beaucoup espéré à l'annonce de l'accord de coopération sino-congolais. Le président Kabila a décidé de devancer ces attentes en finançant des projets de voiries à Kinshasa sur des fonds spéciaux du gouvernement. Ces travaux ont été attribués aux entreprises chinoises présentes au sein de l'accord de coopération. Ces chantiers (boulevard du 30 juin) ont ensuite été présentés comme faisant partie de l'accord de coopération alors que ce n'était pas le cas. Cela montre la sensibilité de l'accord de coopération sino-congolais au sein du débat politique.

- Entre acteurs chinois<sup>219</sup>. Au sein du consortium Exim Bank/Sinohydro/China Railway Group Limited, des tensions sont apparues entre l'institution bancaire et les industriels sur les questions de délivrance des prêts. Au final, la banque avancera toujours les prêts pour le projet d'infrastructures mais les entreprises financeront elles-mêmes le projet minier.
- Entre les administrations congolaises et la partie chinoise, notamment sur les importations de matériel et de personnel chinois et la mise en route des chantiers. Les entreprises chinoises rencontrent de grandes difficultés à créer leurs bases logistiques

---

<sup>218</sup> « Contrat Chine-RDC : le gouvernement sous les feux nourris des députés à l'Assemblée nationale », *Le Potentiel*, 10 mai 2008.

<sup>219</sup> Entretien, Kinshasa, juillet 2009

dans le pays suite aux tracas rencontrés aux douanes. En effet, plusieurs chargements ont été bloqués aux douanes pendant plusieurs semaines<sup>220</sup>. Ceci est assez classique pour les entrepreneurs opérant en RDC<sup>221</sup>. Mais cela choque les partenaires chinois car il s'agit de matériel prioritaire pour les 5 chantiers. Ils pensaient s'être prémunis des gabegies de l'administration congolaise avec la création d'un programme sino-congolais au sein de l'Agence Congolaise des Grands Travaux (ACGT) fondée le 26 août 2008. Ce programme est censé être leur interlocuteur unique au sein de l'administration congolaise. Les autorités chinoises rencontrées sur place s'étonnent des difficultés du gouvernement congolais à faire respecter les clauses de l'accord de coopération. De son côté, le gouvernement congolais souhaite une accélération de la mise en route des chantiers. La réputation de rapidité des entreprises chinoises de construction a souvent été mise en avant pour la défense de l'accord de coopération auprès des populations congolaises. Cependant, l'annonce de l'accord de coopération s'est faite sans que les études de pré faisabilité et de faisabilité du projet minier aient été menées. La partie chinoise a donc dû faire évaluer les potentiels réels des différents gisements et leur taux de rentabilité avant de commencer à aménager le projet minier. Une fois le projet minier confirmé, la partie chinoise se sentira plus à l'aise pour lancer le projet d'infrastructures. Les résultats de ces études sont tombés en août 2009. Cela devrait accélérer la mise en route des chantiers.

- Entre l'État congolais et les institutions financières internationales : en mai 2008, le gouvernement congolais a informé le FMI et la Banque Mondiale de la convention de collaboration conclue avec les entreprises chinoises. Un groupe interministériel de concertation (comprenant la Présidence, la Primature, les ministères des Mines, de l'Infrastructure et des Travaux Publics ainsi que la Gécamines) a été mis sur pied pour essayer d'arrondir les angles avec les deux institutions financières internationales<sup>222</sup>. Malgré tout, le FMI a jugé que plusieurs termes de l'accord allaient

---

<sup>220</sup> Entretien, Kinshasa, juillet 2009

<sup>221</sup> En 2009, la RDC est classée avant-dernière du classement « Doing Business » de la Banque mondiale.

<sup>222</sup> Le président Kabila de passage à Paris en juillet 2008 a souhaité que Paris intervienne pour faire pression sur Dominique Strauss-Kahn.

à l'encontre de l'initiative PPTE<sup>223</sup>, notamment l'existence d'une garantie de financement de l'État<sup>224</sup> faisant de ce prêt une dette publique. Dès lors, le FMI a considéré que ce prêt chinois contredisait les efforts d'allègement de dette et qu'il s'agissait d'un traitement discriminatoire envers les créanciers traditionnels et a menacé les autorités congolaises de revenir sur les annulations de dettes en cours de négociations si le contrat avec les autorités chinoises était signé en l'état<sup>225</sup>. Les discussions entre la RDC et le FMI étaient au point mort jusqu'au printemps 2009. À l'été 2009, il semblerait que le FMI ait eu gain de cause.

Un projet amendé :

D'après les informations disponibles, l'accord de coopération a été revu sur plusieurs points en août 2009. La partie chinoise a accepté le retrait de la garantie de l'État congolais.

Ce résultat a été obtenu par la pression du FMI sur l'État congolais mais aussi par la confirmation des réserves minières par les études de préfaisabilité commanditées par la partie chinoise<sup>226</sup>. Puisque le potentiel est confirmé<sup>227</sup>, la partie chinoise n'a plus besoin de cette garantie étatique. Toutefois, on observe d'importants

---

<sup>223</sup> Avant la signature du contrat sino-congolais, le FMI et la RDC étaient en discussion pour atteindre le point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE). Lors de son entrée dans le processus, la dette congolaise était de 13 milliards de dollars. Lors du point de décision, en juillet 2003, celle-ci fut ramenée provisoirement à 1,5 milliard de dollars en attendant le point d'achèvement. Ce dernier devait être atteint en 2006 mais la RDC a échoué à respecter ses engagements. Début 2009, la dette extérieure de la RDC s'élevait à 11,5 milliards de dollars. Le directeur du FMI, Dominique Strauss-Kahn, s'est rendu en RDC en mai 2009. Il s'agissait de discuter d'un nouvel accord triennal (2009-2011) qui, à terme, permettrait d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Le seul point d'achoppement restait la garantie étatique sur les contrats chinois.

<sup>224</sup> L'article 13.2 de la convention de collaboration de 2008 précise : « La RDC garantit que les gisements, dont les droits et titres miniers seront cédés à la *Joint-Venture* (JV) minière, contiennent les réserves minières évoquées à l'article 4 de la présente convention de collaboration. Au cas où la vérification lors de l'étude de faisabilité démontre que la réserve est inférieure à la réserve indiquée à l'article 4 de la présente convention de collaboration, la RDC s'engage à accorder de nouvelles concessions à la JV minière. L'investissement d'infrastructures sera suspendu jusqu'à ce que le niveau de réserve soit atteint. »

<sup>225</sup> J. Fox et F. Godement, *A Power Audit of EU-China Relationships*, Londres, European Council on Foreign Relations, avril 2009, p.59.

<sup>226</sup> Entretiens, Kinshasa, juillet 2009.

<sup>227</sup> Le potentiel minier a été confirmé officiellement par le directeur de Sicominex, Min Guowei, en août 2009 : F. Wild, « Congo's Sicominex Confirms Extent of Copper Find », *Bloomberg*, 27 août 2009.



changements : le nouvel accord suspend la seconde phase du projet d'infrastructures. Ceci est la conséquence de deux facteurs : - la mise en exploitation des mines ne devrait pas avoir lieu avant 2014 au lieu de 2011 initialement ; - le FMI considérait qu'il s'agissait aussi d'une garantie étatique puisque ces infrastructures devaient être financées avec les ressources fiscales et douanières. On se retrouve donc dans un accord de coopération portant sur un projet de 6 milliards de dollars au lieu des 9 annoncés initialement<sup>228</sup>.

Un second protocole d'accord a été signé avec la China Development Bank sur une base multisectorielle (santé, agriculture, environnement et infrastructures) et consiste à créer une plate-forme financière qui servira à financer des projets de développement<sup>229</sup>. Deux ans plus tard, il est possible que ce projet n'ait finalement pas lieu, ou en tout cas qu'il présente une voilure moins importante. La partie chinoise n'aurait pas trouvé que les licences minières proposées par la Gécamines avaient assez de potentiels pour s'engager à réaliser des infrastructures conséquentes<sup>230</sup>.

Indépendamment de ces accords, et à la même période, la société chinoise China National Machinery & Equipment Import & Export corporation (CMEC) a signé un protocole avec la MIBA (Minière de Bakwanga) pour exploiter le ferrochrome au Kasai, et des projets industriels se profilent au Katanga (usines de transformation de cuivre et de cobalt).

### **Le secteur minier en RDC : le cas du Katanga**

L'instabilité et les conflits en RDC ont refroidi de nombreux groupes ou investisseurs étrangers potentiels, même si l'exploitation des gisements a rarement faibli durant les conflits, ou les a même alimentés sans que cela ait pu être prélevé par les caisses de l'État congolais. Les entreprises chinoises se sont lancées dans ce secteur crucial. Ainsi, Anhua Mining investment, Titan Mining, Covec, Seiza Mining ont créé des *joint-ventures* avec des entreprises congolaises pour s'assurer une partie des droits d'exploration et d'exploitation. Un exemple parmi d'autres est la *joint-venture* entre la Gécamines (28 %) congolaise et China National Overseas Engineering (72 %) dans le Katanga. CNOE a obtenu une concession, la mine de Luisha, pour 60 millions de \$ avec un potentiel minier de 500 000 tonnes de cuivre et 9 000 tonnes de cobalt.

Cet intérêt chinois pour les ressources minières congolaises a eu pour conséquence une migration chinoise assez importante, notamment dans l'est congolais. Il s'agit surtout de migrants agissant

---

<sup>228</sup> « Contrats chinois : l'obstacle est levé », *Le Potentiel*, 30 septembre 2009.

<sup>229</sup> T. Vircoulon, *op. cit.*

<sup>230</sup> Entretien, Kinshasa, juillet 2009. La Gécamines aurait proposé des concessions pour une valeur de 600 000 tonnes de cuivre.



dans des exploitations artisanales. Dans le Katanga, on observe une immigration chinoise assez importante, notamment de creuseurs dans le secteur minier artisanal (qui représente tout de même une très large partie de l'activité minière), qui a été estimée à près de 5 000 migrants<sup>231</sup>. Cette migration serait gérée par des sociétés de négoce chinois<sup>232</sup> et non par les entreprises minières. Toutefois, seuls les résultats de quelques opérations de police permettent de mettre en lumière l'importance de ces réseaux. En juin 2008, 41 expatriés, essentiellement chinois et indiens, qui travaillaient dans le secteur minier du Katanga ont été expulsés pour défaut de permis de travail et de visa. Cette saisie montre que la présence chinoise ne peut pas seulement être quantifiée en se basant sur les investissements formels et les grands *deals* passés avec le gouvernement congolais.

### Les conséquences de la chute des cours de l'année 2008

L'expansion minière chinoise dans l'est congolais a été ralentie avec la chute des cours des matières premières au courant de l'année 2008. On estime qu'une fonderie dans le Katanga arrivait à produire une tonne de cuivre pour 3 500 dollars. Lorsque les prix sur les marchés internationaux atteignaient 9 000 dollars (juillet 2008), c'était la prospérité assurée pour de nombreux entrepreneurs chinois. La région minière du Katanga a souffert de la fermeture de nombreuses mines. Certaines sources ont annoncé la mise au chômage de 300 000 mineurs à la fin 2008. Les Chinois présents dans cette région ont clairement ressenti le choc. Plusieurs centaines ont quitté le pays de façon assez expéditive, sans payer les salaires de leurs employés congolais. Un important départ de plusieurs centaines de ces migrants chinois s'est effectué en quelques jours<sup>233</sup>. Une partie allait attendre de meilleurs jours en Zambie tandis qu'une autre repartait vers l'Afrique du Sud ou la Chine. Le *Financial Times* annonce que près de 40 fonderies tenues par des entrepreneurs chinois ont fermé leurs portes<sup>234</sup>. Les autorités régionales ont été choquées par cette attitude. Interrogé sur l'accueil qu'il réserverait à un retour de ces migrants, le gouverneur Moïse Katumbi déclame : « Non, non et non. Pas temps que je serai gouverneur. Le Katanga, ce n'est pas la jungle. Ils ont travaillé ici comme si c'était la jungle. (...) Ils ne payaient pas leurs employés, ils ne respectaient rien. Nous avons déjà écrit à ces entreprises pour leur demander de verser des indemnités de licenciement et de payer les taxes dues à l'État. Si elles ne le font pas, nous demanderons à la justice de mettre leurs

---

<sup>231</sup> Entretien, Kinshasa, juillet 2009.

<sup>232</sup> T. Vircoulon, *op. cit.*, p.108.

<sup>233</sup> Entretien, Kinshasa, juillet 2009. Le chiffre de 1 200 Chinois ayant passé la frontière en une nuit a été mentionné par un haut diplomate européen.

<sup>234</sup> B. Jopson, « Le Katanga abandonné par les Chinois », *Financial Times*, 23 février 2009.

biens aux enchères pour payer la facture<sup>235</sup>. » Pourtant, en juillet 2009, avec la remontée des cours du cuivre, le retour d'une partie des Chinois du Katanga était déjà achevé<sup>236</sup>.

---

<sup>235</sup> B. Jopson, *op. cit.*

<sup>236</sup> Entretiens, Kinshasa, juillet 2009.